



Rapport d'activité 2019


L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

Edito

30 ans pour notre Agence et de nouveaux défis pour demain

En 2019, sont apparus de nouveaux modes de penser et de faire, relatifs à notre évolution sociétale comme le bien vivre ensemble, l'innovation citoyenne, les nouvelles pratiques et nouveaux lieux de partage, les fractures territoriales, l'apparition de nouveaux facteurs influençant la fabrique de la ville, l'émergence de nouveaux acteurs... Autant de changements qui nous ont incités à porter, durant cette année, une vraie réflexion sur l'évolution de notre Agence.

L'actualité de cette fin d'année 2019 a mis aussi à l'agenda de nos politiques publiques des thèmes qui sont au cœur des préoccupations des agences de développement et d'urbanisme. Des sujets liés à la planification, à l'organisation et à la gestion de l'espace mais aussi plus classiquement, mais au combien importants dans l'action publique, les sujets de la mobilité, de l'habitat, du développement économique... qui animent le quotidien de tous les citoyens.

C'est dans ce cadre que l'Agence a lancé une grande consultation et une réflexion partenariale autour de son projet d'Agence de demain. En effet, la fin de la convention pluriannuelle 2015/2020 avec la MEL, les échéances électorales, et plus généralement les impacts de la mondialisation, nous ont conduit à nous réinterroger, à interroger nos partenaires sur la manière dont les agences, notre Agence doit évoluer... l'une des missions premières étant l'adaptabilité.

L'enjeu de ce chantier, qui sera présenté aux nouveaux exécutifs, est de préparer l'avenir en démontrant la capacité de notre Agence de développement et d'urbanisme à revisiter son rôle, ses missions au service mais surtout aux côtés des collectivités et des acteurs des territoires.

Les agences doivent aussi rester des outils de dialogue importants avec les territoires. Elles doivent se doter de missions nouvelles qui permettront par exemple d'approfondir le lien avec les usagers dans l'expérimentation, l'innovation, la lisibilité des documents de planification...

Au cœur de 2020, année des 30 ans de l'Agence et à l'heure à laquelle nous rédigeons cet édit, nous ne pouvons pas ne pas évoquer l'actualité et la crise à la fois sanitaire et économique que nous vivons et allons vivre... Une crise qui de fait bouleverse le monde et va réinterroger tous nos modèles et probablement amplifier et accélérer les transitions actuelles (numérique, alimentaire, démocratique, mobilité, écologique...).

Le rôle de notre Agence de demain sera de poursuivre l'accompagnement des collectivités et de leur apporter tous les ingrédients leur permettant ainsi d'orienter leurs choix et les politiques publiques à mettre en œuvre.

Avec ce défi permanent et long qui sera de préparer la sortie de crise, de porter l'espoir d'un nouveau modèle de société répondant tant au défi climatique que sanitaire et économique mais aussi à des soucis du quotidien, se déplacer, s'alimenter, se loger, produire, travailler...

Marc-Philippe Daubresse

Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier Decoupigny

Directeur général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

INTRODUCTION

Vers un nouveau projet d'Agence...

Faire progresser l'Agence

Nouveaux enjeux, renouvellement de la convention pluri annuelle MEL-ADULM pour la période 2021/2026, évolutions sociétales... c'est dans ce cadre que l'Agence a entrepris une réflexion sur son projet d'Agence de demain.



La mondialisation, les évolutions désormais imposées à notre société, confirment l'intérêt que nous avons eu à nous engager dans une vraie réflexion sur notre évolution et sur l'Agence de demain. Le futur de l'action publique est réinterrogé. Il se fabrique sous nos yeux dans les multiples innovations spontanées et autres démarches institutionnelles provoquées par une crise aussi brutale qu'inattendue.



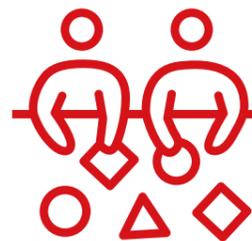
L'enjeu pour ce chantier engagé en 2019 et poursuivi au premier semestre 2020 est de préparer l'avenir en démontrant la capacité de notre Agence de développement et d'urbanisme à repenser son rôle, ses missions au service mais surtout aux côtés des collectivités et des acteurs des territoires.



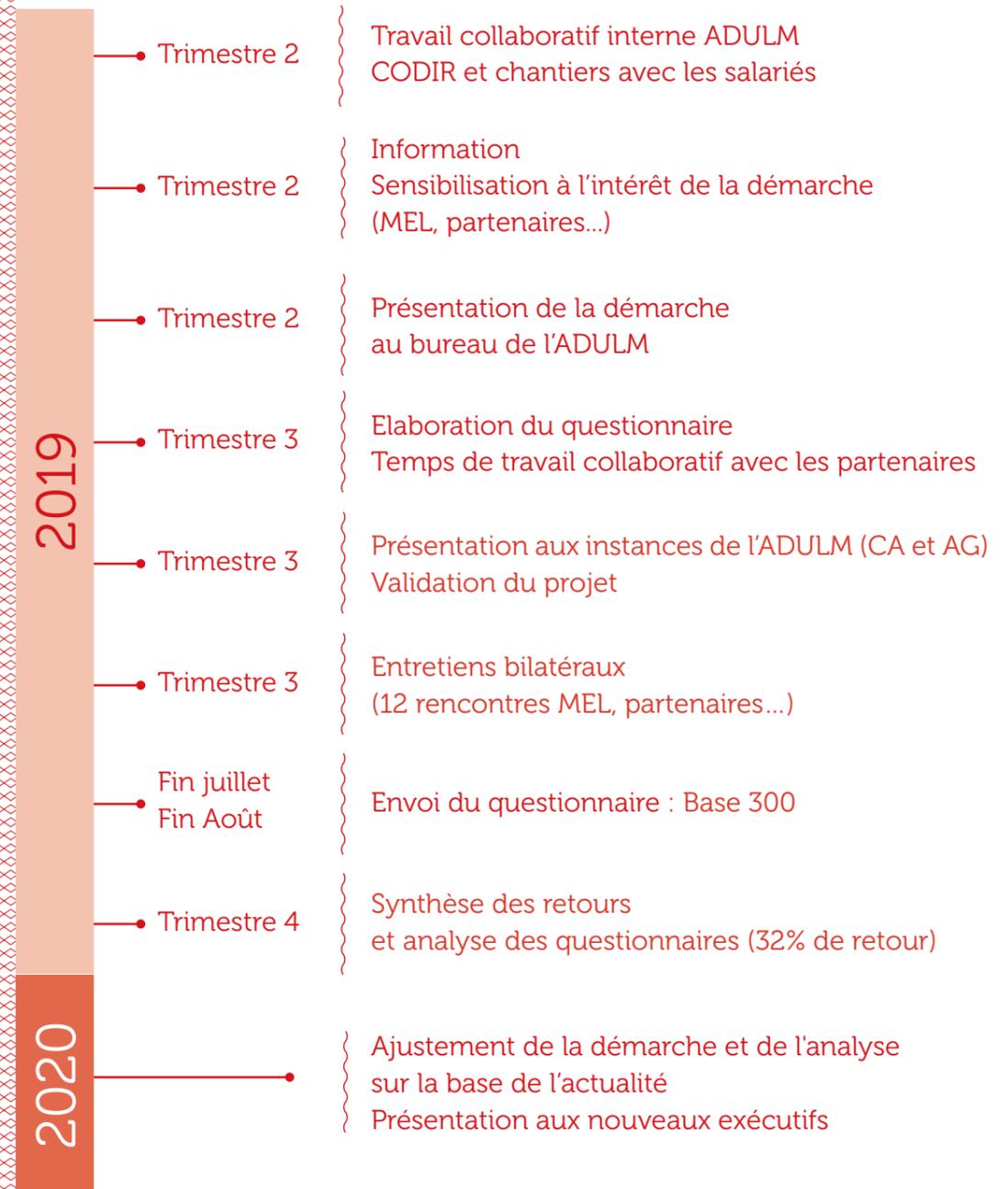
Agiles, innovantes, partenariales les agences doivent aussi rester des outils de dialogue important avec les territoires, elles doivent se doter de missions nouvelles qui permettront par exemple d'approfondir le lien avec les usagers dans la simplification et la lisibilité des documents de planification mais également dans l'écoute et la capacité d'aller chercher des solutions innovantes pour l'animation, l'accompagnement de projets...

Plus l'horizon de sortie de crise semble lointain, plus la nécessité de comprendre ce qui se joue pendant la crise paraît nécessaire, à la fois par les questions qu'elle pose et les opportunités de réponse qu'elle semble offrir.

C'est dans ce cadre et au cœur de cette actualité que l'Agence a souhaité engager cette réflexion et proposer des ambitions qui devront s'articuler entre les grandes mutations structurelles, les héritages des décennies passées, les attentes quotidiennes des usagers et les bonnes pratiques initiées par des acteurs et ou des partenaires potentiels et la relance des activités post crise.



Méthode et sens de la démarche 2019-2020



Sommaire

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Didier Decoupigny

RÉDACTION : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

DESIGN GRAPHIQUE : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

IMPRESSION : AD Concept

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : Jardin Mallet-Stevens à Croix © Adobe Stock - Sbastien

JUIN 2020

1 - PRÉSENTATION DE L'AGENCE	page 8
2 - VALORISATION	page 14
3 - ATTRACTIVITÉ	page 26
FOCUS : Regards croisés autour de l'eau Contribution à la stratégie d'attractivité métropolitaine et à Hello Lille Observatoire du tourisme / Le logement des étudiants Mémo Enseignement supérieur, recherche, innovation	
4 - DESIGN	page 36
FOCUS : POC Grand Boulevard Designscope / l'observatoire du design	
5 - FABRIQUE URBAINE	page 44
FOCUS : Atelier ville productive Approche renouvelée des lieux vacants / L'Université et la ville	
6 - PLANIFICATION	page 52
FOCUS : Territoire de projets « Pôle métropolitain Nord-Est » Démarche territoire de projets / Territoire de Projet du territoire sud Territoire de projets Cœur métropolitain / Partenariat avec la CCPC Schéma de cohérence territoriale (SCOT)	
7 - FONCIER	page 64
FOCUS : Immobilier d'entreprise Parcs d'activités / Ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement	
8 - DATA ET VISUALISATION	page 72
FOCUS : La destination Lille vue par les traces numériques des visiteurs Tableaux de bord et outils statistiques / Fiches communales	
9 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .	page 80
FOCUS : L'Eco en 4, une publication pour comprendre le tissu économique métropolitain Un appui technique continu aux équipes de la MEL Partenariat de recherche sur les dynamiques économiques Partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat	
10 - COOPÉRATIONS TERRITORIALES	page 88
FOCUS : Coopération transfrontalière Rencontres de proximité entre maires et bourgmestres Schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance	
11 - URBA 8 ET RÉSEAU FNAU	page 96
FOCUS : Les résidences Urba 8, réseau des agences d'urbanisme de la région / Atelier Fnau Projet Urbain & Paysage	
12 - ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES	page 104
FOCUS : Initiatives, Innovation & Vieillesse Observation sociale pour le Logement d'abord : les personnes sans domicile Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires Démarche développement économique et emploi Emploi et tissu économique dans les quartiers prioritaires La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège Albert Samain	
13 - EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE	page 116
FOCUS : La santé, un enjeu important pour des métropoles qui possèdent de nombreux leviers d'actions Accompagnement à la transition des collectivités / Benchmark pour une excellence environnementale Adaptation et résilience des villes au phénomène d'îlots de chaleur urbains	

1 Présentation de l'Agence

Architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, graphistes, cartographes, géomaticiens, économistes, statisticiens, ingénieurs...

L'Agence, composée de 45 salariés, est une équipe pluridisciplinaire qui mobilise ses compétences et ses ressources afin d'apporter une vision intégrée et experte aux collectivités du territoire.

PRÉSENTATION

Une expertise au service des territoires

Créée en 1990 à l'initiative conjointe de la Communauté urbaine de Lille, la Chambre de commerce et d'industrie et de l'Etat, l'Agence est une association sans but lucratif (loi de 1901). Sa mission est de susciter, conduire ou suivre les études et actions favorisant le développement et la qualité de l'aménagement de la métropole lilloise. Elle travaille dans un cadre partenarial, dans un souci d'harmonisation des politiques publiques.



PRÉSENTATION



PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT

Le pôle est composé d'urbanistes garants d'un regard transversal en aménagement du territoire. Il a également développé des expertises techniques spécifiques autour de la question du transport et de la mobilité, du développement et renouvellement urbain, de l'environnement et des paysages et de l'urbanisme commercial. Le pôle, outil technique du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), développe des compétences en urbanisme réglementaire et porte les travaux de la mise en œuvre du SCOT. Pour cela, il s'appuie également sur son expérience en matière d'animation et de concertation et sur ses connaissances des collectivités territoriales, de l'échelon régional à la commune, et des acteurs institutionnels de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire.



OBSERVATION ET PROSPECTIVE

Le pôle mobilise des compétences et expertises en matière d'études démographique, sociale, économique et environnementale (transition énergétique). Il assure une veille concrète en lien avec les territoires sur les politiques mises en place dans ces domaines avec une ambition prospective sur les besoins nouveaux des populations. Structuré autour d'observatoires pérennes, il a une connaissance fine des évolutions du territoire sur le temps long. Il est également en capacité de réaliser des analyses « flash » qui permettent d'identifier et de qualifier des opportunités de développement.



PROJET URBAIN

Le pôle est composé d'architectes-urbanistes en charge des questions spatiales. Il mène des études et des projets dans le champ de l'urbanisme stratégique, du projet urbain, de la programmation et dans le champ de l'analyse urbaine (morphologie, architecture, patrimoine, paysage, etc.). Il a une compétence reconnue dans le domaine de l'espace public et apporte son concours aux grands projets de la métropole (diagnostics, jurys, éléments de programmation). De par ses objets d'étude et ses champs d'action, il s'implique auprès des différents partenaires dans la démarche de design qui anime et transforme le territoire à horizon 2020.



CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE, STATISTIQUE

Le pôle s'organise autour de géographes, géomaticiens, cartographes et statisticiens. Son expertise en matière de base de données géographiques et alphanumériques se double d'une connaissance approfondie des outils informatiques SIG (systèmes d'information géographique) et d'analyse statistique. Cette expertise repose sur une spécialisation sur des thèmes tels que l'occupation du sol, l'analyse exploratoire de données ou l'étude géographique du phénomène urbain. Le pôle maîtrise les techniques d'imagerie, de télédétection et de photo-interprétation avec un souci de fiabilité, d'efficacité, de qualité et d'innovation.



COMMUNICATION, PUBLICATION ET DOCUMENTATION

Le pôle remplit les missions de valorisation de l'Agence, de ses travaux et de ses expertises. Il met en place le plan et les actions de communication de l'Agence, crée des supports de communication adaptés et accessibles à tous, diffuse l'information sur l'ensemble des médias de l'Agence. Il gère un corpus de documentation et exerce une veille informationnelle régulière sur les thématiques de travail de l'Agence.



DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS

Le pôle traite la grande échelle, métropolitaine, régionale et transfrontalière avec une attention particulière à la relation de la métropole à ses territoires voisins. Il explore les stratégies de développement territorial et d'attractivité de la métropole, des filières économiques (tourisme, enseignement supérieur et recherche, artisanat...) et des projets à fort potentiel (Canal Seine Nord Europe). Il est en coopération constante avec les acteurs, publics et privés du territoire métropolitain, des territoires voisins et des acteurs supra-territoriaux. Il est en charge à ce titre de l'animation des partenariats et réseaux (collège des partenaires, Réseau URBA 8 à l'échelle Hauts-de-France...).

PRÉSENTATION

L'équipe

Personnel de l'Agence au 31/12/2019

Jérémy Aufrère	Caroline Auque	Thierry Baert	Mathilde Ballenghien	Anne-Lise Benard	Matthieu Bonal	Jean-François Breitenbach
Valérie Bridoux	Bruno Cailliaux	Mariette Cannard	Guy Chautard	Didier Decouigny	Samuel Decressac	Stéphanie Demeyere
Géraldine Desbêtes	François Desquesne	Cécile Féru	Eric Gagnaire	Brigitte Groenewald	Laëtitia Guiraud	Océane Guyon
Jenny Herbez	Eric Herreman	Anthony Jobé	Olivier Kakol	Jeanne Kostrz	Mathilde Lemenu	François Leurs
Annabelle Maze	Dominique Mestressat Cassou	Jean-Baptiste Meaux	Julie Moreau	Didier Poidevin	Emma Raudin	Madjid Sendid
Juliane Schulz	Stéphanie Simon	Gaël Smaghe	Véronique Sorriaux	Marie-Edmée Thiron	Bérénice Thouin	Corinne Valiton
Anne Vandewiele	Cyrille Vanneufville	Léna Vovard	Ophélie Blanpain est en congé parental depuis le 01/09/2019			

45 salariés

20
hommes

25
femmes

PRÉSENTATION



Entrées et sorties au cours de l'année 2019



Entrées :

CDD :
Océane Guyon
Matthieu Bonal
Thomas Lecae
Mathilde Lemenu
Léna Vovard
Anne-Laure Dollé
Jean-Baptiste Meaux
CDI :
Anne-Lise Benard
Bérénice Thouin



Sorties :

CDD :
Aveline Tourte
Thomas Hayam
Ludovic Acx
Arthur Bouttée
Guillaume Chapron
Thomas Lecae
Anne-Laure Dollé
CDI :
David Aboulkheir
Marie Defay



Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration s'est réuni le 21 juin 2019. Il a notamment approuvé le rapport d'activité 2018 et arrêté les comptes de l'exercice 2018 avant proposition à l'Assemblée générale. L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 21 juin 2019. Elle a notamment approuvé à l'unanimité le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2018.



2 Valorisation

Depuis plusieurs années, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a amélioré et développé ses missions de communication. En effet, communiquer est indispensable pour mieux se faire connaître, proposer notre expertise et susciter davantage l'envie de s'appuyer sur nos compétences.

Centre de ressources et lieux de partage au service du développement du territoire métropolitain, l'Agence communique sur ses travaux, partage et décrypte les informations autour des grands enjeux actuels et futurs d'une grande métropole. Elle suscite les échanges et les débats pour bâtir une vision commune avec l'ensemble des acteurs métropolitains.

VALORISATION

Communication

Du print au digital, en passant par l'évènementiel, l'Agence assure le partage de ses connaissances et informations, auprès des élus, des techniciens et plus largement auprès des acteurs du territoire métropolitain, régional et national. En 2019, l'Agence a poursuivi ses missions de communication pour construire, nourrir et partager une culture commune du territoire.

Le pôle communication assure la conception et la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif de communication de l'Agence.

 **52**
publications

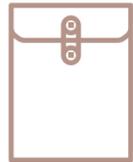
Print

Synthèse, étude, mémos, plaquette... l'Agence réalise des supports adaptés pour une appropriation ciblée du contenu. Les publications sont diffusées en version print et en version numérique.

Le 4 pages de l'Agence, newsletter mensuelle d'actualité, est publié et diffusé auprès de 500 destinataires en version print et auprès de 4 000 destinataires en version numérique.

En 2019, l'Agence a produit 52 publications, dont onze 4 pages de l'Agence.

 **11**
4 pages

 **500**
destinataires
papier

 **4 000**
destinations
numériques

Centre de ressources

L'Agence possède un centre de ressources proposant plus de 5 000 références dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Ce centre de ressources est ouvert aux partenaires de l'Agence et au public extérieur. Il met notamment à disposition les 2 000 études produites par l'Agence depuis sa création en 1990.



VALORISATION

4
LE

PAGES DE L'AGENCE



VALORISATION



Avril
Une approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise



Mars
Emploi et tissu économique 2018
Observation des quartiers en politique de la ville



Avril
La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège A.Samain à Roubaix - étude



Avril
Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires dans le territoire Nord-Est



Avril
La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège A.Samain à Roubaix - synthèse



Avril
Territoire de projets



Avril
Initiatives, innovation & vieillissement



Avril
Atelier public du paysage n°10

Dynamiques économiques



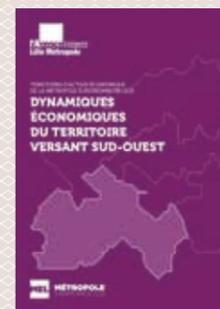
Mai
Cœur métropolitain



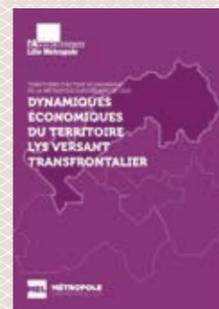
Mai
Couronne Nord & Grand Boulevard



Mai
Territoire Sud-Est



Mai
Territoire Sud-Ouest



Mai
Territoire Lys versant Transfrontalier

VALORISATION



Mai
Les dossiers FNAU n°45



Juin
Rapport d'activité 2018



Juin
La destination Lille vue par les traces numériques



Septembre
Excellence environnementale



Septembre
Portrait de territoire
Le grand boulevard



Septembre
Les activités fluviales et fluvestres



Octobre
L'éco en 4



Novembre
Personnes sans domicile et les personnes vulnérables



Novembre
Programme de travail partenarial 2020



Automne
Guide de visite in situ



Décembre
Contribution au bilan du contrat de ville 2015/2020



Octobre
Bilan - Démarche "développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain"

Démarche "développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain"



Octobre
D'une économie informelle à une économie formelle



Octobre
Le marketing territorial



Octobre
L'animation économique territoriale



Octobre
L'occupation temporaire



Octobre
Les coopérations transfrontalières pour l'emploi



Octobre
Les tiers-lieux



Juillet
Economy - version anglaise



Août
Enseignement supérieur, recherche & innovation



Décembre
Economie



Octobre
Mobilité



Mars
Présence britannique



Novembre
Présence néerlandaise



Novembre
Présence belge



Novembre
Présence allemande

VALORISATION

Communication

Évènementiel

Afin de partager ses connaissances et ses travaux, l'Agence organise, tout au long de l'année, des événements à destination des élus et des acteurs du territoire. Ces temps d'échanges et de réflexions permettent de dégager une analyse partagée, des orientations à poursuivre ou à créer au regard des éléments présentés.

Les jeudis de l'Agence sont un temps de restitution des missions et des études. Ils ont lieu le deuxième jeudi du mois.

Les Rencontres de l'Agence viennent compléter les jeudis en apportant un regard plus large et donnent l'occasion à des experts et des personnes ressources d'apporter leur vision du sujet traité.

En 2019, l'Agence a accueilli et partagé ses connaissances avec plus de 2 000 personnes sur l'ensemble de ses manifestations.

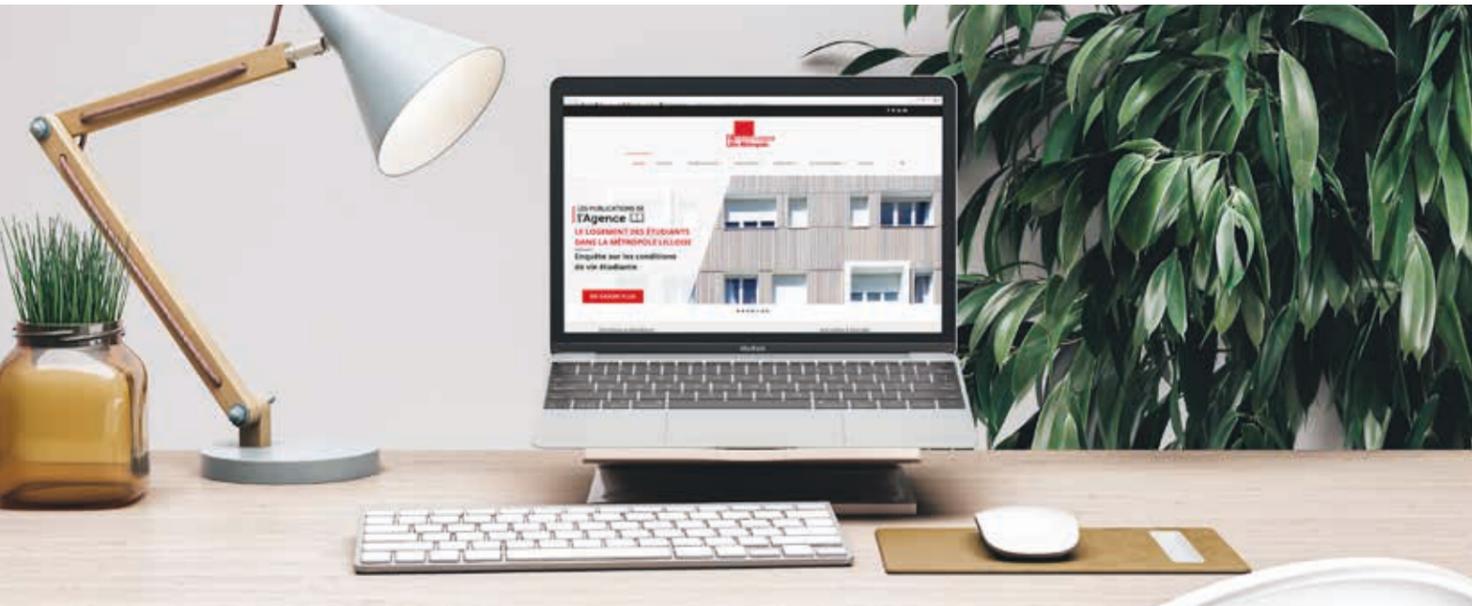


VALORISATION

Liste évènements

Janvier	Vœux de l'Agence Dédicace Guide d'architecture (Furet du Nord)
	Rencontres métropolitaines du logement des étudiants
Mars	Jeudi de l'Agence "Les mutations de l'économie et de l'emploi : une opportunité pour les quartiers prioritaires ?" Initiatives, Innovation, Vieillessement Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est : atelier à Wattrelos
	Schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance - groupe transfrontalier
Avril	Rencontres de l'Agence "Les ressources des femmes en situation monoparentale : trajectoires individuelles sur le territoire du versant nord est"
	Regards croisés autour de l'eau Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est : atelier à Hem
Mai	Le Grand boulevard, en long, en large, en travers Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est : comité d'orientation stratégique
	1 ^{er} rencontre de proximité des maires et bourgmestres à Toufflers
Juin	La destination Lille vue par les traces numériques Les rencontres de la santé environnementale Schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance - groupe transfrontalier Initiatives, Innovation, Vieillessement Rencontres de l'Agence avec Gérard Mermet "Nous, aujourd'hui et demain. Demain sera-t-il mieux ou moins bien ?"
	Conseil syndical du SCOT de Lille Métropole
Sept.	Séminaire Urba 8 à Guise (Aisne) Initiatives, Innovation, Vieillessement Jeudi de l'Agence "Comment se déplace-t-on au sein de la métropole lilloise ?"
	Faisons campagne ! Des campagnes réservoirs... aux campagnes ressources. Visite In situ à Strasbourg dans le cadre du Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est
	2 ^e rencontre de proximité des maires et bourgmestres à Comines-Warneton
Oct.	MEL toi de ton territoire POP UP "dév éco" Séminaire « Occupations transitoires : outil de développement urbain ou levier d'implication citoyenne ? »
	Conseil syndical du SCOT de Lille Métropole
Nov.	Présentation du projet Agence de demain aux répondants du questionnaire 40 ^e rencontre de la Fnau, Paris Logement d'abord Schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance - groupe transfrontalier
	Présentation du projet Agence de demain aux partenaires Séminaire technique L'Université et la ville
	Rencontres de l'Agence "Qui sont les personnes sans domicile dans la métropole lilloise ? Pourquoi n'ont-elles pas de logement ?" Club des observatoires locaux Initiatives, Innovation, Vieillessement Rencontres métropolitaines de l'économie
	Animation et intervention au colloque "Les plans reliefs : histoire(s) plurielle(s) et actuelle(s) d'une collection singulière"
Déc.	L'Amphi : les rencontres jeunes chercheurs Les deuxièmes rencontres de la santé environnementale Conseil d'administration & assemblée générale Conseil syndical du SCOT de Lille Métropole

Communication



Digital

Site internet

L'Agence a poursuivi l'animation, la gestion et le développement de son site internet. Véritable site ressources, il capitalise et valorise l'ensemble des productions de l'Agence disponibles en téléchargement. Il permet également d'être informé sur les événements organisés par l'Agence.

Inscrivez-vous à nos newsletters via le formulaire en page d'accueil du site adu-lille-metropole.org



Réseaux sociaux

Actualités, publications, événements... l'Agence diffuse sur ses réseaux sociaux l'ensemble de ses informations. Depuis plusieurs années, l'Agence développe et accroît sa présence sur ces médias. En 2019, l'Agence a multiplié, en moyenne, par 2 ses abonnés sur ses comptes LinkedIn, Facebook et Twitter.



adulm59



adulm59



adulm

L'Amphi : les rencontres jeunes chercheurs

Le monde de la recherche est un réseau présent et dense sur le territoire métropolitain et plus largement à l'échelle de la Région Hauts-de-France. De nombreux chercheurs et laboratoires du territoire développent des travaux de recherche en lien avec les thématiques d'études de l'Agence. La mise en relation du monde de la recherche avec l'Agence et plus globalement avec les professionnels de la ville vise à échanger sur les enjeux actuels et futurs du territoire et de partager les expertises pouvant donner lieu à davantage de collaborations.

Dans sa volonté d'être un espace de « culture partagée » sur le territoire, créateur de passerelle entre le monde universitaire, de la formation, de la recherche et les acteurs du territoire, l'Agence a inauguré, en décembre 2019 « L'Amphi », un espace d'échanges avec les jeunes chercheurs des Universités.

A destination principalement des collaborateurs de l'Agence, de la MEL et de la Communauté de communes Pévèle Camerbauld, l'Amphi permet d'appréhender les sujets et les méthodes de recherche, novateurs ou innovants mis en avant dans les travaux universitaires sur des thématiques urbaines et territoriales. Ces thématiques mobilisent de nombreuses disciplines académiques diverses (aménagement et urbanisme, architecture, économie, sociologie, géographie...) permettant de croiser les regards.

Pour les jeunes chercheurs, c'est une opportunité de présenter leurs travaux en dehors du monde académique et de pouvoir confronter leurs idées et le résultat de leurs travaux avec les acteurs du territoire. Pour l'Agence, ces rencontres offrent également la possibilité de développer un réseau avec le monde universitaire pouvant aboutir à de nouvelles collaborations ponctuelles ou pérennes.

Après une première rencontre avec deux jeunes chercheuses en 2019, l'Amphi a vocation à se développer durant l'année 2020 avec l'organisation de 3 rencontres par an.



3 — Attractivité

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole se met au service de la Métropole Européenne de Lille et de la nouvelle agence d'attractivité Hello Lille pour identifier et travailler les leviers d'attractivité résidentielle, économique, étudiante...

Elle poursuit sa mission de fournir des données qualitatives et quantitatives robustes à travers ses études thématiques et la publication de Mémos mis à disposition et relayés par les acteurs du territoire. L'Agence, qui travaille particulièrement la question du cadre de vie et son rôle dans l'attractivité territoriale, a investi un des atouts majeurs métropolitain, l'eau et les voies d'eau, à travers une démarche partenariale et l'organisation d'un grand événement en avril 2019, co-organisé avec le Club Gagnants à la Citadelle de Lille.



ATTRACTIVITÉ

Regards croisés autour de l'eau

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
201924 avr.
2019

© ADULM

L'eau, partie intégrante de l'ADN du territoire métropolitain, est une ressource indispensable pour son attractivité.

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et le Club Gagnants se sont associés en 2019 pour proposer un temps d'échanges autour de cet atout, peut-être encore insuffisamment valorisé sur le territoire métropolitain.

Cet événement a eu lieu le 24 avril 2019 à la Citadelle de Lille, lieu emblématique entouré d'eau, rassemblant plus de 160 partenaires de tous horizons (collectivités, monde économique, associatif...). Il a proposé un regard croisé sur cet enjeu de développement et d'aménagement que beaucoup de territoires, de métropoles ont décidé de réinvestir. L'objectif était de débattre des opportunités offertes par les voies d'eau en redécouvrant les réalisations qui font exemple, ici et ailleurs.

Nous avons eu à cette occasion l'honneur d'accueillir, comme grands témoins, Paola Vignano, Grand prix de l'urbanisme en 2013, et Michel Desvigne, Grand prix de l'urbanisme en 2011.

Cet événement, a permis de fédérer les acteurs du territoire autour de la thématique associant notamment la Métropole Européenne de Lille, Voies Navigables de France, le Comité Grand Lille et Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design. Le processus de construction de l'événement a été en soi une manière de croiser les travaux et faire émerger des consensus. Le groupe de travail continue aujourd'hui de se réunir. L'Agence s'y investit tout particulièrement, puisqu'elle traite à plusieurs échelles et à travers différents prismes la présence de l'eau sur le territoire. Dans la perspective de la réalisation prochaine de la connexion fluviale à grand gabarit entre le Bassin

de la Seine et celui de l'Escaut, le Canal Seine Nord Europe, elle a conduit avec la Chaire d'Economie Urbaine de l'ESSEC une étude stratégique visant à évaluer les opportunités que peut offrir cette nouvelle infrastructure. La valorisation des voies d'eau pose des questions urbaines et paysagères majeures, traitées dans une démarche autour de la Deûle avec les étudiants de l'ENSAPL ou encore dans le cadre des territoires de projets du SCOT : Canal, Vallée de la Lys ou encore Cœur métropolitain. Ces réflexions ont pu être partagées avec les équipes Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design qui a fait de l'eau un des points de convergence des POCs (Proof of Concept).

Grâce au partenariat avec le Club Gagnants, cet événement a permis avec acteurs publics et privés de partager une vision forte et cohérente du développement de la voie d'eau dans la métropole. L'eau constitue un potentiel pour son image, pour sa contribution à la qualité du cadre de vie et pour son positionnement dans l'espace Nord-Ouest européen. L'objectif des travaux à venir sera de poursuivre l'étude des modalités de conciliation des usages économiques, résidentiels, transport, industrie, loisirs et tourisme, sport... Il s'agira d'interroger la manière dont les nouvelles fonctions au bord de l'eau comme l'habitat, les loisirs et le tertiaire peuvent être conciliées avec les activités logistiques existantes, qui sont à maintenir et développer.

L'événement a également permis de mettre en lumière un territoire en action : l'exemple des Amuses-Deûle impulsées par VNF et le Club Gagnants qui ont lieu à l'été 2019 pour mettre en loisirs les bords de Deûle et le parcours Design en 2020 sont autant de jalons pour construire un projet commun.

PROGRAMME

9h00 | Accueil et introduction

_Général de corps d'armée **Laurent KOLODZIEJ**,
commandant le quartier général du Corps de Réaction Rapide - France
_ **Marc-Philippe DAUBRESSE**,
Sénateur du Nord, Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole
_ **Philippe REMIGNON**,
Président du Club Gagnants

9h20 | Table ronde « L'eau partout et pour tous : concilier les usages, partager les espaces »

_Grand témoin : **Paola VIGANO**,
Architecte et urbaniste italienne, Grand prix de l'urbanisme 2013
_ **Isabelle MATYKOWSKI**,
Directrice territoriale VNF Direction territoriale du Nord-Pas de Calais
_ **Laurent MAITENAZ**,
Directeur Qualité et Environnement LESAFFRE International
_ **Stéphane BALY**,
Conseiller métropolitain MEL, Conseiller Municipal Délégué de Lille

10h45 | Table-ronde « Le pouvoir de l'eau : attractivité et cadre de vie »

_Grand témoin : **Michel DESVIGNE**,
Paysagiste, Grand prix de l'urbanisme 2011
_ **François DECOSTER**,
Vice-président en charge de la culture Région Hauts-de-France,
Maire de Saint-Omer et Président de la Communauté d'agglomération
du Pays de Saint-Omer
_ **Xavier KIEKEN**,
Président du Conseil de Surveillance KIC – Kieken Immobilier Construction
_ **Maxime BITTER**,
Directeur urbanisme, aménagement et ville - Métropole Européenne de Lille

12h00 | Focus : Capitale Mondiale du design 2020

_ **Denis TERSEN**,
Directeur général du comité d'organisation de Lille Métropole
Capitale Mondiale du Design 2020



© MEL - Wambrechies



© ADULM

ATTRACTIVITÉ

Contribution à la stratégie d'attractivité métropolitaine et à Hello Lille

L'Agence accompagne l'élaboration de la stratégie d'attractivité et le déploiement du mix marketing à plusieurs niveaux auprès de la Métropole Européenne de Lille et de la nouvelle agence d'attractivité Hello Lille créée en février 2019.

L'attractivité est un phénomène complexe, qui repose sur une multitude de facteurs, dont une partie est subjective, et donc difficilement mesurable. Les facteurs relatifs à la qualité de la vie sont particulièrement complexes à apprécier tant ils répondent à des critères presque individuels. Pour autant, il est possible d'observer les grandes tendances en la matière (les modes doux, les espaces verts, la qualité des espaces publics...). Une autre approche consiste à observer ces critères à travers le filtre culturel. C'est ce que l'Agence a proposé avec une démarche exploratoire à l'aide d'un outil de qualification de la demande : les cartes mentales.

L'Agence a proposé un éclairage en 2019 pour les équipes de la MEL de la présence étrangère sur le territoire métropolitain et notamment de quatre pays : Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Royaume-Uni. Le parti pris a été de traiter ces présences sous toutes ses formes : ressortissants, étudiants, tourisme, investissements étrangers, offre d'enseignement de la langue en collège et lycée, échanges culturels pour donner une vision à 360°. Ces livrets constituent un outil de travail en amont des salons internationaux, ou pour préparer la visite de délégations étrangères.

L'Agence vient également directement en appui de l'agence d'attractivité Hello Lille à la fois sur la connaissance des clientèles cibles et de l'offre. L'Agence a notamment participé à l'élaboration de la carte d'identité du territoire publiée par Hello Lille à l'occasion de la soirée des ambassadeurs de décembre 2019.

Au-delà des productions, l'Agence contribue aux groupes de travail organisés par la MEL sur des projets, notamment la préparation des salons immobiliers (MIPIM, SIMI), l'élaboration d'un baromètre attractivité et l'observatoire du tourisme. L'Agence s'appuie sur son expertise, sa connaissance fine du territoire et sa capacité à mobiliser rapidement ses partenaires pour accompagner les acteurs.



© MEL - Ambassadeurs Hello Lille



© MEL - Ambassadeurs Hello Lille



ATTRACTIVITÉ

Observatoire du tourisme

Depuis plusieurs années, l'Agence accompagne la prise de la compétence tourisme de la MEL. L'Agence apporte son soutien et son expertise au service tourisme dans ses missions d'observation touristique, en lien étroit avec l'agence d'attractivité Hello Lille. Elle contribue aux nombreux chantiers d'études notamment autour de la filière du tourisme d'affaires ou encore en explorant les potentialités du big data.

En 2019, l'Agence a porté, en partenariat étroit avec la MEL, une analyse de « la Destination Lille vue par les traces numériques des visiteurs » portée par l'Equipe Interdisciplinaire de Recherches Sur le Tourisme (EIREST) dans une démarche méthodologique innovante. Cette étude a fait l'objet d'une publication et d'un événement dans un lieu symbolique pour les questions numériques métropolitaines, Euratechnologies. Cet événement a permis de présenter les résultats et de partager les ambitions à développé sur le digital pour le tourisme métropolitain.

L'Agence a par ailleurs entamé un vaste état des lieux de l'offre des lieux de tourisme d'affaires et événementiel d'entreprises, premier jalon d'une démarche partenariale avec la MEL et le « Convention Bureau ».

L'Agence produit également un Flash Tourisme, un outil de connaissance synthétique du champ touristique présentant des chiffres clés et des tendances sur une thématique. Publié en juin, un numéro du flash tourisme a porté sur « les activités fluviales et fluvestres » et a été diffusé à l'ensemble des acteurs du tourisme.

Enfin, l'Agence partage régulièrement son expertise, auprès de la MEL, des partenaires du territoire et des potentiels investisseurs, sur les hébergements touristiques et les projets hôteliers et de résidences de tourisme identifiés sur le territoire.



© MEL - Le centre ville de Lille

ATTRACTIVITÉ

Le logement des étudiants

Les Rencontres du logement des étudiants

La métropole lilloise accueille aujourd'hui 118 000 étudiants ; elle est une des métropoles françaises les plus attractives en la matière. Le logement de ses étudiants constitue un enjeu fort, dont l'Agence s'est saisie depuis plusieurs années. Les rencontres métropolitaines du logement des étudiants, organisées en janvier 2019 par la MEL, ont permis de partager largement avec les acteurs de la filière les grands enjeux auxquels le territoire fait face. Le diagnostic réalisé par l'Agence en 2018 a permis d'alimenter les débats, grâce à la capitalisation de données relatives aux différents parcs de logement dédiés.

Les conditions de vie étudiantes

Par ailleurs, l'Agence a participé à une grande enquête sur les conditions de vie étudiante, portée par l'Observatoire régional du logement des étudiants (ORES) à l'échelle de l'académie de Lille. Après avoir été associée à la structuration du questionnaire, aux côtés des observatoires des universités et du rectorat, l'Agence a participé avec l'ORES à l'exploitation des données relatives au logement sur le territoire métropolitain. Cette approche quantitative a été complétée par une approche qualitative, dans le cadre d'un atelier avec les étudiants de Master 2 de Science Politique de l'Université de Lille visant quelques thématiques ciblées.

La création d'un observatoire, labellisé au niveau national

Ces temps d'échanges entre partenaires se poursuivent à présent au sein de l'Observatoire métropolitain du logement des étudiants, lancé à l'issue des rencontres métropolitaines de janvier, partie intégrante de la feuille de route de la Métropole Européenne de Lille et animé par l'Agence. Cet observatoire vise à proposer une consolidation régulière des données et la mise en place de plusieurs comités techniques réunissant les acteurs métropolitains, privés et publics. Labellisé en avril 2019 à l'échelle nationale, cet observatoire s'inscrit dans le cadre du réseau des observatoires territoriaux du logement des étudiants portés par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et la Caisse des dépôts et consignations. Les données ainsi récoltées alimentent l'observatoire national du Plan 60 000 logements, notamment via le logiciel national CLEF. La coordination des acteurs a lieu également à l'échelon régional avec les services de l'État. Le réseau des observatoires s'est notamment réuni en octobre à Reims afin d'harmoniser ses méthodologies et mutualiser ses réflexions.



© ADULM

La poursuite des travaux dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH)

L'Agence poursuit également son travail avec la MEL dans le cadre de l'élaboration de son PLH. L'Agence est particulièrement mobilisée sur les réflexions autour de la localisation préférentielle du logement des étudiants qui doivent aboutir en 2020.

ATTRACTIVITÉ

Mémo Enseignement supérieur, recherche, innovation

Proposer une vision métropolitaine de l'Enseignement Supérieur

Le domaine de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) est particulièrement dense dans la métropole lilloise : trois universités publiques, tout juste fusionnées en 2018, une université catholique, de nombreuses écoles, publiques comme privées... et cela rien que pour l'offre d'enseignement supérieur. Dans le cadre de sa série Mémo, l'Agence a proposé une publication dédiée à ce champ pluriel. Largement diffusé auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment lors des rencontres de l'économie de novembre 2019, il a été le fruit d'un travail partenarial.

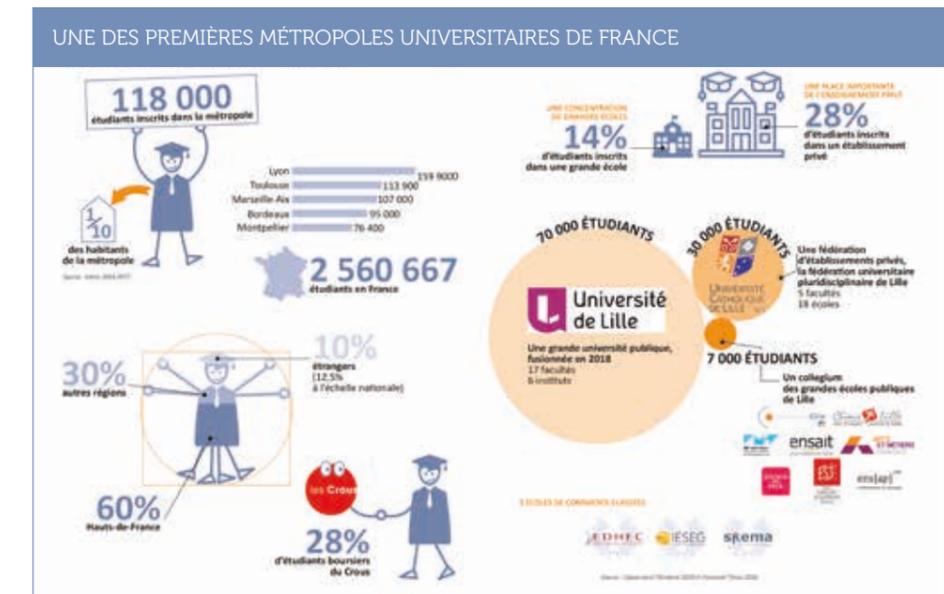
Une approche transversale de l'Enseignement supérieur et de son écosystème

Le Mémo a permis de regrouper les éléments issus d'études plus spécifiques menées sur chacun des thèmes, souvent traités indépendamment les uns des autres. Le Mémo aborde ainsi les données clefs allant de l'offre d'enseignement, sa spatialisation, son impact économique, le logement des étudiants jusqu'aux grands domaines de recherche et d'innovation.

Un focus sur les grands domaines de recherche

Dans l'académie de Lille, les dépenses de recherche sont réparties de façon équitable entre les acteurs privés et publics. La recherche métropolitaine portée notamment par la labellisation I-Site, investit trois grands domaines : biologie, santé, nutrition ; sciences et économie du numérique ; matériaux innovants, physique, chimie. Pour chacun, sont mis en exergue dans le Mémo les grands sujets de recherche, les équipements remarquables ainsi que l'écosystème dans lequel il s'inscrit.

Le Mémo permet de donner une vision synthétique avec des chiffres clés



ATTRACTIVITÉ

Regard sur les activités fluviales et fluestres

En 2019, l'Agence a réalisé un Flash tourisme consacré à la question des activités fluviales, l'état actuel des infrastructures et les potentiels de développement de la filière du tourisme fluvial.

Dans ce Flash tourisme les principaux chiffres clés ont été présentés, ainsi que les résultats de l'état des lieux de la filière, basé sur des entretiens avec les principaux acteurs de la filière : Voies Navigables de France, Ports de Lille, l'Association Droit au Vélo, le service

Espaces Naturels de la MEL, l'Association Lys sans Frontières... Une cartographie a pu être dressée, reprenant les équipements du territoire (aire d'accostage des paquebots fluviaux, gare d'eau, écluses, ports de plaisances, haltes nautiques), les équipements à proximité de la voie d'eau (eau, électricité, commerces, sanitaires, récupération des eaux grises, laverie, embarcadère) ainsi que le réseau de pistes cyclable le long de cette voie d'eau.



© MEL - Wambrechies

Le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires est prioritaire dans la stratégie touristique définie par la Métropole Européenne de Lille. Dans ce champ de développement spécifique, le service tourisme de la MEL a lancé trois volets d'études : sur l'offre, sur l'activité et sur la clientèle du tourisme d'affaires.

Le premier volet d'étude sur l'offre a été confié à l'Agence. Durant le premier trimestre, l'Agence a précisé les modalités de l'étude, les définitions et la méthodologie en lien avec l'observatoire du tourisme de la MEL et le Bureau des Congrès de l'agence d'attractivité Hello Lille. Au second trimestre, le recensement de l'offre a été effectué à partir de différentes sources (bases de données, relevés de l'offre institutionnelle, webscraping...) et par de nombreux entretiens avec les professionnels.

Le rendu de cette étude est prévu pour 2020. L'Agence sera également en charge du volet activité du tourisme d'affaires et sera associée au suivi du volet clientèle.



© MEL - Expobiogaz - Lille Grand Palais

ATTRACTIVITÉ

Partenariat avec le Comité Grand Lille

Le Comité Grand Lille (CGL), structure totalement informelle qui rassemble plus d'un millier de décideurs des mondes économiques, politiques, administratifs, académiques, culturels, œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille, à travers un rayonnement à des échelles différentes.

L'Agence, qui a contribué à la création du CGL, lui apporte un soutien à travers un partenariat renouvelé en 2019, notamment dans l'identification, la définition et la mise en œuvre de ses actions.



© MEL - Rencontres métropolitaines de l'économie

4 — Design

Le design irrigue aujourd'hui de plus en plus de champs et ne peut plus être pensé comme une discipline dissociée des autres champs disciplinaires. C'est en ce sens que le design a été intégré à l'Agence, dans ses projets et ses pratiques.

Divers projets ont donc été élaborés en 2019, abordant les multiples facettes du design et développant des contenus et formats très différents. Liés au monde économique, à la fabrique urbaine et aux espaces publics, prenant la forme d'observatoire, de guides pratiques et d'aménagements concrets, tous participent à leur façon à l'événement Lille Métropole Capitale Mondiale du design 2020 et s'inscrivent déjà au-delà. Illustrant les préoccupations de l'Agence, ils permettent à la fois d'évaluer et de valoriser les savoir-faire présents sur le territoire en terme de design mais également de progresser en produisant des expériences visibles et tangibles.

DESIGN

POC Grand Boulevard

Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design est une occasion unique pour modifier et expérimenter de nouveaux « modes de faire » la ville, notamment sur l'aménagement des espaces publics. En lien avec la démarche territoire de projets Grand Boulevard, un travail partenarial mené par la MEL, le comité d'organisation Lille Métropole 2020 et l'Agence, en association avec les communes concernées, a permis d'identifier une série d'interventions « tests » sur l'espace public, en mode « tactique ».

En 2020, Lille Métropole est la première métropole française à être désignée « Capitale Mondiale du Design » par la WDO. L'ambition est de démontrer comment le design est un accélérateur de transformation du territoire, engageant ses acteurs dans un processus vertueux de transition écologique, industriel et technologique, vecteur de progrès social.



POC

Proof Of Concept

Le Comité d'organisation de la métropole a préparé cette année 2020 en organisant et en stimulant des appels à initiatives, sur l'ensemble du territoire métropolitain, par la mise en place de POCs. Acronyme issu du vocabulaire du design, le POC, pour « Proof Of Concept », définit la phase de test, préalable à la réalisation de prototypes, qui permet d'éprouver, de prouver la faisabilité d'une intention, d'un parti (concept) au cours d'une démarche de projet. Le terme « démonstrateur » lui est parfois préféré. Ces appels à POC lancés par le Comité d'organisation ont donc concerné des champs très variés, en termes de thématiques, de périmètres et d'acteurs. Concernant l'aménagement d'espaces publics, la Direction de la voirie de la MEL, s'appuyant sur les nombreuses études préexistantes (et notamment celle réalisée en 2009 par le groupement CAP-Paysages-OGI-Indiggo-Audibert), a élaboré, dans le cadre d'une collaboration commune avec LM2020 et l'Agence, un POC dédié au Grand Boulevard.

Parallèlement, l'Agence a initié, fin 2018, la démarche « Territoire de projets » Grand Boulevard qui vise à articuler vision à long terme et actions à court terme sur ce territoire.

Dans la perspective de ce POC, la MEL, le Comité d'organisation Lille Capitale mondiale du Design et l'Agence ont ainsi co-organisé plusieurs réunions de travail avec les communes concernées, qui ont permis de mettre en avant cinq enjeux porteurs pour le Grand Boulevard :

- son rôle en termes d'attractivité ;
- son adaptabilité aux diverses mobilités ;
- les coupures urbaines qu'il engendre et donc les coutures qu'il suggère aujourd'hui ;
- sa fonction dans le « grand paysage » et son potentiel environnemental ;
- le confortement de son identité et la nécessaire unité de cet espace public singulier.



© Guinguet / ADULM

Issu de ces réflexions, l'objectif global et partagé de ce démonstrateur vise donc à modifier le mode d'occupation de l'espace public, à remettre de l'espace à disposition de la vie locale, du paysage ou des nouveaux modes de déplacements, en réajustant le mode d'occupation de l'espace public. Des aménagements sont ainsi envisagés à certains carrefours, lieux d'articulations entre le boulevard et les voies perpendiculaires irrigant les différentes communes composant ce territoire. D'autres aménagements visent à une « pacification » des voies latérales, et, de façon générale, à une réappropriation de l'espace public au profit de la vie locale pour (re)faire du boulevard un lieu de vie, d'accueil, de promenade et de villégiature.

Les objectifs du POC Grand Boulevard se sont progressivement dessinés, en concertation avec les communes concernées. Des lieux et espaces, supports des expérimentations, ont été ainsi identifiés permettant, en parallèle, de décliner différentes pistes d'actions. Celles-ci, articulées entre elles, peuvent apporter une réponse aux différents enjeux précédemment cités :

- l'aménagement de trois carrefours (le carrefour St Maur situé sur le tronçon commun, le carrefour Planche Epinois

- localisé sur la branche de Roubaix, et le carrefour des Trois Suisses sur la branche tourquennoise du boulevard), lieux animés par le tramway et la présence de commerces ;
- la mise à 2 x 1 voie du tronçon 3 Suisses / Ma Campagne ;
- un dispositif de fleurissement général « partout où cela est possible » ;
- la mise en place de « parklets », dispositif permettant de libérer des emprises de stationnement pour des usages commerciaux ou non (terrasses, extensions d'étals, etc.) et s'appuyant sur l'appel à volontariat des commerces et habitants riverains.

Une réappropriation de l'espace public au profit de la vie locale.



© MEL - Grand Boulevard - Aménagement du carrefour 3suisses

Afin de traduire et donner forme à ces intentions programmatiques, la MEL a sélectionné, fin 2019, une équipe pluridisciplinaire constituée de l'agence de design Vraiment Vraiment, associée à l'agence Phare. Cette mission comprend la mise en œuvre du POC afin de tester, en vraie grandeur, des aménagements sur des espaces libérés et rendus disponibles par des travaux préalables de voirie. Ces différentes actions, traduites in situ par la réalisation de prototypes, permettront une évaluation, en continu, de la démarche et de l'adaptation du Grand boulevard à l'évolution de ses usages.

Afin de réaliser ce projet, en alliant au mieux les différentes expertises, le designer propose ainsi, dans son offre, d'organiser le processus en quatre phases qui se dérouleront tout au long de l'année 2020.

PHASE 1

Embarquer la communauté du Grand boulevard par l'information des citoyens, l'identification d'usagers moteurs, l'observation et le recueil d'informations de terrain.

PHASE 2

Concevoir et préfigurer le POC par la réalisation de kits d'aménagement urbain répliquables permettant de déployer les actions identifiées tout du long du boulevard.

PHASE 3

Fabriquer et installer de nouveaux aménagements de l'espace, basés sur la participation des habitants, afin d'œuvrer à la pérennisation des différents dispositifs.

PHASE 4

Concevoir une évaluation collective et rigoureuse, en interrogeant successivement la pertinence, la cohérence et l'efficacité des prototypes.



© ADULM



© Vraiment Vraiment



© Vraiment Vraiment

L'Agence a contribué à la production de ce projet par :

- l'analyse des potentiels et enjeux du Grand boulevard (issue notamment du travail sur le « Portait de territoire » du Grand boulevard publié en 2019) ;
- la co-organisation, aux côtés du Comité d'organisation et de la Direction de la voirie de la MEL, de quatre ateliers mensuels, au printemps 2019, réunissant les techniciens et/ou représentants des différentes communes ;
- des rencontres avec les élus (maires ou adjoints) des villes concernées, permettant de croiser les intérêts et d'affiner les objectifs et la faisabilité du POC ;
- des réunions de présentation de la démarche afin de valider les éléments de programmation retenus auprès des différentes communes.

Enfin, l'Agence a participé à la consultation des équipes de design auprès de la MEL, notamment par une contribution à la rédaction des documents de consultation.



© ADULM - Atelier co-construction collectives

Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design est un moment qui doit cristalliser et rendre visibles les ambitions portées sur le territoire de la métropole lilloise au travers d'actions concrètes. Dès 2020, le POC Grand boulevard doit permettre de tester les possibles tout en confortant la place de la maîtrise d'usage dans le projet et en préfigurant des usages émergents. Ces interventions

doivent être perçues comme un premier jalon dans la construction d'une stratégie de transformation de cet axe et du territoire à plus long terme.

✓
Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design est une occasion unique pour modifier et expérimenter de nouveaux "modes de faire" la ville.
✓

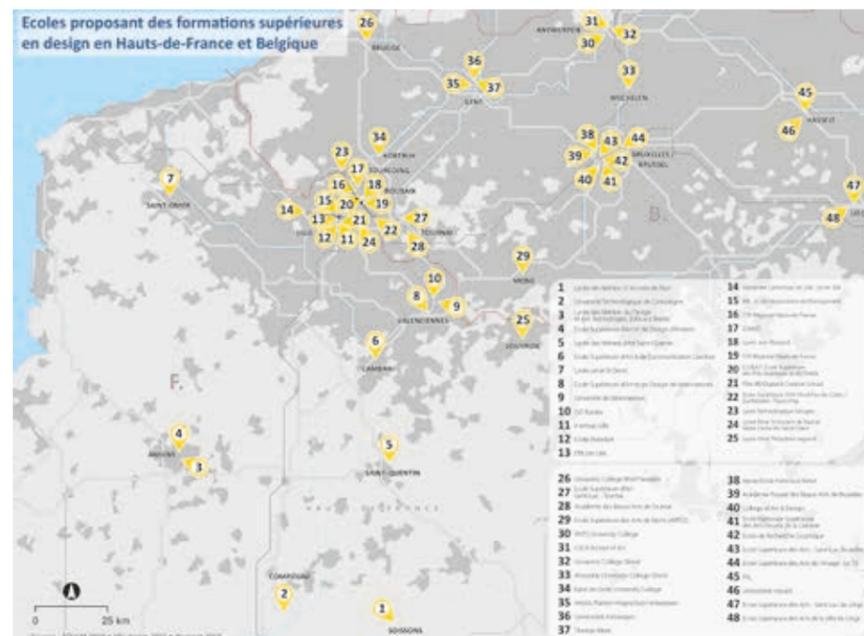
DESIGN

Designscope, l'observatoire du design

L'Agence et lille—design, plateforme de développement économique par le design, ont amorcé en 2019 la mise en place d'un observatoire du design à l'échelle de la région Hauts-de-France et à visée nationale. Celui-ci a été notamment inscrit dans les propositions présentées lors des Assises du Design, organisées par les ministères de l'Economie et des Finances et de la Culture, qui ont eu lieu en décembre 2019.

Cette démarche pilote, nommé Designscope, a pour vocation de mieux comprendre l'impact économique du design dans les entreprises et sur le territoire régional afin, à terme, de mieux l'intégrer aux sein des entreprises et orienter en conséquence les politiques publiques métropolitaines, régionales et nationales. Le Designscope a donc pour objectifs de connaître l'offre et la demande locales en design, d'évaluer les niveaux de pratique et enfin de mesurer l'impact économique du design au sein des entreprises. Il s'agira de prendre la mesure à des intervalles de temps réguliers de la dynamique d'évolution du secteur, chez les prestataires en design (indépendants, agences...) et chez les clients (entreprises, collectivités...). Le Designscope s'attache également à regarder tout l'écosystème du design et notamment sous le prisme de la formation afin de reconnaître la profession de « designer ». A cette fin, des outils et travaux propres à cet observatoire doivent être créés : recensement et création de base de données, travaux de recensement mais également enquêtes qualitatives menées auprès d'entreprises... L'année 2019 a permis dans un premier temps l'élaboration du projet, en partenariat avec lille—design, et l'identification de partenaires à associer sur le territoire régional mais également ailleurs en France. Il s'agit en effet de partager cette réflexion avec d'autres structures dédiées au design, tels que la Cité du design de Saint-Etienne accompagnée d'EPURES, l'agence

d'urbanisme de la région stéphanoise, en vue de déployer cette observation sur d'autres territoires. Ce premier temps a permis également l'élaboration de certains outils (base de données, questionnaires...) jusqu'à la réalisation de certains travaux comme la réalisation d'un premier recensement des écoles et formations supérieures diplômantes en design régional et transfrontalier et la réalisation d'enquêtes auprès d'entreprises en phase de test, préalablement au déploiement de cet observatoire en 2020.



DESIGN

Design et urbanisme : nouveaux modes de comprendre, de concevoir et de faire la ville

En continuité des ateliers organisés lors de la 39^e rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et dans le contexte de l'événement Capitale Mondiale du Design 2020, l'Agence a poursuivi ses réflexions sur le design en les croisant avec les nouvelles pratiques à l'œuvre dans le champ de l'urbanisme. La production d'un ensemble de quatre livrets sur le data design, le metropolitan design, l'urbanisme transitoire et les appels à projets urbains innovants a été engagée en 2019. Il s'agit de comprendre comment se « dessine » la ville aujourd'hui et demain et de questionner en quoi les principes du design se traduisent dans l'observation, la conception et la production de l'espace urbain et du territoire. La publication de ce travail est prévue en 2020.



© Agence Lin / greatplacetomove.net

5 — Fabrique urbaine

La fabrique urbaine désigne le processus de transformation de la ville et du tissu urbain.

Les principales caractéristiques observées sont la morphologie et les formes urbaines, les modes opératoires et le rôle des différents acteurs ainsi que la programmation et les activités qui font vivre la ville. L'étude de la fabrique urbaine consiste à identifier les changements en cours et les enjeux de demain. Celle-ci est en pleine mutation, actionné par différents leviers : coproduction public-privé, modification du rôle des acteurs, participation des habitants... sans oublier la prise en compte d'un enjeu de taille pour la mutation de nos territoires qu'est la prise en compte des aspirations et réalités environnementales. C'est ce changement de modèle qui a fait l'objet de différents travaux menés par l'Agence.

FABRIQUE URBAINE

Atelier Ville productive

Ville productive : de quoi s'agit-il ?

L'Agence a ouvert en 2019 un nouveau champ de réflexion autour de la « ville productive ». Cette notion est un des principaux sujets émergents de la fabrique urbaine contemporaine. Elle désigne un type d'environnement urbain dont la mixité fonctionnelle est élargie aux fonctions économiques de production de biens matériels. Penser la ville productive, c'est donc penser le maintien ou le retour d'activités économiques liées à l'industrie, l'artisanat ou encore l'agriculture, au cœur des villes. Plusieurs enjeux sous-tendent cet objectif : écologiques en réduisant la distance entre les lieux de production et les lieux de consommation, ou d'emploi en rapprochant la main d'œuvre des lieux où elle travaille.

La ville productive pose néanmoins certaines questions à résoudre : quelles activités productives sont compatibles avec un milieu urbain habité ? Quelles nuisances ces activités génèrent-elles ? Quelle intégration urbaine de l'économie productive ? Quelles formes urbaines pour faire cohabiter ces différentes fonctions ?

La ville productive sur le versant nord-est de la métropole lilloise

Ce travail autour de la ville productive est issu des réflexions menées dans le cadre de la démarche Territoire de projets « Pôle métropolitain Nord-Est ». Ce territoire de près de 300 000 habitants qui se déploie autour des centres urbains de Roubaix et Tourcoing s'est longtemps développé par et pour l'industrie textile. Ville productive de fait, son fonctionnement est entré en crise avec la disparition progressive des usines, ou pour être plus précis, avec la transformation des activités industrielles et artisanales et leur installation en périphérie. En effet, 1/3 des surfaces dédiées aux activités existantes en 1983 (350 ha) ont disparu de la ville en 30 ans. Mais dans le même temps, 400 ha ont été créés en périphérie.

Ce phénomène a de lourdes conséquences aujourd'hui sur les villes de Roubaix ou Tourcoing, tant sur le plan urbain avec le développement de friches que sur le plan économique avec un chômage massif en particulier pour les plus modestes et les moins qualifiés. **Réinventer la ville productive de demain s'est logiquement imposé comme un objectif stratégique pour l'avenir du Pôle métropolitain Nord-Est**, afin de répondre à la fois à l'enjeu de développement économique et d'emploi, et à celui de l'amélioration de son cadre de vie.

Ces deux objectifs étant jusqu'alors pensés de manière indépendante plutôt que complémentaire sur le territoire, la problématique a été formulée par l'Agence de la façon suivante : comment concilier, en ville, l'enjeu de développement d'une économie productive pourvoyeuse d'emplois peu qualifiés et celui de la qualité du cadre de vie (urbain, architectural et paysager) ?

Un atelier de recherche-action réalisé par l'École d'Urbanisme de Paris

L'Agence a formulé cette question à la promotion d'étudiants en Master 2 « Développement urbain intégré » de l'École d'Urbanisme de Paris à Marne-la-Vallée. Encadrés par les enseignants-chercheurs Yoan Miot et Nadia Arab, ils ont cherché à y répondre dans le cadre d'une démarche de recherche-action qui s'est déroulée de septembre 2019 à janvier 2020. Leur travail s'est concentré tout particulièrement sur trois sites choisis par l'Agence, volontairement contrastés pour poser en des termes distincts les enjeux d'intégration urbaine de l'économie productive, mais suffisamment typiques de situations urbaines qu'on trouve ailleurs sur le versant nord-est : **la Mackellerie à Roubaix, le Boulevard industriel à Tourcoing et la Lainière entre Roubaix et Wattrelos.**

Le travail s'est déroulé en trois phases au cours desquelles les étudiants ont produit différents matériaux :

- **une semaine intensive sur le terrain** leur a permis de recueillir la parole des acteurs locaux (MEL, communes, Chambre de métiers et de l'artisanat, SEM Ville Renouvelée...) comme des usagers (entreprises et habitants) ;
- **une phase de diagnostic des sites**, de production de connaissances théoriques, de synthèse des documents de politiques publiques et des entretiens, permettant de bien définir les enjeux spécifiques de la ville productive sur ce territoire ;
- **une phase de propositions**, structurées autour de trois grands types d'activités productives permettant de répondre aux enjeux identifiés.

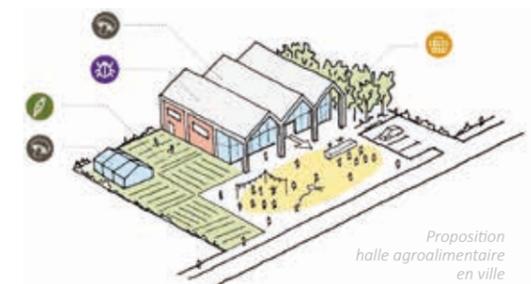
L'Agence, en tant que commanditaire, a accompagné les étudiants à chaque phase du projet afin d'orienter au mieux leur travail au regard des objectifs énoncés dans la commande. Les résultats de cette recherche-action donneront lieu à une restitution des étudiants à l'ensemble des acteurs mobilisés et à un rapport remis à l'Agence.

De la ville productive textile du XX^e siècle à la ville productive écologique du XXI^e

Parmi les principaux enseignements à retenir, il y a celui de la grande acceptabilité sociale de la proximité de l'économie productive pour les habitants du territoire. C'est le délitement de la ville productive textile et ses conséquences (friches, fermeture des commerces, chômage) qui sont perçus comme nuisibles au cadre de vie plus que sa présence. En revanche, **la ville productive écologique de demain doit permettre de résoudre les dysfonctionnements de celle d'hier** (nuisances des camions, absence d'espaces verts, consommation excessive de ressources...), tout en s'appuyant sur le déjà-là (tissu économique, initiatives locales, qualification...) et ses potentiels (économiques, fonciers, environnementaux...).

C'est pourquoi la logistique urbaine, le paysage productif et l'économie circulaire des déchets du BTP sont les catégories qui ont été explorées par les étudiants : pour chacune, ils ont identifié une typologie d'activités économiques à développer, des stratégies d'implantation en milieu urbain, des logiques d'accessibilité et des modèles immobiliers pertinents sur la base d'un benchmark réalisé en France ou en Europe.

La ville productive écologique de demain doit permettre de résoudre les dysfonctionnements de celle d'hier.



Un chantier à poursuivre par l'Agence en 2020

Si ce travail nourrira assurément le débat sur l'avenir du « pôle métropolitain nord-est », dans le cadre de la démarche Territoire de projets, il constituera aussi la base d'une réflexion plus large sur la ville productive à l'échelle métropolitaine. En effet, les étudiants proposent une typologie « d'îlots-types » récurrents sur l'ensemble du versant nord-est et de la métropole lilloise. Des propositions d'implantation des activités en fonction du type d'îlot et de son voisinage ont été énoncées, allant jusqu'à approcher des principes réglementaires à mobiliser dans les documents de planification.

L'Agence poursuivra ainsi sa réflexion sur la ville productive en 2020, un sujet éminemment transversal qui convoquera ses multiples expertises : de l'économie à la planification stratégique en passant par l'architecture et les mobilités.



© ADULM - Visite lainière

Approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise

Entre 2018 et 2019, l'Agence a consacré une étude au phénomène de la vacance. Il s'agissait à la fois de dresser un diagnostic consolidé des différentes formes de vacance à l'échelle métropolitaine et d'accompagner cet état des lieux de propositions renouvelées afin de dessiner une stratégie intégrée de remobilisation des espaces vacants, adaptée à l'ampleur et à la durée du phénomène.

Cette étude, publiée en mai 2019, a suscité l'intérêt de nombreux acteurs locaux ou nationaux. L'Agence a eu l'occasion de présenter ce travail lors d'événements ouverts au public comme les Rencontres territoriales des urbanistes organisées par le CNFPT en octobre 2019, qui avaient pour thème « Les friches : une opportunité pour les territoires », ou encore lors du séminaire « Occupations transitoires : outil de développement urbain ou levier d'implication citoyenne ? » organisé par l'association Interphaz en octobre 2019 également.

Un travail de partage technique a également été mené, auprès des services de la MEL, de la Région, des communes de Lille, Roubaix, Tourcoing ou encore Wattrelos, de la Direction départementale des territoires et de la mer, du port de Lille, des promoteurs immobiliers, etc...

Enfin, des acteurs d'autres territoires de France métropolitaine ont sollicité l'Agence, notamment afin d'obtenir des éclairages méthodologiques (réseau FNAU, collectivités, bureaux d'études...). Ceci témoigne d'un mouvement général en France de redécouverte de ce sujet à l'heure où les territoires sont enjointés à limiter l'artificialisation des sols, à renouveler les espaces urbains délaissés et à expérimenter de nouvelles approches.

En effet, plusieurs enjeux majeurs sont directement liés à la résorption de la vacance métropolitaine : la maîtrise de la consommation de nouvelles terres agri-

coles, la qualité du cadre de vie métropolitain et la solidarité avec les habitants les plus pauvres, souvent confrontés à un environnement dégradé par la vacance.

Se pose alors la question suivante : par quels moyens peut-on accélérer la résorption des espaces vacants et comment peut-on les inscrire dans une stratégie de transformation plus globale ?

De nouveaux modes d'action urbaine, plus sensibles aux différents temps des lieux et plus ouverts aux jeux d'acteurs, jusqu'ici inhabituels, ont vu le jour ces dernières années. Ils définissent les contours d'un urbanisme alternatif, pour lequel le chemin emprunté et ses étapes sont au moins aussi importants que la destination finale.

C'est pourquoi l'Agence a choisi de poursuivre ce premier travail de connaissance de la vacance métropolitaine et de propositions pour la résorber, en investiguant trois de ces approches innovantes de la fabrique urbaine : la renaturation des friches urbaines dans une logique de resserrement urbain, les occupations temporaires liées à une approche d'urbanisme transitoire, et les outils alternatifs de revitalisation pérenne moins dépendants de la maîtrise foncière publique.

Comment faciliter les occupations temporaires sur le territoire métropolitain afin de réduire la vacance ? C'est la question à laquelle l'Agence tentera de répondre en 2020.

Territoire de la Métropole Européenne de Lille

■ Espaces urbanisés
■ Espaces naturels et agricoles

Vacance résidentielle

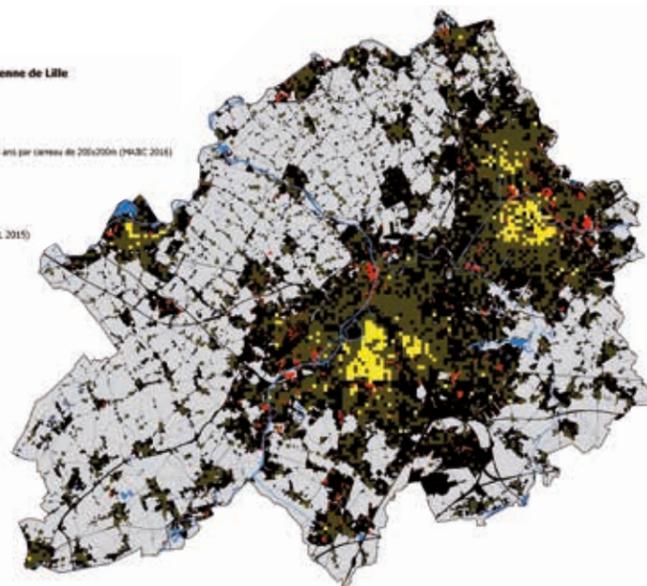
Nombre de logements vacants (depuis plus de 3 ans par census de 2014/2016) (INSEE 2018)

■ 1 à 10

■ plus de 10

Vacance foncière

■ Friches et délaissés urbains (OCCEUR, 2015)



L'Université et la ville

25 nov.
2019

L'Université a un impact remarquable sur le plan urbain, par son emprise et son patrimoine et en tant que grand générateur de flux. L'Agence a participé à l'élaboration des différents schémas relatifs à l'enseignement supérieur, à l'échelle régionale (Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, schéma de la vie étudiante) ou métropolitaine (Schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de recherche, convention MEL-Université de Lille).

En 2019, l'Agence a organisé un séminaire technique sur le thème « L'Université et la Ville » pour les universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et leurs partenaires dans la métropole afin que soient échangées les bonnes pratiques et débattues les options d'aménagement. Le 28 novembre, étaient réunis pour une journée à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille métropole près de 50 partenaires : MEL, rectorat, Comue Lille Nord de France, villes, Région Hauts-de-France, Crous, Université de Lille, Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille ou encore des écoles.

Cet événement technique, propice à l'échange de bonnes pratiques et certainement contributeur d'une vision métropolitaine, a permis aux établissements de présenter leurs projets de développement. Ce que l'on retient notamment des échanges, c'est la place majeure prise par l'usage et l'utilisateur dans la conception des projets, ce qui vient bouleverser les modes de faire. Ainsi les tiers lieux (fablab, épicerie solidaire...) élargissent les champs d'apprentissage et font évoluer le rapport à l'étudiant. De même, les espaces publics aux abords des sites universitaires offrent des opportunités de

projets étudiants. On note également une forte sensibilité à la transition écologique. L'Université se saisit dans ce sens des politiques de mobilité ou encore des usages de l'espace public.

La place majeure prise par l'usage et l'utilisateur dans la conception des projets vient bouleverser les modes de faire.



FABRIQUE URBAINE

Recensement de projets



En 2019 a été entrepris le recensement de projets d'aménagement de la Métropole lilloise. L'objectif était de compiler de manière exhaustive les projets futurs et récemment livrés au "T zéro" de 2019 pour alimenter les réflexions de la cohérence programmatique à l'échelle de la métropole. Toutes les catégories de projets étaient concernées : les opérations d'habitat et d'activités mais aussi celles d'équipements, de nouvelles infrastructures, de création d'espaces verts et d'espaces publics.

Le travail de recensement est nécessaire pour éclairer la connaissance globale du territoire et la cohérence de son déve-

loppement. C'est aussi un outil clé pour élaborer la future stratégie foncière avec l'objectif "Zéro artificialisation nette" lancé par le gouvernement. Néanmoins ce travail se confronte à la complexité de centraliser des informations de sources diverses. Il offre une vision claire et dégage des tendances, mais il couvre différemment le territoire du SCOT. En effet, 75% des projets sont recensés sur la MEL et 100% le sont sur le territoire de la Communauté de communes Pévèle Carombault.

Urbanisme transitoire

Dans la continuité de l'étude « Une approche renouvelée des lieux vacants » et en lien avec la thématique design, l'Agence a continué de développer son expertise sur l'urbanisme transitoire avec pour objectifs de partager les expériences et connaissances dans ce champ et de poser les bases d'un débat métropolitain sur ce nouveau mode de faire. En effet, une série d'occupations temporaires émerge actuellement sur le territoire métropolitain dans des cadres très divers et laisse entrevoir des trajectoires multiples pour des sites et lieux « en attente ». En 2019, un premier document a été réalisé, identifiant les caractéristiques et apports de cette approche innovante. L'Agence poursuit ces réflexions au travers d'un travail partenarial et d'une série d'entretiens réalisés auprès d'acteurs locaux. Il s'agit d'énoncer les conditions et modalités pour un déploiement de ce type d'initiatives sur la métropole lilloise.



© ADULM - L'hirondelle à Lille



© MEL - Fives Cail

6 — Planification

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole fixe les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme en matière d'habitat, d'accessibilité, de développement économique et commercial, d'environnement et de cadre de vie pour la période 2015 – 2035.

Il couvre un territoire d'environ 1,25 million d'habitants et 133 communes, réparties en 2019 encore sur trois intercommunalités : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les communautés de communes Haute-Deûle (qui intégrera la MEL en 2020) et Pévèle Carembault. L'Agence est l'outil technique du Syndicat mixte du SCOT. Elle contribue au suivi et à la mise en œuvre du SCOT à travers les territoires de projets, l'accompagnement des élus et des plans locaux d'urbanisme ainsi que d'autres procédures et travaux liés au développement et renouvellement urbain et rural, à l'urbanisme commercial et la protection de l'environnement et de la ressource en eau.

PLANIFICATION

Focus

Territoire de projets

« Pôle métropolitain Nord-Est »

Une dynamique engagée et à poursuivre

La démarche Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est a été initiée à l'Agence en 2016. C'est une démarche de pilotage et d'animation, politique et technique, ayant pour objectif de faire émerger une vision partagée pour ce territoire intercommunal de 300 000 habitants à court, moyen et long terme. C'est un processus sur le long cours permettant l'appropriation et l'engagement de l'ensemble des acteurs dans un processus de projet.

Dans ce calendrier, l'année 2019 a été une année charnière. Elle a tout d'abord marqué l'aboutissement de la mission confiée par la MEL à l'Agence visant à définir une stratégie intercommunale de renouvellement urbain à l'échelle du versant nord-est de la métropole, dans le cadre de la définition du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Les attendus étaient de recoller l'ensemble des projets NPNRU entre eux et avec les autres projets urbains en cours ; de replacer chaque quartier NPNRU dans une stratégie d'aménagement à l'échelle du territoire ; d'identifier les conditions de réussite des projets complémentaires à l'effort d'aménagement (éducation, emploi, santé...).



Pour rappel, cinq priorités stratégiques ont été validées par les partenaires en 2018 lors d'un premier comité d'orientation stratégique.

Elles constituent la feuille de route de la démarche. Chacune formule une problématique du territoire nécessitant un découplage des politiques publiques en vue d'y apporter une réponse :

- Quelle identité pour ce second pôle métropolitain ?
- Quel développement économique au profit des habitants du territoire ?
- Quelle qualité de vie propre à ce territoire ?
- Quelles relations renforcer avec les territoires voisins ?
- Quelles innovations pour répondre de façon plus inclusive aux problématiques sociales ?

Le plan guide : une stratégie de développement intégrée, phasée et spatialisée

Sur la base des travaux réalisés en 2018, le 1^{er} semestre 2019 a été consacré à la formalisation d'une stratégie de développement intégrée (multithématique), phasée à court, moyen et long terme, et spatialisée. Cette stratégie a été formalisée par un plan guide, remis à la MEL en mai 2019 en amont de son passage au Comité National d'Engagement de l'ANRU devant valider le volet métropolitain de son projet NPNRU.

Plusieurs étapes ont été menées afin de permettre la formalisation de ce document final, répondant à la fois aux attentes fixées par le calendrier NPNRU mais également au souci permanent de maintenir un travail collectif et partagé sur la proposition de développement du territoire. Chacune de ces étapes a conduit à des productions spécifiques réalisées par l'Agence.

1. Les ateliers techniques : temps de construction du projet avec les communes et la MEL

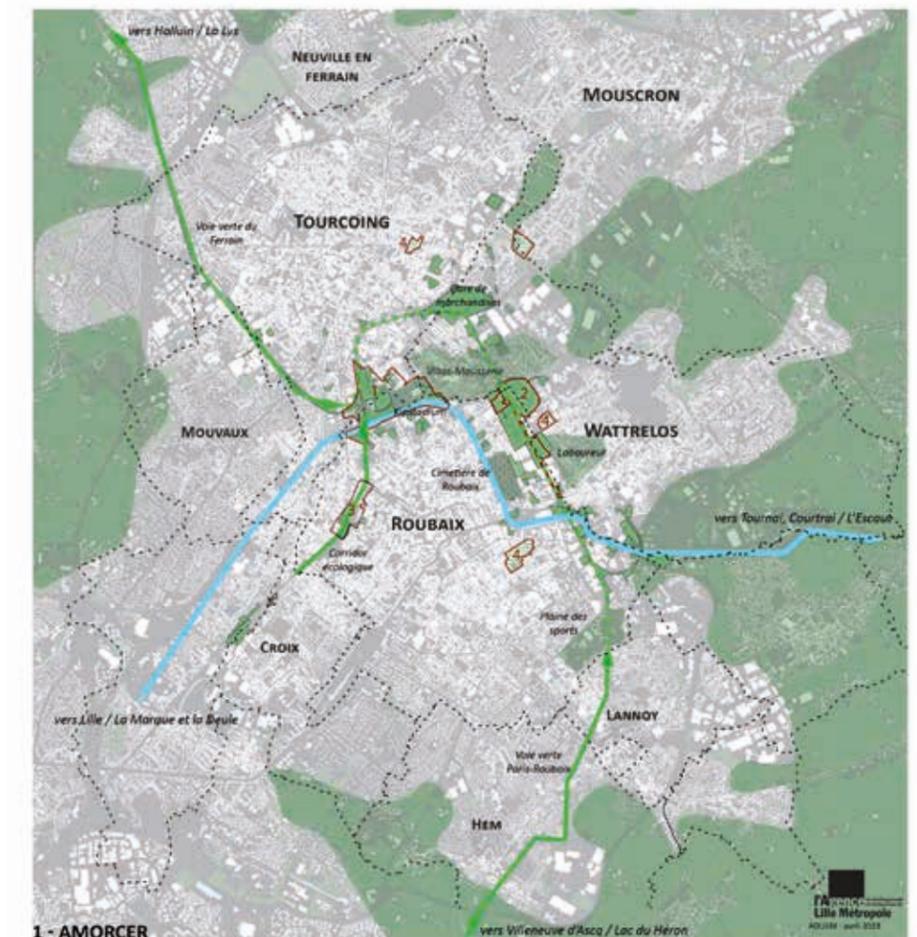
Un premier atelier a eu lieu en mairie de Wattrelos en mars 2019. Son objectif était de présenter un travail de benchmark sur 3 territoires similaires par leurs problématiques ayant chacun mis en place une stratégie d'aménagement à grande échelle et sur un temps long : le Parc Naturel Urbain de Strasbourg, l'Opération d'Intérêt National de St-Etienne, et le Contrat de Développement Territorial de Plaine Commune. Ces exemples ont permis de débattre de la façon d'aborder une stratégie similaire à l'échelle du territoire de projets.

Le second atelier s'est tenu en mairie de Hem en avril 2019. Il s'agissait de partager et de mettre au débat un premier scénario de développement sur la base d'un recollage de l'ensemble des projets du territoire, en vue du Comité d'Orientations Stratégiques (COS), l'instance de pilotage politique de la démarche.

2. Un comité d'orientation stratégique (COS) : présentation de la proposition

Ce troisième COS s'est tenu en mai 2019 en mairie de Tourcoing. Toutes les communes du territoire étaient présentes, représentées par le maire ou par un élu, ainsi que la MEL, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et le département, afin d'étudier la stratégie de développement proposée par l'Agence dans le cadre du NPNRU. Cette proposition est fondée sur divers principes qui ont été partagés lors de ce comité : assumer une logique de différenciation territoriale sur le pôle Nord-Est au sein de la MEL, prioriser et hiérarchiser les projets entre eux selon une logique de phasage sur un temps long, faire de la renaturation des friches un outil de gestion de ce temps long de la mutation du territoire, consolider le maillage au sein du territoire et notamment par les transports en commun, créer des liens entre les projets par une armature paysagère d'échelle métropolitaine, véritable « cœur vert » du pôle métropolitain Nord-Est.

Les membres du COS se sont accordés sur la nécessaire poursuite de la démarche au-delà de cette échéance et sur la pertinence de cette échelle de réflexion.



1 - AMORCER LES VIDES COMME POINT DE DÉPART

Actions

- Qualifier le cadre de vie par un grand vide paysager au cœur du territoire
Par des vides existants de différentes natures (cimetière, terrain de sport, agriculture, parc, jardins privés)
- Par le verdissement des friches actuelles et futures
- Mettre en réseau ces vides pour construire une armature paysagère
Par la qualification du Canal de Roubaix et ses abords
- En complétant les voies vertes existantes au nord et au sud par la mutation du dernier maillon de l'ancienne voie ferrée Halluin-Somain

Projets impactés

- ZAC de L'Union (1), la Lainière (2) et campus Gare (3) au cœur de la trame : gestion transitoire des friches et continuités modes doux
- Secteurs PMRQAD (4) à proximité de la trame : dédensification



© ADULM - Visite « In situ »

PLANIFICATION

Visites In situ et approfondissements thématiques

Au 2^e semestre, la démarche Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est est entrée dans une phase de consolidation et de partage du plan guide au travers de différentes actions : réunions auprès des différents services des villes, organisation de visites thématiques à destination des élus du territoire (visites « In situ ») et approfondissements thématiques sur des questions précises soulevées par le plan guide, dans une perspective pré-opérationnelle.

Une visite « In situ » a été organisée à Strasbourg en septembre 2019. Les visites organisées pour cette journée sont venues éclairer tel ou tel point du plan guide. En l'occurrence, le matin a été consacré à la visite du Parc Naturel Urbain de Strasbourg afin de donner à voir aux élus et techniciens du territoire qu'il est possible de constituer une armature paysagère à partir d'espaces verts de diverses natures peu qualifiés, de surcroît à bas coût et en impliquant les habitants. L'après-midi a permis la visite de la ZAC des Deux-Rives, territoire immense de plusieurs centaines d'hectares, ancienne zone portuaire en mutation, située en vis-à-vis de l'Allemagne. Cette situation présente une échelle comparable à la somme des projets en cours au cœur du versant nord-est, mais dont la stratégie d'aménagement est structurée par une ligne de tramway transfrontalier et orchestrée par un seul et même aménageur, la SPL des Deux-Rives. Deux autres visites, Saint Etienne et Saint Denis, ont également été prévues et seront proposées dans le cadre de la poursuite de cette démarche.

Enfin plusieurs approfondissements thématiques ont été ou sont en cours de développement pour alimenter et approfondir les réflexions engagées dans le plan guide. Il s'agit d'en vérifier la faisabilité voire d'identifier les conditions de réussite pour leur mise en œuvre et de les partager avec les différents acteurs :

- **ville productive** : faire cohabiter développement économique et qualité du cadre de vie. Cette thématique a été explorée en 2019 ;

- **armature paysagère** : développer une armature paysagère à l'échelle de ce territoire par la renaturation de friches dont un tronçon d'une ancienne voie ferrée désaffectée ;

- **laboratoire des innovations sociales** : articuler l'urbain et l'humain.

Perspectives pour 2020

Les perspectives de travail pour ce Territoire de projets seront encore nombreuses en 2020. La réflexion sur la Ville productive a donné lieu à un atelier d'étudiants en urbanisme (voir Fabrique urbaine) et un autre atelier a démarré début 2020 avec les étudiants en paysage de l'ENSAPL, sur le sujet de l'armature paysagère et de la renaturation des friches. Le laboratoire des innovations sociales est également en cours de construction avec des partenaires du territoire. Enfin de nouveaux voyages d'études sont envisagés après les élections municipales. Il s'agira pour l'Agence de maintenir la dynamique collective suscitée par cette démarche.



© ADULM - Visite « In situ »

PLANIFICATION

Démarche territoire de projets : un outil de planification stratégique innovant

L'année 2019 a vu la poursuite des travaux engagés sur sept territoires de projets, d'enjeux métropolitains issus du SCOT de Lille Métropole : Deûle partagée, Grand Boulevard, Pôle métropolitain Nord-Est, Cœur métropolitain, Territoire Sud des champs captants (intégrant cette année le territoire de projets Porte Sud-Est), Lys transfrontalière et Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC). Chaque territoire de projets fait l'objet d'une démarche « sur-mesure » et a pris une trajectoire spécifique, adaptée au contexte local et métropolitain.

Les grands principes et les enjeux de la démarche Territoire de projets, repris dans la plaquette de présentation réalisée en 2019, ont bien été mis en pratique : réfléchir et se projeter à partir de cette nouvelle échelle de travail, produire une lecture des enjeux métropolitains et piloter et animer un outil de mise en œuvre collective.

Comprendre la démarche de territoire de projets et ce qu'elle produit au travers de ses trois principes :

- Mobiliser/rassembler

Différents événements et lieux d'échange ont jalonné l'année 2019 : comités techniques et partenariaux du territoire des champs captants, comités d'orientations stratégiques, ateliers avec les communes et visites in situ pour le territoire de projets du pôle métropolitain Nord-Est, séminaire sur le Grand Boulevard, réunions territoriales avec les maires, les personnes publiques associées et des représentants de la société civile en Pévèle Carembault ainsi que réunions des maires et bourgmestres sur la Lys transfrontalière.

- Articuler/synchroniser

Un recollement de projets en cours ou « en réflexion » a été effectué pour les territoires de projets Sud des champs captants, Grand Boulevard, Cœur métropolitain et pôle métropolitain Nord-est afin de comprendre les dynamiques à l'œuvre. Afin de montrer tout l'intérêt de réfléchir et se projeter à cette échelle intermédiaire entre celles du SCOT et des projets opérationnels, un Jeudi de l'Agence sur la mobilité dans les territoires de projets a été organisé en septembre 2019, et a démontré toute la pertinence de cette approche, notamment pour alimenter les réflexions du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport et du futur Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la MEL.

- Proposer/dessiner

Des « portraits de territoire » du Grand Boulevard et du Cœur métropolitain à l'élaboration d'un plan guide (pôle métropolitain Nord-Est), des études thématiques (portes d'entrée et espaces de transition pour le Cœur métropolitain, ville productive pour le pôle métropolitain Nord-Est, mobilités douces autour de la Deûle partagée) à l'élaboration d'un « pré-projet » d'aménagement et de développement durables intercommunal pour la CCPC, divers documents ont été élaborés et diffusés au cours de cette année 2019. En dehors de ces formats publiés, il convient de ne pas omettre toute la production des supports nécessaires à l'animation et à la construction de cette démarche (dessin, supports de présentation...) et les études en amont et connexes pour nourrir les réflexions (benchmarks, diagnostics thématiques...).

Territoire de Projets : le territoire sud, les champs captants

L'Aire d'alimentation des captages (AAC) du Sud de Lille correspond au périmètre de protection des captages d'eau potable, au sein duquel la nappe de craie se recharge. C'est-à-dire qu'au sein de cette zone, tout goutte de pluie qui ruisselle et s'infiltre directement dans la nappe sert à alimenter ces captages. Ainsi, toute activité humaine et tout projet ont un impact direct sur la qualité et la quantité de la ressource en eau.

Ce périmètre impacte 37 communes du territoire du SCOT ; l'ensemble des intercommunalités membres sont concernées. Enfin, la nappe de craie au sud de Lille sert à assurer plus de 40% de l'alimentation en eau potable du territoire métropolitain.

En 2019, conformément aux délibérations de cadrage prise en 2016 et 2017, le Syndicat Mixte du SCOT a assuré le secrétariat et animé l'ensemble des COPAR AAC (Comités partenariaux de l'Aire d'alimentation des captages) et leurs comités techniques. La philosophie de cette instance est essentiellement basée sur la logique « Eviter et Réduire » : éviter d'implanter tout projet en AAC et rechercher une solution alternative en

dehors de ce périmètre ; si cela est impossible, le projet doit être réfléchi de manière innovante afin de limiter l'imperméabilisation de sols et le risque de pollution de la nappe de craie.

Le comité technique (COTECH) est composé des partenaires suivants : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Agence de l'Eau, la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC) et la Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD). Dans son fonctionnement, les partenaires du COTECH sont chargés d'analyser et émettre un avis technique sur des projets d'aménagement ayant lieu sur

l'AAC. Ce sont les porteurs de projets qui ont la charge de solliciter un passage en COTECH, que le projet soit au stade de l'étude ou bien déjà en cours d'instruction. Un dossier d'examen est rempli préalablement par le porteur de projet, qui est invité à l'Agence pour présenter son projet devant le COTECH. A ce titre, en 2018, 10 avis techniques ont été rédigés à l'Agence et validés par les membres du COTECH. Ils ont ensuite été transmis aux membres du COPAR afin de préparer les séances. En 2019, 3 COPAR se sont tenus afin de rendre un avis sur 8 projets. Ces avis ont été transmis aux porteurs de projets.

Afin de faciliter la prise de connaissance du dispositif par les communes, par les porteurs de projet et l'ensemble des acteurs du territoire, un dépliant de communication spécifique a été réalisé.

En novembre 2019, le Syndicat Mixte a aussi pris une délibération de principe, en lien avec la MEL, en vue d'une mise en place future d'un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) sur les 21 communes métropolitaines (en y intégrant les 5 de la Haute-Deûle) et en s'inscrivant dans la démarche « Gardiennes de l'Eau » portée par la MEL. Enfin, dans le cadre de la démarche de PLUi menée par la CCHD, l'Agence a proposé une méthode d'analyse des disponibilités foncières de l'enveloppe urbaine, grâce à l'outil OccSol2D.



Territoire de projets Cœur métropolitain

Renforcer l'attractivité du cœur métropolitain au bénéfice du rayonnement de la métropole et de la région Hauts-de-France, tel est l'enjeu identifié pour le territoire de projets Cœur métropolitain. La plus-value d'une réflexion métropolitaine sur ce secteur réside dans la mise en commun et l'articulation des divers enjeux et projets qui convoquent des échelles différentes, afin d'optimiser son développement au profit de l'ensemble de ses usagers qui, s'ils n'en sont pas les habitants, en sont les visiteurs réguliers ou occasionnels.

Dans le cadre de cette démarche, un Portrait de territoire a été réalisé en 2019. Celui-ci correspond à un diagnostic orienté et propose une approche par champ thématique, alimentée par des analyses chiffrées et spatialisées mais également par différents outils prospectifs tels que le benchmark, les collages et la carte « prospective ». Il reprend les diverses productions présentées lors des deux premiers comités d'orientation stratégique et s'appuie sur les différents leviers identifiés pour consolider et renforcer le Cœur métropolitain que sont : la fabrique urbaine, la mobilité et l'accessibilité, le commerce, le tourisme, l'enseignement supérieur, la qualité de l'espace public et le rapport à l'eau...

L'Agence contribue également aux différentes démarches en cours sur ce secteur que sont l'élaboration du schéma directeur Euralille à la Deûle et la démarche « Site patrimonial remarquable de Lille », en participant aux divers comités techniques et ateliers.

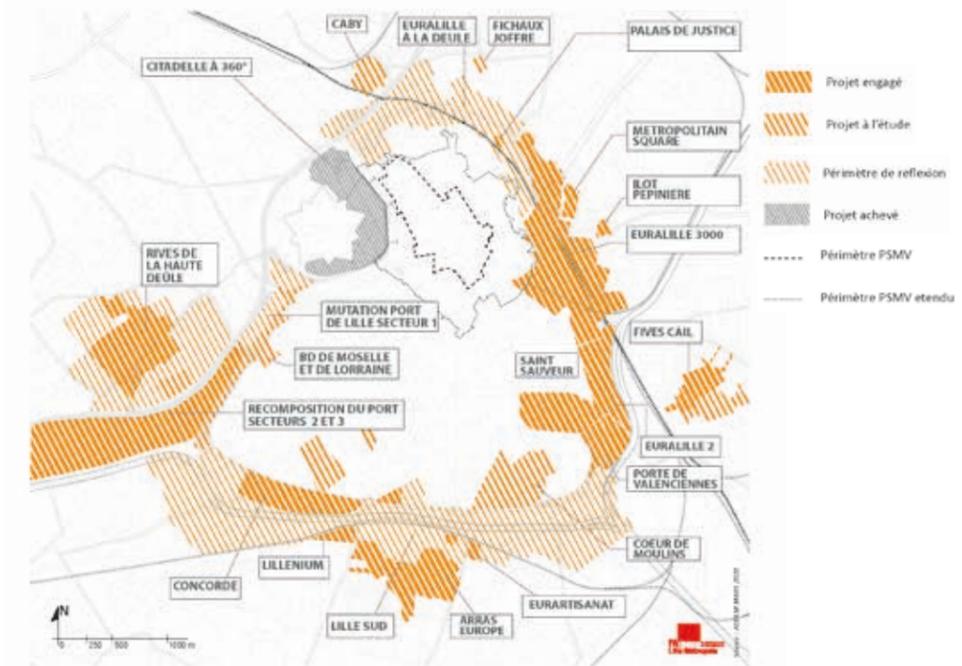
Dans la continuité du diagnostic, l'Agence a poursuivi ses réflexions sur ce secteur, en prenant en compte les attentes formulées lors du dernier comité d'orientation stratégique. En 2019, elle s'est donc attachée à produire une étude spécifique sur les portes et espaces de transit(ion) du Cœur métropolitain. L'objectif est à la fois de caractériser les différentes « portes urbaines » existantes ou potentielles, d'identifier leurs enjeux spécifiques dans les quinze années à venir et de proposer des typologies d'interventions possibles.

Cette réflexion prospective est en cours d'élaboration, en concertation avec la Ville de Lille et le service mobilité de la MEL. Elle permet de croiser une analyse de la mobilité et une approche spatialisée et programmatique sur cet espace clé que constitue « la ceinture périphérique », concentrant de nombreuses enjeux de demain pour ce territoire et la métropole.

L'objectif de cette étude est d'alimenter différentes démarches en cours et à

venir : projets d'infrastructures énoncés dans le SDIT, mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE), révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), développement des modes actifs, évolution des voies rapides et autoroutes urbaines et développement urbain et paysager du cœur métropolitain. L'étude se poursuit en 2020 en vue d'une publication au deuxième semestre.

TERRITOIRE DE PROJETS CŒUR MÉTROPOLITAIN PHASAGE DES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Partenariat pluriannuel avec la CCPC

Une convention triennale, entre la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC) et l'Agence, fut signée début 2018. Ce partenariat a pour objectif de partager, auprès des 38 communes de la Pévèle Carembault, une stratégie d'aménagement territorial synthétisant les volontés de ces communes et les prescriptions des documents d'urbanisme tel que le SCOT.

Au regard du travail effectué et des livrables attendus jusqu'en 2020, cette convention a porté en 2019 sur les points suivants :

1. La poursuite du partenariat actuel concernant la cartographie et le WEB-SIG

D'un point de vue technique, les tâches furent les suivantes :

- saisie, intégration et mise à jour des bases de données géographiques et alphanumériques couvrant le territoire de la Pévèle Carembault ;
- réalisation de cartes d'analyse et de synthèse à des échelles différentes, à partir de données spécifiques ou en exploitant les bases de données géographiques et alphanumériques,
- conception et réalisation de graphiques ou illustrations à partir de sources hétérogènes.

2. L'appui à la réalisation du pré-PADD d'un éventuel PLUi (écriture et concertation) ; ce qui a occasionné la préparation et l'animation d'une vingtaine de réunions.

L'Agence a appuyé la CCPC qui souhaitait élaborer un document cadre à l'horizon 2035, en lien avec son projet de territoire de la CCPC 2017 - 2026.

L'écriture du pré-PADD fut le résultat partagé des enjeux issus du diagnostic et de l'état initial de l'environnement ainsi que des choix des élus à l'issue de la réflexion menée autour de scénarios soumis à débat par l'Agence.

3. L'organisation et l'animation partenariale d'assises sur les relations villes/campagnes : « Faisons campagne ! Des campagnes réservoirs à des campagnes ressources » de janvier à septembre 2019 (cf. article ci-dessous « Faisons campagnes »).

4. Les modalités de suivi du compte foncier du SCOT

via notamment la mise à jour progressive de l'inventaire des recensements de projets et le suivi de la tâche urbaine par la mise en place d'un outil de travail SIG partagé/coordonné entre la CCPC, l'Agence et les communes en matière de renouvellement urbain.

5. Un appui technique continu pour la transcription de la trame verte et bleue (TVB) à la parcelle, à l'échelle des PLU pour que cette dernière soit facilement appropriable par les équipes en charge du PADD intercommunal et en charge d'une TVB communale à la parcelle.

6. La mise à jour des fiches communales.

Tout comme en 2019, l'Agence a mis à connaissance des élus les « fiches communales », permettant de produire des cartographies et des statistiques à l'échelle infra communale.

7. La communication/publication sur l'ensemble des missions évoquées ci-dessus (4 pages sur la Pévèle Carembault, documents du pré-PADD, « Faisons campagne ! »...).

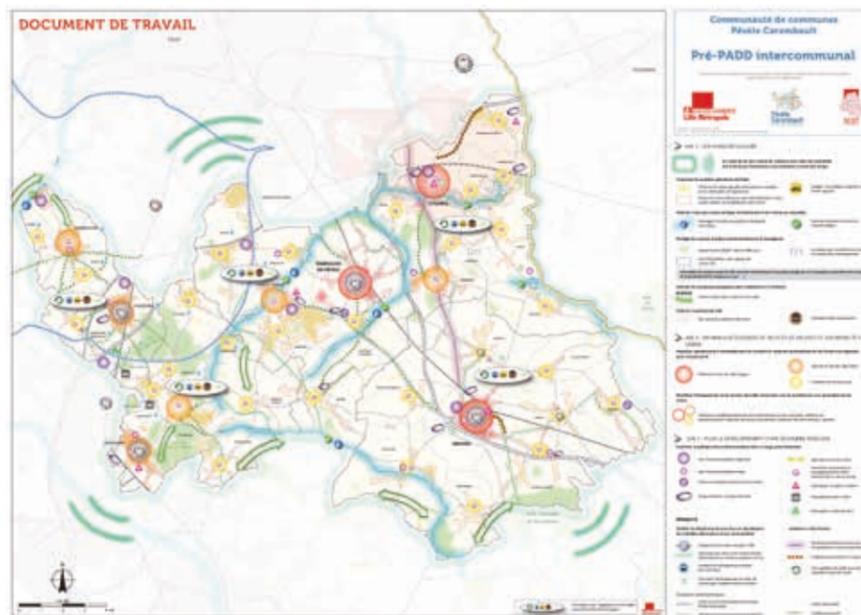


Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Depuis l'approbation du SCOT Lille Métropole et son entrée en vigueur en mai 2017, l'Agence, outil technique du syndicat mixte du SCOT, continue de mettre en œuvre et d'animer le document par :

- son appui au fonctionnement du Syndicat mixte (préparation, organisation et animation de 3 conseils syndicaux et des bureaux, préparation d'une vingtaine de délibérations, ou de points d'informations) ;
- la réalisation des études et travaux ;
- l'accompagnement des travaux de planification qui concernent son périmètre d'intervention (PLUi, PDU, PLH, SRADDET pour exemples) mais aussi ses territoires limitrophes (SCOT voisins notamment).

Afin de faire vivre le SCOT, de le partager avec les partenaires publics, acteurs et habitants du territoire et d'en faire un outil de travail qui porte la cohérence du développement des trois intercommunalités membres en 2019 (MEL, communautés de communes Pévèle Carembault et Haute-Deûle), il est important de structurer de manière complémentaire les principaux objectifs de la mission SCOT : l'appropriation du projet, sa mise en œuvre et son suivi.

1. L'appropriation du projet de SCOT, en 2019, est passée par :

- la diffusion de documents synthétiques comme les « 4 pages » sur le Grand Boulevard, la Deûle partagée et la Pévèle Carembault, les plaquettes et fiches des territoires de projets, puis le Mémo mobilité ;
- l'approfondissement de concepts et orientations du SCOT comme l'urbanisme commercial, la mobilité mais aussi le compte foncier via le renouvellement urbain ;
- la poursuite des travaux liés au canal : accompagnement des démarches en cours et exploitation des travaux de l'Agence (à l'exemple de l'atelier public « Partager la Deûle urbaine ») ;
- le réinvestissement du sujet « commerce » : en tant que membre de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et la veille sur les évolutions législatives en matière de stratégie commerciale.

2. La mise en œuvre du SCOT s'est concrétisée par :

- l'installation pérenne du dispositif particulier du Comité partenarial dans le secteur des champs captants du sud de Lille (COPAR) ;
- la poursuite de la démarche spatialisée des territoires de projets, identifiés comme secteurs d'enjeux métropolitains au-delà des périmètres administratifs ;
- l'appui spécifique à la Pévèle Carembault avec la poursuite des travaux d'élaboration d'un pré-PADD de réflexion intercommunale (cf. Partie Pévèle Carembault).



3. Le suivi du SCOT s'est notamment traduit par :

- les avis : l'Agence a assumé son rôle technique pour le syndicat mixte du SCOT en tant que personne publique associée à la procédure d'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Haute-Deûle, sur le SCOT du Grand Douaisis, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Marque-Deûle, sur plusieurs permis d'aménager de plus de 5 000 m² et des projets de PLU communaux de la Pévèle Carembault ;
- les indicateurs de suivi : l'Agence a commencé, conformément à l'article L. 143-28 du code de l'urbanisme, un suivi annuel en vue du bilan à 6 ans des résultats de la mise en œuvre du SCOT ;
- l'Agence a préparé l'analyse de l'application des orientations du SCOT plus spécifiquement en matière de maîtrise de la consommation d'espace, de rythme de construction et de respect de la priorité du renouvellement urbain via différents outils (OCCSOL 2D, en lien avec la Région et les autres territoires de SCOT de la Région ; le LIDAR).

PLANIFICATION

Territoire de projets Deûle partagée

Ce territoire de projets porte l'ambition de donner à voir une métropole au bord de l'eau. La séquence urbaine du canal et ses parties plus rurales au Sud et au Nord jusqu'à la Lys, constituent un territoire-clé pour l'attractivité résidentielle et économique de la métropole lilloise. Cette attractivité doit être incarnée par la revalorisation de la présence de l'eau et l'affirmation de la ville au bord de l'eau, comme ont pu déjà le faire certaines villes européennes. Le potentiel foncier fait émerger de nombreux projets qui requièrent une coordination pour réussir l'ambitieuse métamorphose le long de la Deûle.

En 2018 un travail universitaire associant l'Agence, le Port de Lille et l'École nationale d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) a exploré un masterplan destiné à coordonner le partage des usages des bords de Deûle. En 2019, dans la continuité de ce cadre, l'Agence a étudié la mobilité et la qualité des continuités douces le long du canal ; a procédé au recensement des projets d'aménagement futurs et récemment livrés et a dressé une bibliographie des études et orientations d'aménagement du canal depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

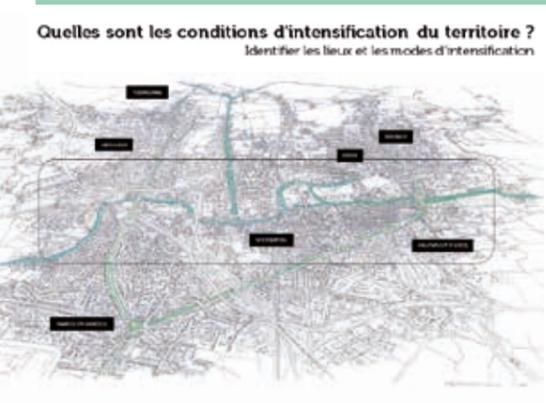
Territoire de projets Grand Boulevard

Restituant les interventions d'un premier séminaire, le portrait de territoire « Le Grand Boulevard, en long, en large et en travers... » a été publié et diffusé en mai 2019 à l'occasion d'une seconde rencontre, en présence d'élus et de différents acteurs impliqués dans ce territoire. Si le document publié dresse un portrait de ce territoire à travers le temps, cette rencontre a été orientée principalement sur les projets à venir ou imaginés pour le Grand Boulevard, à court, moyen et

long terme : POC Grand Boulevard, étude d'aménagement de l'espace public par la Direction de la voirie de la MEL (étude réalisée en 2009 par le groupement CAP-Paysages-OGI-Indiggo-Audibert), concours d'idées (Archidéelles / Rabot Dutilleul)... Parallèlement, d'autres travaux (recollement de projets), supports d'analyse (cartographies et indicateurs) et de représentation (vue aérienne/dessin à la main) ont été menés afin de consolider la démarche en cours.



© MEL - La Deûle



PLANIFICATION

Faisons campagne ! Des campagnes réservoirs... aux campagnes ressources

Dans le cadre de l'appui pluriannuel de l'Agence à la Pévèle Carembault entre 2018 et 2020, et dans une optique de partage, de prise de connaissance et de capitalisation des compétences à une échelle régionale, la Pévèle-Carembault et l'Agence ont organisé, en partenariat avec la FNAU et l'ADCF (Assemblée des Communautés de France), un colloque intitulé « Faisons campagne ! »

Les objectifs majeurs étaient de montrer que les EPCI ruraux ont du sens aux portes des métropoles, montrer ce qu'ils apportent et comment ils vivent aux côtés des métropoles ; et d'ouvrir des coopérations avec la Métropole et avec d'autres EPCI identiques.

Cet événement qui a rassemblé près de 150 participants, venant de collectivités, d'associations mais aussi du monde professionnel et universitaire, s'est tenu le 26 septembre 2019 à l'Institut de Genech.

« Faisons campagne ! » marque le point de départ d'une réflexion qui se doit d'être pérennisée afin de participer à l'émergence de solutions théoriques et concrètes co-construites pour les années à venir.



© ADULM



Mobilité

En 2019, pour assurer sa mission de mise en œuvre du SCOT, l'Agence a réalisé un Mémo Mobilité. L'objectif était de représenter un diagnostic chiffré des pratiques de mobilité selon les différents modes de déplacements à plusieurs échelles territoriales.

Également, dans un but d'assurer une communication et un partage plus large des orientations du SCOT, l'Agence a créé des cartes dites dynamiques, celles-ci permettent de construire ou de représenter les différents enjeux de mobilité. Tout au long de l'année, l'Agence a apporté une attention particulière auprès du suivi de documents de planification sur la mobilité mais également de schémas, notamment vis-à-vis de l'élaboration du schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT) de la MEL.

7 Foncier

Observation - mutualisation - contribution sont les actions qui ont marqué les engagements de l'Agence en matière d'expertises foncières au service de notre territoire et de la Région Hauts-de-France.

Ces missions d'observation ont alimenté le suivi du SCOT et les partenaires de l'Agence dans le cadre de la connaissance des marchés immobiliers « habitat ». De même, les travaux menés sur la vacance liée au commerce, aux parcs tertiaires comme à l'immobilier de bureaux permettent de développer une connaissance durable en soutien à une politique de redynamisation économique. Ces connaissances ont été mutualisées au sein du réseau Urba 8 avec la Dreal, l'EPF Nord-Pas-de-Calais et le Cerema. Elles ont structuré un réseau d'acteurs pluridisciplinaires au service d'une ingénierie de territoire à l'échelle régionale. Sur le plan national, l'Observatoire foncier métropolitain a été auditionné, conjointement avec la Direction Foncière de la MEL, sur la maîtrise des coûts du foncier dans les opérations de construction.

FONCIER

Immobilier d'entreprise

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole investit depuis une dizaine d'année l'analyse du tertiaire, au croisement des enjeux de développement économique et de stratégie foncière.

La métropole lilloise est en effet une place majeure de l'immobilier d'entreprise en France, comparable à d'autres grandes métropoles comme celle de Lyon.

Le Club de l'immobilier

Le Club de l'immobilier propose depuis quelques années aux professionnels de l'immobilier du territoire (aménageurs, promoteurs, commercialisateurs...) de s'investir autour de la promotion de la métropole lilloise et de s'engager dans un dialogue plus resserré entre acteurs privés et acteurs publics. Les objectifs du Club de l'immobilier s'articulent ainsi autour de deux axes principaux :

- promouvoir la Métropole Européenne de Lille dans les événements de l'immobilier d'entreprise, nationaux et internationaux, tels que le SIMI et le MIPIM, ces événements étant complétés, entre autres, par ceux de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) et de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole lilloise (OBM) ;
- favoriser les échanges entre les acteurs de l'immobilier et proposer des leviers d'actions en faveur du développement économique et résidentiel de la métropole.

Le Bureau du Club de l'immobilier est composé de représentants (élus ou permanents) de la MEL, de l'Union régionale pour l'habitat, de la FPI et de la CCI Grand Lille. L'Agence est entrée au bureau à la fin de l'année 2018, accueille les réunions et les commissions dans ses locaux dans ses locaux et participe à la mise en place des commissions et du suivi de l'avancée des travaux de ces dernières.

Les travaux du Club de l'immobilier sont menés au travers de commissions mises en place en fonction des besoins et objectifs du moment. En 2019, trois commissions ont été actives.

La commission Hello Lille a centralisé les travaux et partenariats en cours liés aux salons (SIMI, MIPIM...) et opérations de promotion permettant de valoriser l'action des acteurs du club et de promouvoir la métropole. L'Agence a contribué aux groupes de travail de la commission Hello Lille en apportant notamment des éléments qualitatifs et quantitatifs afin d'enrichir le récit de territoire.

La commission Tertiaire a organisé, parallèlement aux travaux d'observation de l'OBM, des études ponctuelles et ciblées sur des problématiques liées au marché des bureaux de la métropole. L'Agence s'est notamment impliquée sur une réflexion stratégique sur le développement d'un observatoire tertiaire en lien avec l'observatoire foncier et immobilier de la métropole.

La commission Logement a abordé la thématique de l'accueil des habitants au sein de la métropole en lien avec les travaux du SCOT.

En 2019, le marché tertiaire lillois garde sa 2^{ème} place de marché français de province



© MEL - Grand carré



© MEL - Euratechnologies

L'Observatoire des Bureaux de la Métropole

L'Observatoire des Bureaux de la Métropole lilloise (OBM) rassemble depuis 1975 les commercialisateurs et promoteurs de la place lilloise ainsi que les principaux organismes de développement et collectivités locales. Animé par la CCI Grand Lille, lieu privilégié d'échanges, il permet de partager la connaissance de ses membres et de communiquer sur l'état du marché à travers des publications. Membre de

l'OBM, l'Agence lui apporte depuis 2008 un soutien technique. Elle complète les chiffres partagés par les commercialisateurs sur les transactions en recensant les comptes propres réalisés au cours de l'année. L'Agence identifie les surfaces de bureaux construites à l'initiative d'une entreprise ou d'une administration pour sa propre utilisation et ne passant donc pas par un réseau de commercialisation.

Le travail mené durant l'année 2019 a permis d'alimenter le bilan annuel de l'OBM « L'immobilier d'entreprise de la métropole lilloise, marché de bureaux 2019 » et

a fait l'objet d'une publication spécifique « Les bureaux en comptes propres dans la métropole lilloise : bilan de l'année 2019 ».

En 2019, 20 opérations en comptes propres ont été identifiées représentant 33 551 m². Elles sont venues compléter les 230 810 m² du marché de la commercialisation. Avec un total de 264 361 m², le marché tertiaire lillois enregistre encore de très belles performances en 2019 et garde sa 2^e place de marché français de province.

Parcs d'activités

Dans le cadre de la politique de redynamisation des parcs d'activités, initiée par la Métropole Européenne de Lille (MEL) à hauteur de 28 millions d'euros sur 9 sites pilotes datant des années 70, l'Agence a accompagné la MEL dans la réalisation d'un diagnostic en y mettant à profit un outil performant sur parcs d'activités.



En complément des parcs d'activités, l'Agence a lancé une campagne de tests visant à intégrer les centres commerciaux structurants du territoire. Onze sites ont été testés afin d'éprouver la méthode et la compatibilité avec l'outil actuel. L'objectif poursuivi est, comme pour les parcs d'activités, de pouvoir caractériser et suivre le phénomène de vacance dans les centres commerciaux et d'identifier les processus de renouvellements qui seraient à l'œuvre.

La montée en puissance de l'outil nécessite d'avancer sur des aspects techniques et informatiques. Ceci afin d'ouvrir à court terme l'outil de manière partenariale et cadrée, en fonction des contraintes légales d'accès à des données nominatives ainsi que des données fiscales. Une fois les questions de gouvernance et d'animation de l'outil définies, ces développements techniques en tests sécuriseront l'accès aux données en fonction de chaque profil utilisateur, et ainsi également à chacun d'eux d'intégrer en direct ses retours terrain. **Cette dernière phase de développement sera un moyen de fiabiliser et d'uniformiser les données remontant des différents acteurs du terrain. En plus du gain de temps en terme de mise à disposition d'une donnée récemment relevée sur site, l'extraction d'indicateurs de tendances pourra s'effectuer dans la foulée. C'est donc un nouveau tournant que l'Agence apporte à cet outil partenarial.**

En complément des éléments permettant de caractériser la vacance dans les parcs, l'Agence a fait évoluer son outil en y ajoutant des thématiques portant sur la propriété et les mutations foncières.

Cette amélioration a engendré une simplification de la lecture de chaque parc sous l'angle du potentiel foncier mobilisable.

Cela offre à la MEL un moyen de cibler les sites prioritaires en terme d'intervention, de médiation voir de maîtrise foncière en achetant ou préemptant. Comme pour chaque nouvelle fonctionnalité ajoutée à l'outil parcs d'activités, l'Agence s'est assurée de la possibilité de déployer ces nouvelles thématiques à l'ensemble des parcs d'activités qu'elle est amenée à suivre.

Ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement, un partenariat avec la Région Hauts-de-France

Les Ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement (ARAA), pilotés par la Région Hauts-de-France, ont pour ambition d'impulser de nouvelles pratiques en matière d'aménagement. Ils s'adressent aux techniciens en charge des documents locaux de planification, dans l'objectif de leur apporter des éléments méthodologiques pour accompagner et aider à la prise de décision les élus des territoires. Leur finalité est d'échanger, valoriser et accompagner les acteurs de l'aménagement.

Pour cela il s'agit : d'offrir des espaces de dialogue et de rencontre afin de favoriser des coopérations techniques ; organiser des rencontres pour partager des expériences et des moyens afin de développer une culture commune en matière d'aménagement ; mobiliser les connaissances et les savoir-faire afin de produire des outils méthodologiques facilitant l'expérimentation et contribuant à inspirer de nouvelles pratiques.

A plus long terme, les ARAA visent la mise en place de nouveaux modes d'aménagement en :

- accompagnant la mise en œuvre des orientations régionales en matière d'aménagement du territoire issues du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre du Territoire (SRADDET) ;
- alimentant les réflexions engagées sur les priorités régionales animées par l'Agence Hauts-de-France 2040 ;
- identifiant les nouveaux enjeux d'aménagement et les réponses adaptées.

Les ARAA proposent de faire converger les compétences pour concevoir de nouvelles pratiques en matière d'aménagement de manière concertée. Pour cela la Région s'appuie sur le réseau Urba 8, réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France, pour alimenter ce travail à travers ses expertises, analyses foncières et productions cartographiques et pour inviter les différents acteurs régionaux à mobiliser leurs compétences.



FONCIER

Maisons 1930



Jamais identiques entre elles, mais avec beaucoup de caractéristiques communes, les « maisons 1930 » sont autant de jumelles qui ont vieilli séparément, au gré des transformations et des travaux d'entretien. Liées étroitement à l'histoire économique et sociale de la métropole, elles représentent plus de 30% du parc de logement. L'accessibilité de leur prix en fait un marché local spécifique et conséquent. Le volume d'échange de ces seules maisons 1930 s'élève, en

moyenne, à 15% du volume financier annuel de toutes les transactions immobilières.

La maison 1930 représente ainsi un marché local, particulier et conséquent. C'est pourquoi elle a été choisie pour faire l'objet d'un premier cahier de l'Observatoire Foncier Métropolitain. L'Agence a appuyé techniquement et méthodologiquement la MEL dans l'élaboration de cette étude.

L'analyse des marchés immobiliers du logement de la métropole lilloise



La feuille de route de ce travail en cours a été plus particulièrement définie dans le but d'apporter des éléments contributifs au diagnostic du PLH3. L'analyse des marchés immobiliers du logement comprend notamment les dynamiques de la construction neuve et de vente de logements existants. Elle s'appuie sur plusieurs bases de données dont l'exploration et l'exploitation de la base de

données DV3F, à différentes échelles territoriales. Par ce travail, il s'agit plus globalement d'alimenter les réflexions stratégiques territoriales. Tout en bénéficiant de l'expertise méthodologique de l'Observatoire Foncier Métropolitain, il doit aussi permettre d'identifier des indicateurs à suivre de manière pérenne dans le cadre de cet observatoire partenarial.



8 — Data Visualisation

Depuis 30 ans, l'Agence construit, capitalise et expertise des données alphanumériques et géographiques. L'enjeu majeur est de passer d'une donnée brute à une information intelligible et intelligente.

Les observations menées par l'Agence pour comprendre les transitions et plus largement toutes les études de l'Agence sont de grandes consommatrices de données intelligentes. Parallèlement, le volume de données augmente et l'Agence adopte de plus en plus le Big Data qui nécessite de nouvelles compétences et des technologies robustes. L'Agence est également soucieuse de la qualité de la visualisation de ces données. Depuis quelques années, l'apparition de nouveaux outils et l'accès simplifié à la donnée accélère le processus. Ainsi, l'Agence s'empare des potentialités de la dataviz.

DATA-VISUALISATION

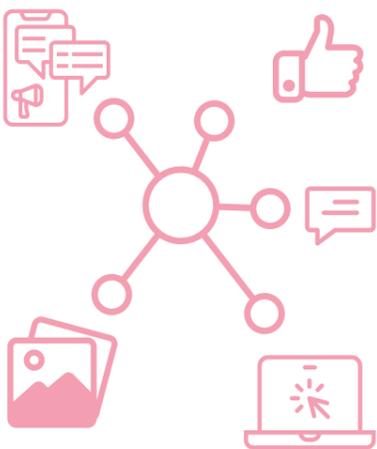
Focus

La destination Lille

vue par les traces numériques des visiteurs

L'Agence diversifie ses méthodes d'analyses et d'études en s'appuyant sur les nouvelles technologies offertes par le numérique. En 2019, elle a mené un premier travail à partir du Big Data, en choisissant de travailler sur le tourisme, l'un des premiers secteurs économiques à s'être approprié les nouvelles technologies du numérique.

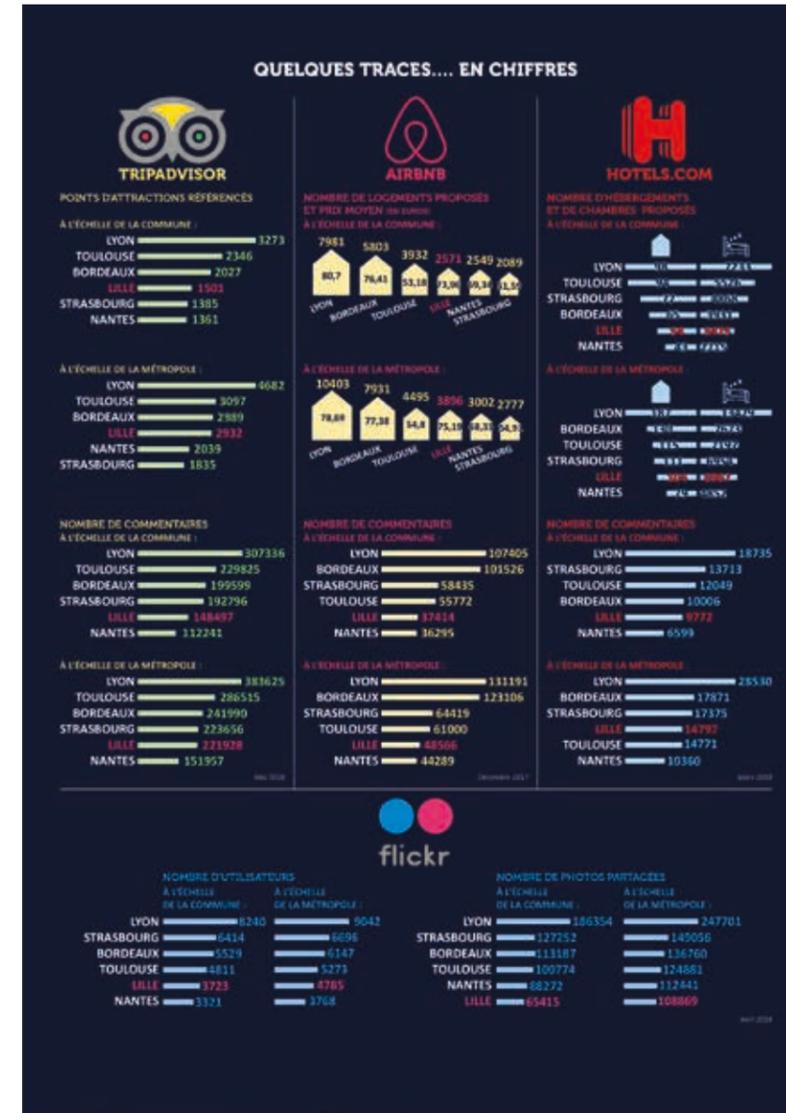
L'Agence, avec le service tourisme de la MEL, a pour cela monté un partenariat avec l'Équipe Interdisciplinaire de Recherches sur le Tourisme (EIREST) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, composée d'informaticiens, de géographes et sociologues, experts dans l'extraction, le traitement et l'analyse des données issues des plateformes touristiques. L'objectif était de mettre en évidence le positionnement numérique de la destination lilloise et d'identifier les représentations associées à partir des traces numériques laissées par les visiteurs.



Dans le cadre de ce travail, « les traces numériques » ou données (photos, avis, commentaires...) issues de plusieurs plateformes numériques (Airbnb, Tripadvisor, Hotels.com, Flickr, Instagram) ont été extraites et analysées, puis vérifiées à partir d'enquêtes terrain. 400 questionnaires ont ainsi été posés à des touristes, essentiellement autour de la Grand'Place de Lille afin de vérifier les enseignements numériques. Ce travail s'est aussi appuyé sur un benchmark permettant de comparer la destination Lille par rapport à plusieurs métropoles françaises : Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nantes et Toulouse.

Une série de cartes thématiques dont certaines dites « de chaleur » donne une vision claire des processus étudiés dans l'étude et permettent d'identifier facilement les « points chauds », en l'occurrence les phénomènes de concentration laissés par les traces numériques.

En 2020, l'Agence envisage de multiplier les analyses à partir de ces nouvelles techniques d'extractions de données et de les étendre à d'autres secteurs d'études. Elle s'engage également dans un nouveau programme de recherche « Big Data et Tourisme » qui sera mené conjointement par le laboratoire De Vinci Research Center de l'Association Léonard de Vinci de Paris-La-Défense, la MEL et l'Agence.



© ADULM



© MEL - Le musée La Piscine - Roubaix



© MEL - Floraille - Grand'Place de Lille

Une destination multipolaire

La métropole ne semble pas disposer de monuments iconiques, comme la « Tour Eiffel » à Paris ou la « Cathédrale » à Strasbourg, mais d'une offre très diversifiée en points d'intérêts. Spatialement, l'activité touristique y est plus diffuse que dans les autres métropoles, grâce à la présence de plusieurs polarités touristiques dans l'espace urbain dense : l'hyper-centre lillois mais également d'autres polarités comme Roubaix, Villeneuve d'Ascq et Tourcoing.

Les points d'intérêts les plus commentés sur Tripadvisor sont néanmoins lillois. Excepté La Piscine, Musée d'art et d'industrie André Diligent de Roubaix, les dix premiers lieux commentés sur Tripadvisor sont lillois. Ils sont très diversifiés, regroupant à la fois le centre-historique (Vieux-Lille, Grand'Place), des édifices en accès libre (cour de la Vieille Bourse, Cathédrale Notre Dame de la Treille), des musées (Musée des Beaux-Arts de Lille) et des espaces de loisirs (zoo de Lille, escape games). Les dix premiers restaurants commentés sont également tous situés à Lille.

Les enseignements de l'étude

La destination Lille est moins visible que les autres métropoles, avec des contributeurs majoritairement français.

L'analyse des données, sur la provenance des contributeurs des plateformes numériques sur la destination Lille, met en évidence une forte proportion de Français. D'après les données Tripadvisor, plus de 7 contributions sur 10, pour lesquelles l'origine est connue, émanent de Français. Les contributeurs étrangers les plus nombreux sont ceux des pays limitrophes : Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, et dans une moindre mesure Italie, Allemagne et Suisse. Pour les provenances hors Europe, les États-Unis s'affichent à la première place, suivis de l'Australie, du Canada, de la Russie et du Brésil. Comparativement aux autres métropoles françaises, la métropole lilloise apparaît peu visible sur les plateformes numériques, notamment concernant le nombre de commentaires laissés et photos postées.

DATA-VISUALISATION

Une offre Airbnb polarisée sur Lille

En décembre 2017, on recensait 3 896 annonces Airbnb sur la métropole lilloise. Si l'offre Airbnb est présente sur quasiment l'ensemble des communes de la métropole, on note que 66% des annonces se concentrent sur Lille et notamment dans certains secteurs : le Vieux-Lille, la gare Lille Flandres, le centre, les quartiers Vauban, Saint-Michel et Wazemmes. Les commentaires renforcent cet effet de polarisation, Lille rassemblant 76% des commentaires.

Une métropole connectée aux grandes métropoles européennes, aux villes belges et à des sites touristiques régionaux

L'analyse des photos Flickr, offrant un moyen d'identifier les parcours touristiques des visiteurs lillois, présente la métropole comme fortement connectée aux métropoles européennes proches : Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, mais également aux villes d'art belges (Bruges, Gand, Anvers) et à des entités touristiques régionales : les villes moyennes de la région (Valenciennes, Arras), l'espace littoral mais également le Louvre-Lens et certains sites mémoriels (« Circuit du Souvenir » dans la Somme et « Les Chemins de Mémoires » autour d'Ypres).

Une offre numérique qui se différencie des guides et documents touristiques institutionnels

Si, dans les guides, l'offre touristique est très centralisée sur l'hyper-centre lillois, les plateformes numériques identifient de nouveaux pôles comme les quartiers Moulins et Wazemmes à Lille. De même, de nouvelles activités sont valorisées dans l'offre numérique, comme les jeux d'évasion (escape games) qui figurent parmi les attractions les plus commentées sur Tripadvisor ou la librairie le « Furet du Nord » qui reçoit une part significative de commentaires postés par des visiteurs étrangers.



© Tim Savage



LA « CHALEUR URBAINE » PRINCIPALE CARACTÉRISTIQUE DE LA DESTINATION LILLE

La destination Lille est ressentie très positivement dans les commentaires postés et dans les entretiens menés. D'une part, les visiteurs sont souvent surpris du caractère flamand de notre paysage urbain et d'autre part, l'ambiance y est perçue comme vivante et chaleureuse. L'importance du local, du savoir-faire et de l'hospitalité des habitants, sont également ses principaux atouts qui permettent aux chercheurs d'attribuer à la destination Lille le concept de « chaleur urbaine ».



© MEL - Grand'Place - Lille

DATA-VISUALISATION

Tableaux de bord et outils statistiques

Cartographie thématique

En 2019, l'Agence a continué sur sa lancée en matière de cartographie thématique et de communication. Il s'agit de diversifier les rendus, être de plus en plus ambitieux sur la qualité et la fiabilité des cartes conçues et réalisées par l'Agence. Pour cela, la chaîne de production s'est affinée et les compétences se sont accrues en matière de sémiologie graphique.

Un projet phare de l'année 2019 en matière de cartographie concerne la carte réalisée pour l'évènement « Regards croisés autour de l'eau ». Cette carte grand format a nécessité la mise au point d'un workflow spécifique et l'acquisition de nombreuses bases de données inédites pour l'Agence. Le rendu visuel rend cette carte attrayante mais aussi très fiable géographiquement parlant, à la lisière entre communication et analyse thématique.

Une autre publication a sollicité les savoir-faire cartographiques : il s'agit des « présences étrangères ». Cartographier et spatialiser les présences de quatre nationalités (britannique, allemande, belge et néerlandaise) sur notre territoire n'est pas évident. Une ligne éditoriale, un choix de thématiques, un graphisme, bref, un parti-pris doivent être décidés et partagés. Il en a découlé quatre livrets avec une cartographie claire et moderne et une dataviz au diapason.

L'étude connectivité

L'Agence a réalisé une étude des continuités écologiques à l'échelle du territoire du SCOT. La connectivité écologique est devenue une des préoccupations majeures pour les politiques publiques d'aménagement du territoire et de conservation de la biodiversité. La connectivité représente le degré selon lequel le paysage facilite ou contraint le mouvement des espèces entre taches d'habitats favorables. L'étude s'est appuyée sur diverses bases de données et sur l'expertise d'acteurs régionaux. Grâce à un modèle de données spécifiques, des analyses spatiales poussées et un logiciel spécialisé, l'étude a mis en exergue les continuités écologiques de trois espèces révélatrices de trois milieux : le triton crêté, l'écureuil roux et le chevreuil.

Une étude hydrologique par télédétection

Le but était de déterminer les zones inondées sur le territoire du SCOT lors de l'évènement du 7 juin 2016. Dans le cadre de la gestion du risque d'inondation, la caractérisation spatiale de l'aléa est une problématique récurrente pour laquelle les techniques de télédétection, en particulier satellitaires, peuvent s'avérer très utiles. Les traitements ont donc été réalisés grâce à la télédétection en utilisant l'imagerie radar. Le résultat est une caractérisation des zones inondées grâce à l'utilisation d'une image précédant l'évènement et d'une image prise le jour de l'évènement. La soustraction de l'image post-évènement à l'image précédente offre un seuillage amenant à l'extraction des taches d'inondation. Cette étude est très utile pour connaître et donc pour prévoir.

Quels corridors pour la trame humide sur le SCOT lillois ?



Ce jeu de données répond à un besoin de qualification des trames écologiques. La méthodologie consiste à extraire les zones humides (ouverts accotés) à partir d'un jeu de données géométriques, pour ensuite calculer la distance que celles-ci auront, au regard des axes d'experts régionaux, à rendre d'autres taches d'habitats. Cette donnée, par le choix de l'espèce d'intérêt et la précision de la BD, trace (au minimum) de cartographie 50 à 300m) - synthétisée en 16 classes, permet

DATA-VISUALISATION

Fiches communales, outil de travail pour les élus

En 2019, l'Agence a continué de diffuser les fiches communales à destination des 90 communes de la Métropole Européenne de Lille et des 38 communes de la communauté de communes de Pévèle-Carembault.

Les cartographies et les indicateurs statistiques sur les thématiques (démographie, scolarité, revenus, habitat, marchés immobiliers) offrent aux communes un moyen intuitif d'accéder à l'information la plus récente possible.

L'outil fiche communale répond ainsi à la volonté de l'Agence de développer son offre d'observation et d'ouvrir son ingénierie aux partenaires de son territoire. L'outil fournit très rapidement les éléments de diagnostic territorial à une échelle fine et rend visible les particularités de la commune par rapport à son contexte territorial en proposant une comparaison avec les indicateurs de l'intercommunalité à laquelle elle appartient.

L'expertise au sein des pôles de l'Agence et les demandes des partenaires ont rendu possible la réalisation de nouveaux indicateurs tels que l'emploi, la population active et l'occupation du sol. Les fiches

communales intègrent ces travaux et s'enrichissent de thématiques nouvelles qui sont ensuite disponibles à tous.

Les fiches communales sont mises à jour en fonction des millésimes de données disponibles et publiées une fois par an. Elles sont diffusées par courrier aux maires des communes, et sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

Des demandes spécifiques émanant des communes et des partenaires peuvent le cas échéant faire l'objet de travaux particuliers dans le cadre de projets partenariaux. Les fiches communales sont un outil qui s'adapte donc aux demandes particulières : l'Agence amende les fiches afin de fournir des croisements de données. Les fiches invitent ainsi les acteurs locaux (élus et techniciens) à s'interroger sur les impacts des politiques publiques.

L'Agence propose également des indicateurs tels que la répartition de la popu-

lation par âge, la part des populations récentes au cours des deux dernières années, les revenus disponibles médians, le nombre de permis de construire commencés sur les dix dernières années, ou encore le nombre et le prix médian d'une maison achetée par un acquéreur. Les fiches communales offrent ainsi un moyen de se situer dans un monde qui change. Par exemple, elles sont un support de réflexion sur les enjeux territoriaux du vieillissement de la population ou de l'accès à la propriété.



Consultez les fiches communales sur :

www.adu-lille-metropole.org/ressources/fiches-communales

Sélectionnez une intercommunalité à partir du menu déroulant, puis une commune, puis une thématique. Les cartographies et indicateurs de la commune et du thème choisis s'affichent alors à l'écran.

Il est possible de les enregistrer au format PDF ou de les imprimer.



DATA-VISUALISATION

Règlement Général à la Protection des Données

Dans la continuité de ses travaux en matière de maîtrise de ses données, l'Agence a poursuivi en 2019 cette ambition, plus précisément, sur les aspects de protection des données à caractère personnel.

Elle a ainsi rejoint la démarche, initiée par la FNAU, de mise en conformité au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD). Ce travail de long terme a pour but de labéliser la capacité de l'Agence à protéger les données confiées par ses partenaires.

Des ateliers ont été organisés concernant les ressources humaines, la communication, les données statistiques et géographiques. L'objectif de ces ateliers est de créer un registre des traitements. Parallèlement, une campagne de sensibilisation accrue aux réflexes de sécurisation des données est menée. En 2020, l'Agence disposera d'un panel d'outils lui permettant d'être conforme au règlement.



9 Aménagement et développement économique

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a particulièrement investi le champ économique en 2019 auprès de la Métropole Européenne de Lille.

Elle a contribué activement à l'animation avec une contribution à l'animation des Conseils des Maires, des Rencontres économiques territoriales et métropolitaines et du GAME (Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Economie), collectif informel et transversal de directeurs. Elle a créé une nouvelle publication, à diffusion trimestrielle, l'Eco en 4, pour aider à la compréhension d'un tissu économique dense et complexe. Elle met en perspective ses réflexions au sein du territoire métropolitain mais aussi en s'affranchissant des limites administratives en interrogeant les liens avec les territoires voisins, notamment avec un partenariat de recherche avec le laboratoire ECONOMIX.

L'Eco en 4

Une publication pour comprendre le tissu économique métropolitain
L'Agence propose une nouvelle publication économique depuis octobre 2019. L'Eco en 4 est un outil de suivi et de partage d'une sélection d'indicateurs économiques publié tous les trimestres. L'objectif est de donner à voir la situation économique du territoire et sa dynamique, en diffusant les dernières données disponibles en la matière. Les données métropolitaines sont mises en perspective avec celles de la région Hauts-de-France, de la France voire d'autres métropoles lorsque cela est pertinent.

Cette publication répond à un besoin de diffusion plus large des données économiques de la métropole et d'une meilleure appropriation par les acteurs du territoire. C'est pourquoi l'Agence a fait le choix d'une publication courte et facile à diffuser. L'Agence a volontairement limité au maximum les explications de texte, pour mettre en avant les chiffres clés. Pour autant, le choix des indicateurs ainsi que le choix des autres territoires mis en perspective font l'objet d'une analyse en amont. **La sélection privilégie les chiffres qui singularisent le territoire, soit en tant que métropole par rapport au reste de la région Hauts-de-France, soit vis-à-vis des autres métropoles françaises au profil comparable. La sélection vise, dans la mesure du possible, à susciter le débat.** Les chiffres mis en avant ne sont pas nécessairement ceux attendus : des chiffres parfois peu valorisants pour le territoire sont présentés car ils permettent de prendre conscience d'une situation à améliorer ou au contraire, des chiffres à valoriser davantage auprès des acteurs du territoire ou à l'extérieur.

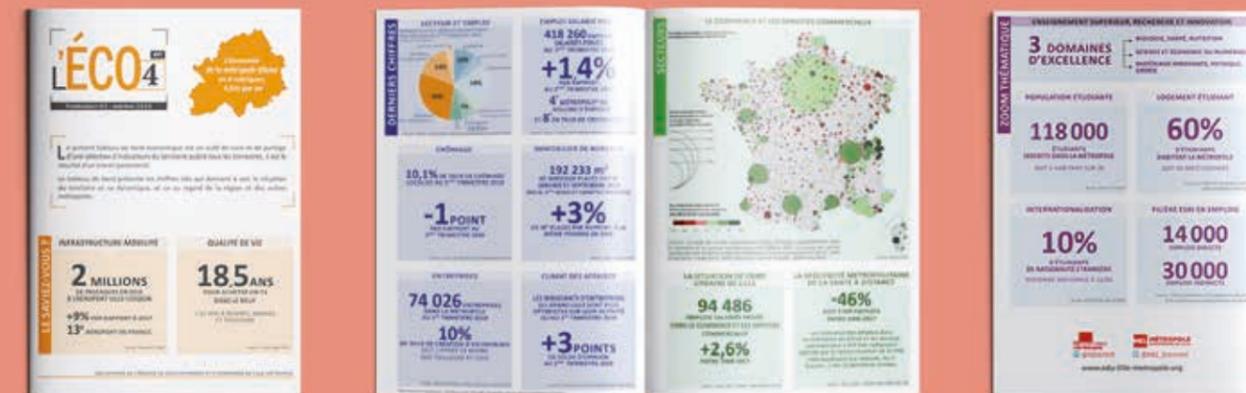
L'Eco en 4 est diffusé dans un premier temps au sein du G.A.M.E, groupement informel des directions économiques des institutions du territoire (MEL, CCI, CMA, Université, Région...). Il est ensuite diffusé plus largement à l'ensemble des partenaires de l'Agence. Certaines données peuvent alimenter le récit métropolitain et ainsi participer à la démarche de marketing territorial pilotée par l'agence d'attractivité Hello Lille.

La réalisation de l'Eco en 4 repose sur un large partenariat. L'Agence s'appuie particulièrement sur l'URSSAF, l'Insee, la CCI Hauts-de-France, l'Observatoire des Bureaux de la Métropole (OBM) et Pôle Emploi.

L'Agence propose une mise en perspective des données avec huit métropoles françaises : Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg et Toulouse. L'Agence souhaite favoriser les métropoles européennes au profil plus comparable, dans les contraintes liées aux données (hétérogénéité des données utilisées et des périmètres d'analyse).

L'Agence sera très attentive aux retours que pourront lui faire ses partenaires sur l'Eco en 4. Cette publication a vocation à s'adapter à leurs besoins, à leurs attentes. Bien que le document soit structuré en 4 rubriques avec des indicateurs permanents, il est tout à fait envisageable de faire évoluer le contenu en fonction de l'actualité ou des sujets de fonds.

L'Agence prévoit par exemple de publier une série sur les "nouveaux indicateurs" socio-économiques issus de divers travaux de recherche dans le but de rompre avec l'hégémonie du PIB. L'idée est d'alimenter les réflexions sur les indicateurs pertinents pour qualifier la métropole européenne de Lille au plus près de sa réalité et de rompre avec certains classements aux partis pris discutables.



L'Eco en 4 propose 4 rubriques, 4 fois par an :

- LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux indicateurs qui sortent du champ strict du développement économique pour explorer des phénomènes liés : infrastructures de transport et mobilités, qualité et cadre de vie...

- LES DERNIERS CHIFFRES

Six indicateurs permanents calculés à partir des dernières données disponibles :

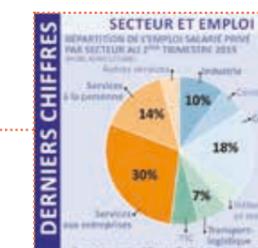
- les principaux secteurs d'activité économique (hors agriculture) en nombre d'emplois salariés privés ;
- le volume d'emplois salariés privés, sa croissance (trimestre n-1) et le classement par rapport à une sélection de 8 autres métropoles françaises ;
- le taux de chômage, sa croissance (trimestre n-1) et la comparaison avec les données régionale et nationale ;
- le nombre de m² placés de bureaux et son évolution par rapport aux autres trimestres de l'année en cours ;
- le nombre d'entreprises, le taux de croissance et le taux de défaillance (une fois par an) et sa comparaison avec d'autres métropoles françaises ;
- les résultats de l'étude flash trimestrielle calculant le solde d'opinion positive de la CCI régionale auprès des responsables d'entreprises sur leur vision de l'activité économique du prochain trimestre.

- LE ZOOM SECTORIEL

Il est envisagé de présenter les principaux secteurs d'activités de la métropole (en nombre d'emplois salariés privés) ou ceux présentant un enjeu majeur. Les secteurs identifiés pour la première année sont : le commerce, les services aux entreprises, l'industrie, la logistique. Pour chacun, l'Agence s'appuie sur des études pré existantes réalisées par l'Agence ou l'un de ses partenaires, afin de garantir une profondeur d'analyse.

- LE ZOOM THÉMATIQUE

Il est proposé de présenter un aspect de l'économie métropolitaine hors secteur, en suivant le calendrier de publication de nos études ou de celles de nos partenaires. Pour les premiers numéros, il a été choisi : l'enseignement supérieur et la recherche, le marché de l'immobilier tertiaire, les besoins en main d'œuvre et les nouvelles économies.



Un appui technique continu aux équipes de la MEL

L'Agence est intervenue en 2019 de manière continue en soutien de la MEL pour l'élaboration de stratégies ou en proposant des supports aux grands événements organisés par le service développement économique de la MEL.

Appui à l'animation des Conseils des maires

L'Agence a notamment réalisé pour les Conseils des maires de début d'année, une série de dossiers présentant, pour chaque territoire de la MEL, une vision synthétique des réalités de l'emploi, des activités (dont les activités agricoles) et de la demande d'emploi. Chaque territoire a été positionné par rapport aux autres territoires et/ou par rapport à la MEL au regard ses réalités et de ses évolutions.

Rencontres économiques territoriales

Le service économique de la MEL a également organisé les Rencontres économiques territoriales. L'Agence a réalisé, à cette occasion, un livret pour chaque territoire d'action économique. Dans chacun d'entre eux sont présentés toujours au regard de la MEL, les dynamiques territoriales, les profils de la population, des entreprises, de l'emploi ainsi qu'une présentation des sites d'excellences et parcs d'activités du territoire d'actions.

Stratégie d'accueil des entreprises

La MEL a entrepris d'élaborer une Stratégie d'accueil des entreprises (SAE), document non prescriptif, qui vise à améliorer la capacité d'accueil des entreprises par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande d'une part, par l'anticipation et la planification d'autre part. S'il s'agit dans un premier temps d'une démarche interne à la MEL, l'Agence se positionne en appui pour faciliter l'accès aux éléments de connaissance à travers les publications. L'Agence apporte un éclairage sur la compréhension des enjeux d'aménagement économique contenu dans le SCOT, en particulier sur les sites d'excellence. L'Agence vise à apporter une analyse complémentaire sur la localisation de l'emploi et l'observation d'une partie des parcs d'activités et du tertiaire.



 **232 440**
habitants
en 2016

 **20,3%**
des habitants
de la MEL

Partenariat de recherche sur les dynamiques économiques

La création des métropoles institutionnelles a été justifiée par les effets d'entraînement qu'elles sont censées exercer en matière de développement, notamment économique, sur les territoires voisins. Les résultats d'une étude menée en 2017 au niveau national sur treize métropoles institutionnelles montrent que de tels effets sont très limités dans le cas de Lille. Mieux comprendre les raisons d'un tel diagnostic et apprécier de façon plus détaillée les éléments pris en compte sont apparus comme des enjeux majeurs pour la métropole. Ils ont conduit l'Agence à proposer aux auteurs de l'étude, chercheurs du laboratoire EconomiX (CNRS-Université de Nanterre), de mener à bien ce travail d'approfondissement.

Les chercheurs ont donc entrepris avec l'Agence de recueillir et de mobiliser l'information requise et de traiter les données ainsi rassemblées afin d'en analyser les résultats en partenariat étroit notamment avec les services de la MEL et ceux de la Région.

Les premiers résultats de ce travail font apparaître quelques conclusions intéressantes. On ne constate pas en fait à Lille d'« effet métropolitain » : si on prend en compte l'ensemble de la métropole, soit les deux zones d'emploi (Lille et Roubaix-Tourcoing), les performances apparaissent très proches des moyennes nationales. De plus l'analyse des variations du nombre d'emplois au sein des zones d'emploi métropolitaines et des zones d'emploi contiguës conduit à relativiser le principe du déversement de la dynamique métropolitaine sur les territoires alentours. C'est d'ailleurs dans l'ensemble de la Région Hauts-de-France que l'on constate une absence de corrélations du développement entre territoires voisins avec ce prisme d'étude, alors même que les échanges entre eux sont très importants et divers, comme l'ont montré d'autres études menées par l'Agence.

Les résultats dégagés mettent en évidence l'existence de profondes différences dans les trajectoires de développement des territoires de la région, quel que soit le niveau d'observation, et l'analyse des effets de débordement confirme les disparités territoriales locales en ce qui concerne le développement de l'emploi. Elles sont particulièrement nettes entre Lille et le bassin minier.

Comprendre les raisons de ce paradoxe apparent, mieux cerner les particularités territoriales, et tenter de prendre un compte une dimension transfrontalière difficilement appréhendable par les outils statistiques, feront l'objet d'une deuxième phase de ce travail à poursuivre en 2020. Celui-ci devrait permettre à terme de dégager des pistes concrètes de coopérations interterritoriales en matière de développement économique.



Partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat

La Chambre de métiers et de l'artisanat (Cma) Hauts-de-France est un partenaire privilégié de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. Ce partenariat fait l'objet d'une convention pluriannuelle dont l'objectif est de contribuer à renforcer un réseau d'acteurs autour des questions artisanales afin de permettre une meilleure connaissance de la question « artisanale », son appropriation par les partenaires et sa valorisation jusque l'accompagnement à l'émergence de « territoires attractifs ».

Dans le cadre de cette convention, l'Agence a accompagné la Cma dans la réalisation de son étude sur l'artisanat dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) de la Région Hauts-de-France.

L'Agence, forte de son expertise dans l'observation des QPV de la MEL et de son rôle au sein du réseau URBA 8, a été sollicitée pour la mise en relation des agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France avec la Cma. Elle a apporté un soutien sur la méthode pour la réalisation des diagnostics économiques par QPV et a travaillé plus spécifiquement sur l'artisanat dans les quartiers prioritaires de la métropole.

Après un volet statistique permettant de mieux appréhender l'artisanat dans ses différentes composantes, un focus qualitatif sur le quartier de la Bourgogne à Tourcoing a été réalisé. Ce travail vise à identifier les besoins des artisans (foncier et immobilier, mutualisation de services...) et s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par l'Agence (démarche développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain) où le site Lepoutre, friche du quartier, paraissait pouvoir être un site vitrine de l'éco-rénovation. L'étude est disponible sur le site de l'Agence et sur le site de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France.

La Cma et l'Agence ont valorisé cette collaboration dans le cadre du « Pop-up dév éco » organisé par l'IREV (Centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France) le 16 octobre 2019, temps fort de la semaine Mel toi du territoire. A partir notamment de l'étude réalisée, cet événement a été l'opportunité de co-animer l'atelier « Les mutations de l'industrie, une chance pour l'emploi des quartiers ? Quels nouveaux emplois dans les quartiers pour s'articuler avec les nouveaux défis de la transition écologique, économique et sociale ? »

L'année 2019 marque également le lancement d'une réflexion commune sur l'artisanat de proximité et de son rôle dans l'animation et le développement des territoires. La Cma et l'Agence ont développé une typologie permettant de mieux qualifier l'offre artisanale au sein de l'économie métropolitaine. L'Agence et la Cma ont travaillé au développement d'une nouvelle classification des activités artisanales en précisant la notion de proximité (lien social, attractivité, besoins de consommation quotidienne...). Réalisé à l'échelle du SCOT, ce travail d'analyse statistique doit permettre de mieux comprendre les fonctions jouées par l'artisanat de proximité dans les différents territoires (centralité métropolitaine, centre urbain, espaces péri-urbains...).



© MEL - Marché fermier

Mémo économie

L'Agence réalise, tous les ans, un Mémo économie. Cette publication met en avant les atouts du territoire pour un acteur économique déjà présent ou souhaitant s'implanter.

Le Mémo économie propose ainsi une vision synthétique des filières et potentiels économiques forts du territoire au regard de ses atouts que sont sa localisation, son accessibilité, sa population active, son système de formation et de recherche et ses choix d'aménagements

économiques. Le Mémo économie propose également une sélection d'équipements ou d'événements majeurs qui illustre l'attractivité du territoire.

Synthétique et communicant, ce support a été conçu pour être diffusé largement. Le Mémo économie a été diffusé lors de la rencontre métropolitaine de l'économie organisée en fin d'année 2019. Le Mémo économie est également proposé en version anglaise.



Observatoire Partenarial de l'Économie

L'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) réunit l'ingénierie en économie du territoire métropolitain (MEL, CCI, Cma, Région, Conseil Départemental du Nord, Compétences et Emplois, Maisons de l'emploi, Pôle Emploi, URSSAF, HDFID, Université, Lille's Agency, INSEE, DIRECCTE...) afin d'échanger autour des grands enjeux économiques et d'emploi du territoire et de co-produire des éléments de discours commun.

L'année 2019 a permis de repositionner les objectifs de l'OPE davantage vers le partage et l'appropriation de travaux utiles à tous que vers la co-production d'informations.

La plénière de fin d'année a validé cette priorisation et a été l'occasion d'une présentation conjointe de travaux de l'Agence, de Pôle Emploi et de l'Insee sur les enjeux des activités et de l'emploi dans le secteur du commerce.

Industrie

La MEL a souhaité lancer une étude de situation de la réalité industrielle du territoire et des conditions d'accueil des entreprises industrielles dans laquelle l'Agence s'est impliquée à partir de la fin de l'année 2019 et qui se poursuit en 2020. L'objectif de ce travail est de mieux comprendre l'offre territoriale, de la confronter à la demande d'investissements industriels et de faire ressortir des enjeux et formuler des premiers éléments de préconisation. L'Agence par le biais d'une trentaine d'entretiens, d'analyses statistiques et de partenariats ciblés (avec le rectorat, pôle emploi, INSEE...) a notamment travaillé à mieux qualifier l'écosystème industriel métropolitain.

10

Coopérations territoriales

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole œuvre depuis sa création à accompagner les réflexions stratégiques aux bonnes échelles, à améliorer la connaissance des relations interterritoriales et à interroger le rôle de la métropole dans la région et dans l'Europe du Nord-Ouest.

Elle a accompagné la Métropole Européenne de Lille dans la mise en place de coopérations bilatérales avec les territoires voisins en Hauts-de-France et en Belgique (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Région Bruxelles Capitale, Bassin Minier). En 2019, elle a poursuivi son travail d'animation du Schéma de Coopération Transfrontalière et la mise en place avec l'Eurométropole de rencontres maires/bourgmestres des communes frontalières.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Focus

Coopération transfrontalière

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite MAPTAM) affirme l'importance du rôle des métropoles dans le développement des territoires voisins et par conséquent leur responsabilité particulière vis-à-vis de ces derniers.

Dans le cas des métropoles frontalières, Strasbourg, Nice et Lille, il s'agit pour partie de secteurs situés dans un pays voisin. Cette situation particulière se traduit par une disposition spécifique de la loi : l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT).

Une telle prescription fournit à la MEL, engagée depuis longtemps dans une telle coopération, l'opportunité de confirmer cet engagement et lui offre l'occasion de définir avec la Région Hauts-de-France, et en lien avec les autres acteurs régionaux impliqués dans les mêmes dynamiques, une vision commune des relations avec les territoires belges voisins. La démarche d'élaboration du SCT s'inscrit ainsi en articulation étroite avec celle du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), dont il constitue, de fait, le volet transfrontalier.

La MEL a demandé à l'Agence, en lien avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), de l'aider à élaborer le projet de SCT ; il s'agit d'un processus mené dans une concertation large avec l'ensemble des acteurs potentiellement concernés de part et d'autre de la frontière, à commencer, côté français, par les autorités régionales, mais aussi nationales et départementales. La proposition de l'Agence d'articuler l'élaboration du SCT suivant deux volets menés de pair, a été validée en juin 2018 et progressivement mise en œuvre depuis lors :

- un « cadre stratégique » : document de synthèse des orientations stratégiques et opérationnelles du SCT aux quatre échelles locale, métropolitaine, euroré-

gionale et inter-métropolitaine. Ses principales orientations ont été reprises par la Région dans son projet de SRADDET.

- une « feuille de route » : détail des projets à mener de façon prioritaire, en fonction des orientations définies dans le cadre stratégique, avec identification de leur(s) maîtrise(s) d'ouvrage suivant la ou les échelles concernées.

L'Agence en lien avec la MEL a initié avec la MOT un travail d'échange d'expérience entre équipes élaborant des SCT. Elle a dans ce cadre entrepris d'informer les services compétents de la Commission Européenne de l'existence de ces démarches afin qu'elles soient bien prises en compte dans les réflexions en cours sur la mise en œuvre de la future politique de cohésion.

Afin de préciser cette feuille de route, plusieurs projets ont été menés par l'Agence en lien avec la MEL et l'Eurométropole :

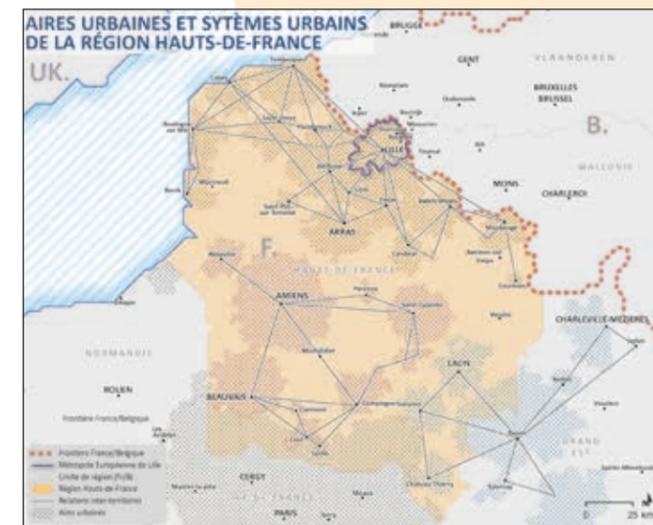
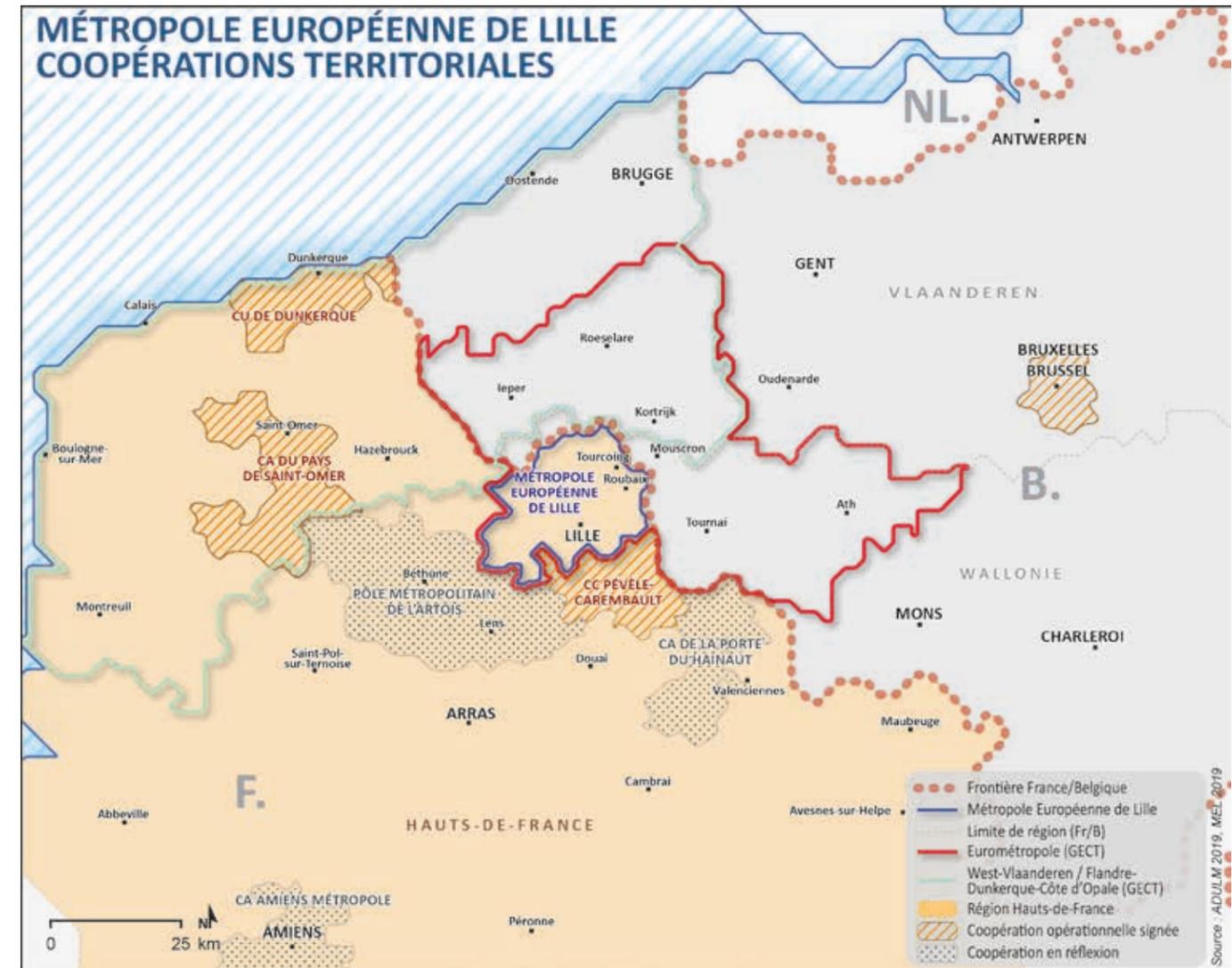
- Collecte, synthèse et analyse de l'information sur l'ensemble des projets transfrontaliers en cours ou en préparation sur la totalité de la frontière ; ce travail réalisé avec le concours de toutes les autorités concernées a vocation à aider les porteurs de projet à identifier les actions en cours, mais aussi à mettre en évidence les éventuelles lacunes de façon à pouvoir pallier les manques observés.

- Organisation de « Rencontres de proximité » entre maires et bourgmestres selon les trois territoires de proximité identifiés ; vallée de la Lys, espace urbain dense (Tourcoing-Roubaix-Mouscron) et secteur moins dense (Tournai-Baisieux-Pévèle) ; ces rencontres ont permis d'identifier les questions à traiter de façon prioritaire à échelle très locale (mobilité, déchets, sécurité, etc.).

- Contacts avec les différentes autorités belges concernées : notamment régions et intercommunales pour vérifier la réelle pertinence transfrontalière des orientations du cadre stratégique.

- Appui à la coopération avec la Région Bruxelles Capitale : appui technique au suivi de la convention de coopération et à l'animation de l'axe « aménagement » notamment avec l'organisation de séminaires techniques sur le thème aménagement durable ou l'animation d'un groupe de travail sur la mobilité.

Ces différents projets initiés en 2019 ont vocation à être poursuivis et développés en 2020 avec la collaboration de l'ensemble des partenaires et en lien étroit avec la MEL.



COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Rencontres de proximité entre maires et bourgmestres, un travail partenarial

Les réflexions en cours sur le Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT) ont mis en évidence la diversité des besoins et des opportunités de coopération en fonction des échelles géographiques concernées. La création de l'Eurométropole, en formalisant la coopération institutionnelle à l'échelle des intercommunales, a concentré l'énergie de tous les partenaires sur les besoins et les opportunités existants à cette échelle. L'échelle interrégionale comme celle de proximité sont de ce fait apparues un temps comme moins primordiales et les contacts à ces échelles - entre élus notamment - sont devenus moins réguliers.

Dans leur contribution aux travaux d'élaboration du SCT, maires et bourgmestres des communes directement frontalières ont fait part de leur besoin que soient organisés des échanges plus réguliers entre eux ; ceux-ci devant porter sur les aspects les plus concrets des avantages et inconvénients de cette situation géographique et institutionnelle particulière.

Trois « territoires de proximité » où les communes partagent de nombreux enjeux spécifiques ont ainsi rapidement été identifiés :

- la vallée de la Lys, d'Armentières à Menin et au-delà ;
- l'espace urbain dense autour de Tourcoing, Wattlelos, Roubaix, Mouscron, etc. ;
- le secteur moins densément urbanisé autour de Tournai, Baisieux et la Pèville.

L'Eurométropole, l'Agence et la MEL ont donc pris l'initiative d'organiser en 2019, avec le concours de binômes d'élus volontaires, une première rencontre de proximité des maires et bourgmestres sur chacun de ces trois espaces. Une première réunion a eu lieu à Toufflers en mai, une deuxième à Comines-Warneton en septembre et la troisième,



© MEL - Armentières

à Camphin-en-Pévèle, est programmée en 2020.

Pour chacune de ces réunions, l'aide de l'Agence a été sollicitée et celle-ci a produit l'ensemble des analyses statistiques et urbanistiques permettant aux élus de disposer de toutes les données requises comme support de leurs débats. Ceux-ci, très riches et approfondis, ont porté sur des sujets variés dont trois émer-

gent particulièrement : mobilité (avec la question notamment de la continuité des transports publics et celle des réglementations), sécurité (avec les questions de prévention mais aussi de droit de suite), traitement des déchets (dont les dépôts sauvages).

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance

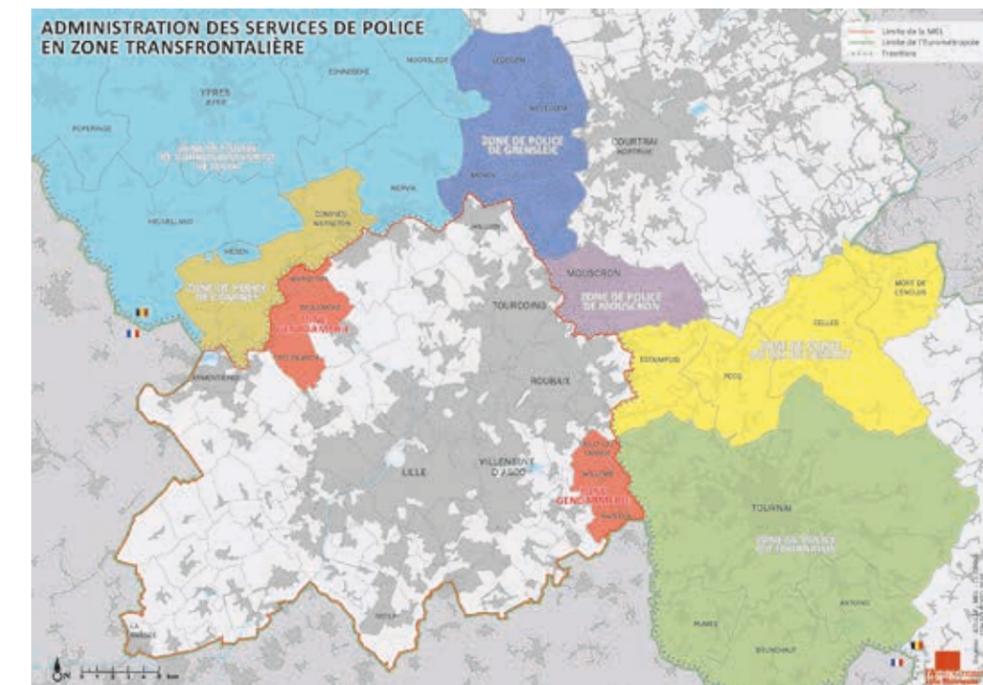
Depuis la prise de compétence par la MEL, en janvier 2015, de l'animation des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, l'Agence lui vient en appui et anime l'observatoire métropolitain de la prévention de la délinquance.

L'Agence réalise un diagnostic annuel des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants. Ce diagnostic est réalisé à partir des données fournies par la police, la gendarmerie, Ilévia et les bailleurs sociaux. En 2019, un diagnostic a été réalisé à partir des 73 803 faits recensés par les forces de l'ordre en 2017, dernières données fournies par la MEL. L'Agence n'étudie pas l'entièreté de la délinquance métropolitaine mais se concentre sur les faits ayant un impact sur la vie quotidienne des habitants et ayant lieu pour la majorité dans l'espace public. Ces différents faits sont analysés en fonction de leur nature ce qui permet ainsi d'avoir des éléments sur les différents types de délinquance présents dans la métropole et leur évolution.

Depuis 2019, l'Agence anime un groupe de travail « transfrontalier » qui permet à tous les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance de se rencontrer, d'échanger sur des thématiques particulières, de mettre en commun leurs expériences et de penser le développement d'actions communes. Les coopérations résultent avant tout de relations pérennes entre des hommes et des femmes. L'enjeu de ce groupe de travail est de créer les conditions favorables au développement de coopérations et ainsi d'améliorer la tranquillité publique.

Cette mission, réalisée dans le cadre de l'observatoire de la délinquance, est cofinancée par le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) et la MEL. Les acteurs du territoire confrontés à la délinquance transfrontalière témoignent d'un manque d'information et de connaissance des acteurs, des pratiques, des coopérations en place et des possibilités de développement de nouvelles coopérations.

L'Agence a ainsi organisé trois rencontres à destination de tous ces acteurs de la prévention et de la sécurité opérant sur la zone transfrontalière : 29 participants aussi bien belges que français, représentant 7 communes, 2 institutions intercommunales, 7 représentants des forces de l'ordre, 3 associations de prévention. Ces partenaires souhaitent continuer cette démarche et renforcer les échanges de bonnes pratiques.



COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Appui à la stratégie de coopération avec les territoires voisins

L'affirmation de la métropole au travers de la loi MAPTAM et les orientations du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ont montré le besoin renforcé de coopération entre les différentes échelles, secteurs et institutions.

La MEL s'est engagée dès 2018 dans une stratégie volontariste de coopérations bilatérales que l'Agence a accompagné notamment avec la Région de Bruxelles Capitale (RBC), la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC), la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer (CAPSO) et le Bassin Minier.

Selon les besoins, l'Agence a été amenée à alimenter les travaux et les échanges avec des productions propres, à développer des approches globales comme des approches thématiques selon les besoins et la maturité des coopérations et à assurer une présence aux réunions et différents comités de suivi.



Appui à la démarche Révolution Métropole



L'Agence a participé activement à la démarche stratégique portée par la Métropole Européenne de Lille, « Révolution Métropole ». Elle a participé à l'ensemble des groupes de travail thématiques et aux ateliers de travail tout au long de l'année 2019. Elle a mis à disposition l'ensemble de ses ressources, d'études mais également cartographiques pour ce travail de prospective exigeant un parfait diagnostic. Elle continue son travail d'appui de la Métropole Européenne de Lille notamment en se reposant sur les grands concepts portés par ce projet, autour des réseaux et des chaînes de valeur.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES



© Edwige Coevoet

Bilan de l'Aire métropolitaine de Lille

Lors de l'Assemblée Générale de dissolution de l'association Aire métropolitaine de Lille (AML), la Mission Bassin Minier et l'Agence ont reçu commande de réaliser un document de synthèse « reprenant les acquis donnés par les travaux de l'AML (...) ».

L'AML a dès 2005 regroupé autour de la métropole 23 partenaires belges et français représentant près de 3,7 millions

d'habitants. Il s'agit d'une expérience de coopération interterritoriale, certes restée inachevée, mais qui a permis de prendre à bras le corps les mutations liées à la métropolisation, un processus toujours à l'œuvre, qui soulève l'enjeu de la convergence des politiques publiques et des stratégies d'acteurs.





11 Urba 8 et réseau FNAU

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole s'investit à l'échelle nationale au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme dont elle avait accueilli le congrès en novembre 2018. Cette implication permet d'enrichir les réflexions stratégiques et l'échange de bonnes pratiques entre les agences du réseau.

Elle s'est aussi particulièrement impliquée dans le développement du réseau Urba 8, le réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France pour favoriser le développement des expertises et renforcer le dialogue territorial à l'échelle régionale.

URBA 8

Les résidences

Soucieux de lutter contre la fracture territoriale et de considérer la redynamisation des villes moyennes comme une priorité nationale, l'Etat a lancé le programme "Action Cœur de Ville" lors de la seconde Conférence Nationale des Territoires à Cahors en décembre 2017.

Engagé dès 2018 et piloté par le ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, ce programme concerne 222 villes ou binômes de villes sélectionnés le 26 mars 2018.

Tout en s'associant à ce plan national, la Région Hauts-de-France, dès le début de l'année 2019, a décidé d'aller plus loin et de s'engager aux côtés de villes de plus petites tailles faisant fonction aussi de pôle de centralité à l'échelle de leur territoire, de leur bassin de vie. La Région Hauts-de-France prévoit, en ce sens, la tenue d'une résidence par département.

Pour causes, celles-ci sont aussi confrontées à un phénomène de déprise commerciale et /ou résidentielle préoccupant au regard des enjeux de développement équilibré du territoire régional.



© ADULM

Les résidences : un enjeu partenarial

En juin 2019, la Région Hauts-de-France a ainsi demandé au réseau Urba 8 de l'aider à concevoir et mettre en œuvre les « résidences », véritables ateliers d'ingénierie de projets sur un panel de villes volontaires parmi les lauréats de son appel à projets cœur de ville.

Une équipe projet a ainsi été créée, celle-ci regroupant techniciens de l'agence Hauts-de-France 2040 et collaborateurs des agences de la région dont l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole.

Afin d'expérimenter et ainsi affiner la méthodologie à associer à ces "résidences", une démarche pilote fut engagée, dès novembre 2019, avec Clermont-de-l'Oise.

L'objectif des résidences : dessiner un projet de territoire adapté

Le premier objectif de ces « résidences » est d'aider et d'accompagner les communes à définir une attractivité nouvelle pour leur cœur de ville.

Cet accompagnement peut se traduire sous plusieurs formes qui sont néanmoins complémentaires :

- la création ou le renouvellement possibles d'aménagements urbains et paysagers du centre-ville de la commune en question, mais également de ses abords directs pour établir une meilleure identification structurelle au sein du territoire ;
- (re)considérer les fonctions actuelles du centre-ville et de l'image qui en découle vis-à-vis des autres polarités communales et de sa mise en perspective à l'échelle de l'intercommunalité, voire départementale ou régionale ;
- identifier, si nécessaire, des services partenariaux qui pourront porter les deux premiers objectifs vers un guide d'actions temporalisé pour pérenniser et concrétiser la résidence.

L'élaboration de la méthodologie des résidences

Tout au long du second semestre de l'année 2019, les différents techniciens se sont réunis pour mettre en place une méthodologie « résidences » particulière. Celle-ci repose sur les éléments suivants :

- organiser conjointement la tenue de la résidence (généralement 2 à 3 jours sont prévues sur place) ;
- réaliser un diagnostic en commun sur les enjeux, les atouts et faiblesses du territoire concerné, mais aussi comprendre quelles sont les dynamiques en cours et en dégager les principaux enjeux de développement à venir pour la commune ;
- vérifier auprès des élus et des forces vives du territoire la pertinence de ces enjeux ;

- mettre en évidence les actions de court et moyen termes les plus susceptibles d'avoir un effet déterminant sur la redynamisation du centre-ville en question ;
- restituer ces propositions et en tester la faisabilité devant les décideurs du territoire de façon à impulser leur mise en œuvre le plus rapidement possible.

Le prototype à Clermont de l'Oise

Avant de déployer cette politique d'accompagnement des communes pour le développement de leur centre-ville, il était nécessaire de tester la méthodologie des « résidences ».

Après sélection de dossiers de candidats et discussions collectives, c'est la ville de Clermont-de-l'Oise qui a été sélectionnée pour cette expérience pilote.

Ville de plus de 10 000 habitants du département de l'Oise, Clermont-de-l'Oise se situe dans une zone géographique attractive, l'agglomération se trouve au centre de 3 communes importantes au niveau du Département : Beauvais, Compiègne et Creil. De plus, la commune possède un avantage certain en ayant une évidente proximité avec Paris. En effet, il faut à peine 40 minutes en train pour se rendre à la gare du Nord.

Durant 2019, cinq mois de travail ont été nécessaires avec les différents collaborateurs de la Région, le réseau des agences d'urbanisme et les acteurs du territoire (mairie, personnes publiques associées, acteurs économiques, de la santé et de l'habitat notamment) afin de préparer la résidence prévue en janvier 2020. Ces trois jours permettront de réaliser un diagnostic, la réalisation d'ateliers pour faire émerger une réflexion collective sur les enjeux du territoire, puis la restitution d'un premier jet de plan-projet auprès du conseil municipal.

Les principales préconisations/recommandations qui seront formulées au cours de cette résidence alimenteront un cahier de synthèse qui sera remis aux acteurs locaux avant l'été 2020.



© ADULM



© ADULM



© ADULM



© ADULM

URBA 8

Urba 8, une ingénierie au service du développement régional

Depuis 2017, les huit agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France coopèrent de façon régulière au sein d'un réseau informel nommé Urba 8. Cette mise en réseau des agences répond à la double volonté d'être plus efficace localement dans la mise en œuvre des missions de chacune des agences, d'une part, et, d'autre part, de mettre les expertises et savoir-faire des agences au service de l'ensemble de la région.

Cette volonté se traduit en trois objectifs principaux :

- impulser le transfert de connaissance entre agences et développer l'intelligence collective ;
- mieux faire connaître aux décideurs de tous niveaux les ressources trop peu connues des agences ;
- contribuer au renforcement de l'effet de levier des politiques régionales dans le développement local.

Les agences échangent depuis lors sur la base de rencontres mensuelles de leurs directions mais aussi au travers de groupes de travail plus spécifiques, comme sur la géomatique par exemple.

Les résultats des travaux menés en commun est publié dans des cahiers du réseau dont trois numéros ont été rédigés en 2019 : sur l'armature régionale, sur les relations avec les régions voisines (Oise les Vallées) et sur les systèmes territoriaux.

Les agences ont échangé sur leurs méthodes et leurs pratiques lors d'un séminaire conjoint qui s'est tenu à Guise en septembre et a réuni plus de 150 collaborateurs des huit agences. A cette occasion, elles ont créé une newsletter, interne au réseau, pour faciliter les échanges d'expérience et mutualiser l'information.

Une ingénierie au service du développement de la Région

La Région Hauts-de-France élabore dans des délais très contraints le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) prescrit par loi sans recours à assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle a dans ce contexte eu recours à l'expertise du réseau Urba 8 qui est ainsi devenu un interlocuteur privilégié des services de la Région en matière d'observation, de prospective et de réflexion sur les stratégies territoriales.

Ce rôle a été formalisé par la signature en 2019 d'une convention cadre triennale dans la perspective de la création de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, destinée à constituer, selon la volonté exprimée par le Président de la Région, une « DATAR » régionale.

Celle-ci précise les objectifs partenariaux qui ont été mis en œuvre dès 2019 :

- décliner les enjeux, objectifs et règles du SRADDET dans les planifications territoriales ;
- participer à l'animation des ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement (ARAA) ;

- mettre en place de « résidences », ateliers experts sur la mise en œuvre du chantier régional cœur de ville ;
- participer aux travaux d'observation et de prospective, et notamment au pilotage du collège de prospective ;
- harmoniser et mutualiser les données, notamment en matière foncière.

Il faut souligner aussi l'apport des agences, celle de Lille en particulier, dans l'intégration des enjeux transfrontaliers et interrégionaux, qui s'est traduite notamment dans l'articulation entre le SRADDET et le SCT de la MEL ou encore l'appui aux coopérations bilatérales.



© ADULM

RÉSEAU FNAU

Atelier FNAU Projet Urbain & Paysage

Depuis une vingtaine d'années, le club Projet Urbain & Paysage de la FNAU propose d'aborder une question territoriale et urbaine sous un nouveau jour, à la faveur d'une problématique posée par une agence d'urbanisme et ses partenaires. Réunis lors de réunions préparatoires et en atelier pour une réflexion collective, une trentaine de collaborateurs, issus d'agences d'urbanisme de toute la France, apportent leur regard extérieur, leurs expertises et leurs propositions pour faire émerger un projet. Cet atelier a pour rôle d'enrichir les réflexions des acteurs locaux.

Durant 3 jours en mars 2019, l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) a accueilli le 16^e atelier de ce type. L'Agence a fait partie des 23 agences représentées pour imaginer la métamorphose du territoire traversé par l'A35, suite au déclassement prévu en 2021. Cela concerne un réaménagement potentiel d'environ 450 hectares en plein tissu urbain dense, le long des 26 kilomètres de l'autoroute. En privilégiant des séances de travail rythmées, sur un temps court et la production de visuels à la main, les participants ont abouti en peu de temps aux contours d'un concept, de principes d'aménagement et à la programmation d'événements pour une première phase de mise en œuvre.

En termes de conclusion, l'atelier a proposé de conserver l'infrastructure autoroutière dans son emprise pour la faire évoluer pas à pas vers un boulevard métropolitain bordé d'une grande continuité verte. Ce changement d'usage progressif a été privilégié afin de permettre une réelle réflexion sur l'évolution du tissu urbain attendant. Pour déclencher cette métamorphose de nombreuses actions artistiques, culturelles et festives ont été proposées. Elles ont pour vocation de provoquer un changement de regard, redonner une vie aux espaces qui longent l'ouvrage et de permettre sa réappropriation dès maintenant.

Les nombreux résultats de cet atelier ont fait l'objet d'une restitution en présence du Président de l'Eurométropole de Strasbourg, de représentants de l'État et de techniciens de l'Eurométropole. Cet atelier s'inscrit dans un processus inédit, puisqu'en prenant en compte les différents projets du Grenelle des mobilités, il a servi à préparer un « Atelier des territoires » (« dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel », démarche de conseil mené par l'État avec les collectivités locales). De plus, il a contribué aux réflexions pour une IBA (Internationale Bauausstellung) sur le territoire métropolitain.

En vue d'une transition écologique, sociale et urbaine des territoires, de nombreuses agences d'urbanisme réfléchissent depuis plusieurs années sur le devenir des autoroutes urbaines, notamment Lyon, Bordeaux et Paris. La participation de l'Agence aux activités du Club Projet Urbain et paysage ainsi qu'au Club Mobilité permet le partage des expériences et nourrit les réflexions pour la métropole lilloise, notamment les réflexions engagées dans le Territoire de projets Cœur métropolitain et la démarche « Schéma directeur Euralille à la Deûle » (MEL/ SPL Euralille).

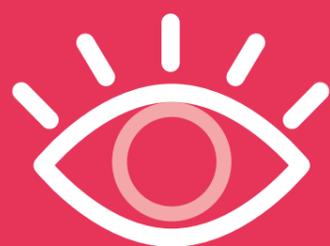


DEMAIN (XXI^e SIÈCLE)
L'A35 VERSUS TRANSITIONS
LA CEINTURE VERTE RÉHABILITÉE DANS SA VOCATION



RÉSEAU FNAU

Clubs Observation & Cohésion sociale de la Fnau



L'Agence a eu l'opportunité de présenter les travaux réalisés dans le cadre de la démarche « développement économique et emploi pour les quartiers NPRU » lors du club Fnau Cohésion sociale consacré à cette thématique en mars 2019. Accompagnée de la CDC (un des financeurs de la démarche), l'Agence a pu partager la méthode et les résultats obtenus en s'appuyant notamment sur le diagnostic métropolitain réalisé.

L'Agence a également participé à de nombreux autres clubs thématiques en 2019. On peut notamment citer sa présence au sein des réunions du club "Observation et statistiques" de juillet et novembre qui avaient pour enjeu de mieux connaître les partenariats existants entre l'Insee et les Agences d'urbanisme ou encore d'échanger autour de la question des projections tant démographiques que scolaires.

Club Urbanisme commercial de la Fnau

En 2019, l'Agence a poursuivi son investissement en tant que co-animatrice du club Urbanisme commercial de la FNAU.

L'Agence a ainsi participé à l'étude consacrée à l'emploi dans le commerce, engagée depuis 2018 avec une douzaine d'autres agences. Fruit de ces travaux, une première publication, intitulée « Le commerce est-il encore créateur d'emplois ? », a été publiée en mai. Une seconde publication, consacrée à la typologie des territoires en matière d'emploi commercial, a été lancée.

Dans le cadre de sa veille juridique, l'Agence a organisé avec les agences de Brest, Nancy et l'Institut Paris Region, un échange avec les experts du réseau national consacré aux capacités et aux limites de la planification pour encadrer le développement commercial (octobre 2019).

Enfin, l'Agence a contribué aux travaux coordonnés par la Fnau, avec France urbaine, la Fédération des SCOT et l'ADcF, sur le sujet de l'observation commerciale : l'Agence a ainsi participé aux réflexions en vue d'établir un guide pour l'observation du commerce (en cours).



12

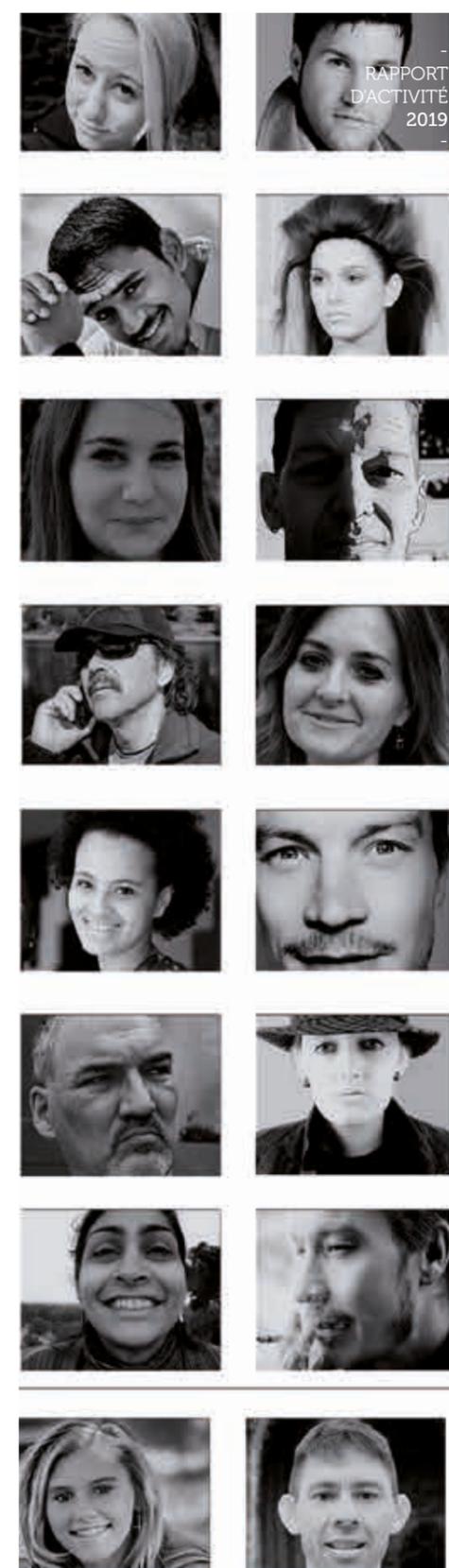
Evolution sociétales

Observer le territoire et les mutations urbaines est une des missions fondamentales de l'Agence.

L'objectif principal est d'aider les instances publiques dans le choix de leurs politiques et de mobiliser tous les acteurs du territoire et ses habitants.

L'accélération des transitions sociales, écologiques, climatiques suppose une compréhension partagée, porteuse de sens, pour développer des réponses co-construites et multiples avec l'ensemble de ces acteurs.

En 2019, l'Agence a renforcé ses approches prospectives du territoire métropolitain avec les partenaires mobilisés et accompagne la MEL dans bon nombre de ses travaux et de ses ambitions, comme celle de tendre à une « excellence environnementale » et devenir une « métropole à santé positive ».



ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Focus

Initiatives, Innovation & Vieillesse : d'un espace d'échanges à un living lab...

L'Agence a initié en décembre 2016 une démarche prospective et partenariale « Initiatives, Innovation & Vieillesse ».

Celle-ci s'appuie principalement sur l'animation d'un espace d'échanges associant des partenaires publics et privés, issus du monde du logement et celui du médicosocial, tous acteurs à leur manière dans le champ de l'habitat et du vieillissement.

Suite aux deux premières années de travail, un bilan de la démarche a été partagé en 2019. L'espace d'échanges a débattu des enjeux liés au vieillissement et à l'habitat, a accompagné techniquement des travaux d'études, a permis la présentation, la mise en partage et l'analyse d'expériences et a co-produit des éléments de réflexion et de proposition.

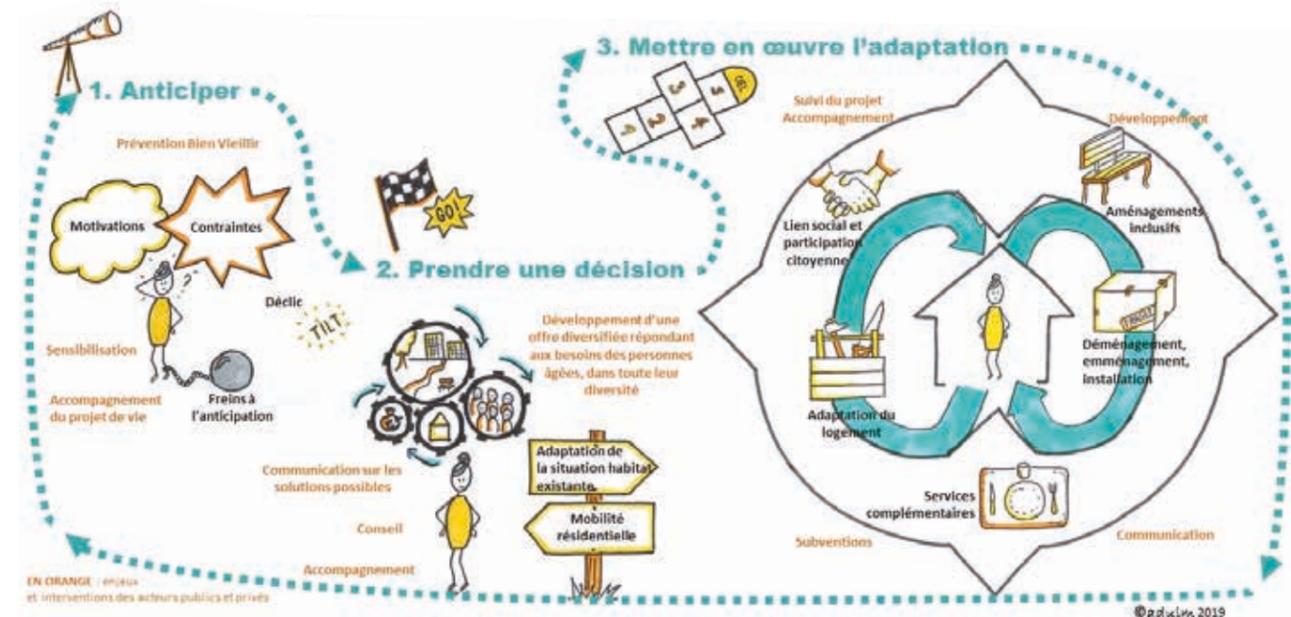
Forts de ces premiers résultats, les partenaires ont exprimé l'envie et le besoin d'aller plus loin pour répondre aux défis posés par le vieillissement des territoires. Il s'agit maintenant de transformer les éléments d'analyses en propositions stratégiques et (pré)opérationnelles permettant d'alimenter les acteurs en situation de portage et de développement de projets d'habitat adapté. Il s'agit aussi de contribuer aux réflexions et actions portées par la MEL dans le cadre de sa politique habitat au moment où celle-ci prépare son troisième PLH.

Pour passer ce cap, il est apparu particulièrement opportun et pertinent de développer la démarche en s'inspirant de l'esprit et de la méthode « living lab ». Cela invite à concevoir la démarche comme un lieu d'innovation ouverte avec pour principe fondamental, la prise en compte de l'usager dans le processus d'innovation (« faire avec » plutôt que « faire pour »).

L'année 2019 a permis de penser et structurer cette évolution de la démarche et d'en poser les premiers jalons.



Vieillir à domicile le plus longtemps possible : le processus d'adaptation d'un ménage



Une ambition partagée : le développement participatif et intégré d'un habitat adapté au vieillissement !

L'envie d'aller plus loin ensemble invite à formuler et partager une ambition commune, celle de soutenir le développement d'un habitat adapté au vieillissement dans la métropole lilloise.

L'adaptation des situations d'habitat et d'habiter aux enjeux du vieillissement constitue le cadre principal de réflexion et d'action pour répondre à cette ambition. Il s'agit de s'appuyer d'une part sur l'adaptation des logements existants, et de l'environnement social et urbain de leurs occupants, et d'autre part sur le développement d'une offre nouvelle d'habitat.

Il convient également de prendre en compte les usagers dans toute leur diversité de situations et de besoins, et de les accompagner dans les différentes phases du processus d'adaptation. Pour ce faire, leur intégration en tant qu'acteur est primordiale.



Un partenariat renforcé et élargi

Afin de soutenir l'évolution de la démarche et d'avoir un tour de table en cohérence avec les sujets qui y sont abordés et les projets qui y sont portés, l'espace d'échanges a accueilli cette année de nouveaux partenaires. Conçu comme un espace ouvert, il peut encore être amené à en accueillir d'autres par la suite.

ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES



Vers de nouveaux modes de faire...

Le deuxième semestre 2019 a plus particulièrement permis d'identifier les modes de faire à développer au sein de la démarche. L'expérimentation de nouveaux modes de faire illustre le besoin de penser autrement et l'aspiration à mener différemment les projets, non seulement ceux portés collectivement, mais aussi ceux pilotés par les partenaires au sein de leur structure respective dans leur propre champs de compétences.

Une réflexion à poursuivre sur le mode de gouvernance

L'évolution de cette démarche, conçue et menée collectivement, amène ses partenaires à initier une réflexion sur la manière dont son organisation pourrait être complétée et structurée, et sur les moyens de développement et mode de gouvernance dont elle pourrait se doter. Certains partenaires, en particulier les prévoyances (Ag2r La Mondiale, Malakoff Humanis), ont déjà apporté un premier soutien financier pour permettre son lancement.

Au-delà de cette évolution en cours, le fonctionnement de la démarche s'inscrit d'ores et déjà dans un cadre partenarial qui dépasse les 4 réunions annuelles de l'espace d'échanges, telles que pensé au démarrage du projet.



© ADULM

Un travail spécifique sur l'adaptation de l'habitat existant

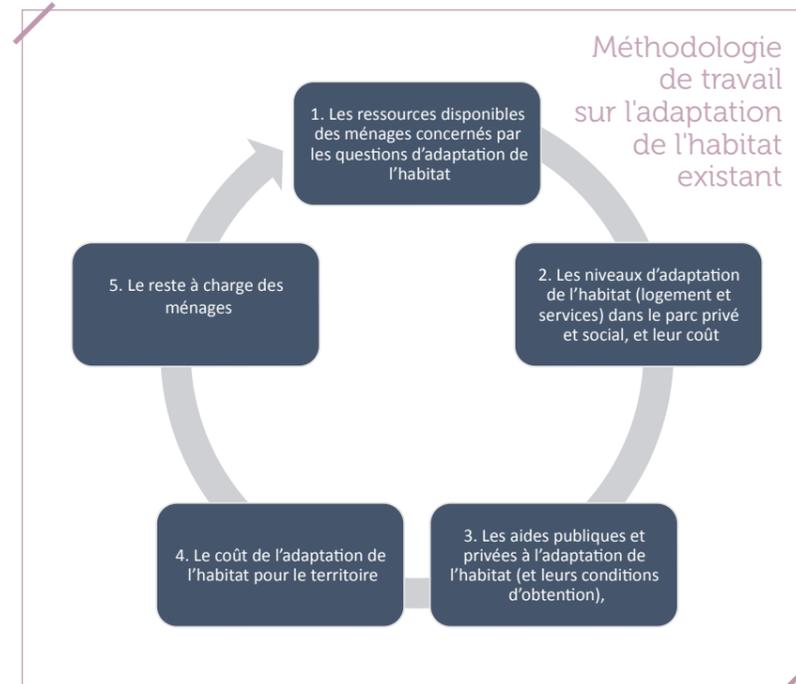
Un groupe de travail spécifiquement créé pour l'occasion a construit une feuille de route en se donnant 4 objectifs :

- construire une vision partagée sur l'adaptation de l'habitat telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui en mobilisant notamment les données et sources disponibles des partenaires ;
- identifier les tendances d'évolution possibles, dans une perspective de prospective, et en tenant compte de la question des ressources financières des ménages ;
- analyser la situation existante et repérer les pistes d'évolution/d'amélioration afin d'élaborer de premières préconisations ;
- valoriser et partager les informations collectées et les analyses consolidées, en réfléchissant à la production de supports voire d'outils spécifiques.

Ce travail alimentera par ailleurs le projet partenarial ECLAT développé à Roubaix par la Carsat et la ville. Il correspond à l'une des actions inscrites dans la convention partenariale.

La méthodologie retenue pour ce travail s'articule autour de 5 axes interdépendants les uns des autres. En 2019, le groupe s'est plus particulièrement attelé

à la construction de profils type qui serviront de fil conducteur sur l'ensemble des étapes précitées. Les travaux devraient aboutir au dernier semestre 2020.



ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Observation sociale pour le Logement d'abord : les personnes sans domicile

A la demande de la Métropole Européenne de Lille et dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du plan gouvernemental pour le Logement d'abord, l'Agence a réalisé un travail d'observation des personnes sans domicile et des personnes vulnérables vis à vis du logement dans la métropole lilloise afin d'apporter des éléments de connaissance quantitatifs et qualitatifs sur :

- le nombre de personnes concernées, leurs profils, leurs problématiques ;
- les parcours et les mécanismes qui amènent les personnes à la rue.

L'Agence a animé un groupe de travail afin de co-construire l'objet et les modalités de l'étude. Il a rassemblé : la direction Habitat de la Métropole Européenne de Lille, la Direction départementale de la Cohésion sociale, le Conseil Départemental du Nord, la Coordination mobile d'accueil et d'orientation, l'Agence Hauts-de-France de la Fondation Abbé Pierre, l'Union départementale des Centres communaux d'action sociale du Nord, l'antenne régionale de la fédération des acteurs de la solidarité.

Le premier volet de l'étude est consacré à une approche quantitative basée sur des statistiques (suite à une recherche des données disponibles auprès des partenaires et une analyse et un traitement spécifiques, notamment cartographique). Il apporte des éléments objectifs de connaissance. Le second volet repose sur des entretiens avec des personnes sans domicile menés par un sociologue. Il permet de décrire le quotidien de ces personnes et leurs parcours. L'étude s'appuie également sur la rencontre de 34 acteurs institutionnels et associatifs intervenant auprès du public afin de croiser leurs regards sur les différentes problématiques liées au sans-abrisme.

Cette étude a été publiée en novembre 2019. Ses résultats ont été présentés lors de la Soirée de la Solidarité organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité le 14 novembre 2019 au Grand Sud à Lille ainsi que lors du forum « Logement d'abord » de la Métropole Européenne de Lille le 15 novembre. Elle a fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec les acteurs du territoire lors des

Rencontres de l'Agence du 25 novembre. Vianney Schlegel du Laboratoire du Clergé de l'Université de Lille et Julien Damon, professeur associé à Sciences Po sont intervenus et ont pu apporter leurs analyses complémentaires aux travaux de l'Agence.



© ADULM

Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires

Dans le cadre de la démarche du « Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est » et de la poursuite de ses travaux sur la pauvreté, l'Agence a réalisé une étude sur les problématiques affectant spécifiquement les femmes en situation de monoparentalité de ce territoire. L'objectif de cette étude, démarrée en 2018, est de mieux connaître les difficultés mais aussi les ressources de ces femmes afin d'identifier les leviers d'actions permettant aux acteurs publics de développer ou d'ajuster leurs politiques en faveur de ces femmes.

Le travail a été réalisé à travers :

- une approche statistique, à l'échelle de la métropole, des femmes en situation de monoparentalité, sur leur accès aux diplômes et à l'emploi, sur leur situation socio professionnelle, de revenus, d'accès à l'emploi et de logement ;

- une approche qualitative permettant d'analyser les parcours de vie. Pour cela, vingt femmes en situation de monoparentalité ayant subi des ruptures de parcours professionnels et habitant les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Hem ont été rencontrées par une sociologue. Ces parcours ont été étudiés selon deux axes : celui de la précarité relationnelle et celui de la précarité économique.



Cette étude a été publiée en avril 2019 et a fait l'objet des Rencontres de l'Agence « Les ressources des femmes en situation monoparentale : trajectoires individuelles sur le territoire du versant nord est » qui se sont tenues aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix le 4 avril. Ont participé aux échanges : le collectif Rosa Bonheur (Clersé, CNRS-Université de Lille), la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le Centre d'information sur les droits des femmes et familles de Roubaix Tourcoing Marcq-en-Barœul, la Ville de Roubaix, le Conseil régional, la Caisse d'allocations familiales du Nord, la Métropole Européenne de Lille.



© ADULM

Démarche développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain

Le développement économique et l'emploi sont les axes prioritaires d'action pour le contrat de ville 2015-2020 et constituent également un volet important dans les projets de renouvellement urbain (NPRU).

Forte de son appui à la MEL en matière de politique de la ville et de son expérience en animation de réseau du monde économique, l'Agence, en partenariat avec la MEL et d'autres partenaires financeurs (Région, Caisse des dépôts), a engagé une démarche partenariale d'étude dès 2017. L'objectif de la démarche est d'accompagner les villes et la MEL dans la définition d'une stratégie d'emploi et de développement économique pour les sites NPRU concernés.

Cette démarche repose sur la combinaison de plusieurs méthodes : analyses statistiques, diagnostics, cartographies, ateliers partenariaux, benchmark et ce, à différentes échelles : à l'échelle de chaque site NPRU mais aussi à l'échelle métropolitaine. L'année 2019 s'est caractérisée par la finalisation, la consolidation et la valorisation des travaux engagés :

- La finalisation de la phase d'approfondissement :

Les différentes phases de la démarche ont fait émerger des sujets, thématiques ou encore pistes pouvant favoriser le développement économique et l'emploi dans les quartiers NPRU. Six thématiques ont été priorisées :

- la formalisation de l'économie informelle ;
- l'animation économique territoriale ;
- les coopérations transfrontalières pour l'emploi ;

- les tiers lieux ;
- le marketing territorial ;
- l'occupation temporaire.

Chaque thématique fait l'objet d'un dossier spécifique permettant de comprendre la problématique et les enjeux pour les quartiers ainsi qu'un benchmark ayant pour objectif de mettre en avant des initiatives et d'identifier les conditions de réussite de mise en œuvre des projets mais également les points d'attention. Les dossiers thématiques ont donné lieu à une publication en octobre 2019.

- La consolidation à travers la réalisation du bilan de la démarche :

Le bilan publié en octobre 2019 retrace les grandes étapes de la démarche, la méthodologie, les différents résultats produits et les perspectives ouvertes grâce à la démarche.

- La valorisation des travaux notamment lors de deux manifestations :

- L'organisation d'un Jeudi de l'Agence (28 mars 2019) sur les mutations de l'économie et de l'emploi comme opportunité pour les quartiers prioritaires. Au cours de cet évènement, le travail d'approfondissement sur les tiers lieux a permis de présenter les enjeux aux acteurs du territoire mais également de faire témoigner les porteurs de projets présents dans les quartiers.

- Lors du « Pop up dev éco » de l'IREV à travers la co-animation de l'atelier « économie et innovation ». Cet atelier a également permis la présentation des travaux de benchmarking réalisés sur l'économie informelle et les conditions de sa formalisation (dossier thématique).



Emploi et tissu économique dans les quartiers prioritaires

L'emploi et le développement économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) occupent une place centrale dans le Contrat de ville 2015-2020 de la MEL.



Dans le cadre de la mission d'observation des QPV confiée à l'Agence, l'année 2019 a été marquée par la publication d'une étude en mars sur « L'emploi et le tissu économique dans les QPV » qui vise à mieux connaître les points d'attention mais également les forces du rapport à l'emploi des habitants et du tissu économique présent dans la géographie prioritaire :

- **Le rapport à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.** Après l'analyse du taux d'activité et du taux d'emploi, l'enjeu est de proposer un portrait des actifs occupés habitant dans les QPV. L'intérêt porté aux habitants en activité professionnelle permet de mettre en évidence les spécificités de ce rapport à l'emploi en comparaison avec la moyenne métropolitaine (saliariats, temps partiel, professions et catégories socio-professionnelles...) et ainsi, participer à l'identification de ressources humaines, de compétences présentes.

- **Le tissu économique dans les quartiers prioritaires.** Au-delà de l'observation du nombre d'établissements, une attention est portée à la création d'activités dans les quartiers prioritaires, en adéquation avec la volonté de soutien au développement d'activités souhaité par les politiques publiques. De plus, il s'agit de s'intéresser spécifiquement à l'emploi salarié offert dans les quartiers, à la présence plus ou moins forte d'établissements employeurs et à la répartition sectorielle de ces activités.

Cette étude permet de mettre en lumière des disparités territoriales qui se jouent à des échelles différenciées :

- **Entre les quartiers prioritaires et le territoire métropolitain :** les quartiers prioritaires concentrent des difficultés en comparaison au territoire métropolitain où le rapport à l'emploi des habitants demeure complexe et l'accès à l'emploi difficile. De plus, l'analyse du tissu économique montre globalement que la fonction économique au sein des quartiers prioritaires est sous représentée.

- **Entre les différents quartiers prioritaires :** l'étude met en évidence de fortes disparités entre les quartiers prioritaires en terme de taux d'emploi mais également par rapport à l'accès au marché du travail des plus jeunes et/ou des seniors, à la présence de population active ouvrière et employée ou encore à la nature du tissu économique par exemple.

Les résultats de l'étude montrent la nécessité de définir des politiques territorialisées, en faveur de l'emploi et du tissu économique, adaptées aux spécificités des quartiers mais également de les inclure à une échelle plus globale dans une stratégie métropolitaine.

Cette étude a fait l'objet d'une présentation lors du jeudi de l'Agence sur le thème « Les mutations de l'économie et de l'emploi : une opportunité pour les quartiers prioritaires ? » le 28 mars 2019.

La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège Albert Samain

Dans le cadre de sa mission d'observation des quartiers de la politique de la ville, l'Agence a piloté un travail d'observation sur la thématique de l'éducation en complément de l'observation statistique habituellement menée, via un zoom sur le collège Albert Samain à Roubaix (renommé Rosa Parks depuis).

La Métropole Européenne de Lille, les Villes de Roubaix et Wattaelos, l'Éducation nationale et la Préfecture ont participé à la définition de ce travail.

L'étude porte sur une situation de réussite observée depuis le début des années 2010 dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie globale d'innovation pédagogique, de communication et de démarche partenariale par l'établissement. L'hypothèse formulée avec les partenaires est que l'amélioration de la réussite éducative repose sur la coordination des acteurs de la chaîne éducative : acteurs internes ou externes au collège, acteurs intervenant dans la classe ou en dehors.

L'objet du travail était de mettre en évidence les modalités de la coordination de ces acteurs à partir d'un travail d'enquête par entretiens auprès d'acteurs de la réussite éducative et de familles et d'élèves du collège afin de valoriser les conditions qui permettent cette coordination : rôle de la direction, aménagement des lieux et des temps de partage entre professionnels, actions portées à travers des postes de travail, partenariats, mise en place et maintien du questionnement des acteurs.

Ce travail a démarré en 2018 et a été publié en 2019. Il a été réalisé par un sociologue, chercheur au laboratoire CERAPS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales).

Les résultats du travail ont été présentés dans le cadre des travaux du Dispositif de

réussite éducatif de la Ville de Roubaix, auprès de la Direction des services de l'Éducation nationale, de la Métropole Européenne de Lille et auprès des professionnels du collège qui ont été interrogés pour réaliser ce travail.



ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

MEL toi du territoire

L'Agence a participé en tant que partenaire à l'organisation de « MEL toi du territoire », semaine dédiée à la promotion des actions de développement économique et d'emploi en faveur des quartiers prioritaires (QPV) du 14 au 18 octobre 2019. L'Agence a été particulièrement présente à deux événements :

- lors de la conférence d'ouverture par une formation des acteurs au travers d'une présentation d'un état des lieux de l'emploi et du tissu économique et des enjeux pour ces quartiers ;

- lors du « Pop up dev éco » de l'IREV par la co-animation de l'atelier « économie et innovation ». Cet atelier a également permis la présentation des travaux de benchmarking réalisés sur l'économie informelle et les conditions de sa formalisation dans le cadre de la démarche « développement économique et emploi pour les quartiers en renouvellement urbain ». De plus, l'Agence a également participé à l'atelier sur « l'industrie de demain » à travers sa collaboration avec la CMA sur l'artisanat dans les QPV.



Migrations résidentielles et ségrégation socio-spatiale

Après un premier volet axé sur les liens entre paupérisation et mobilités résidentielles, un second a été lancé en 2019 en partenariat avec Yoan Miot, chercheur et maître de conférences à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée.

Ce volet, dont la parution est prévue pour le dernier trimestre 2020, offrira une photographie actualisée des migrations résidentielles au sein du territoire du SCOT de Lille Métropole ainsi qu'une analyse qualitative des stratégies résidentielles de deux types de ménage : les classes moyennes et supérieures ayant accédé à la propriété au sein du SCOT et les classes modestes qui sont devenues propriétaires au sein de territoires limitrophes comme le bassin minier ou la Flandre. Ces analyses seront suivies de préconisations visant à améliorer les politiques d'habitat afin de réduire le phénomène de ségrégation socio-spatiale et de permettre, à tout un chacun, d'accéder à la propriété au sein du SCOT de Lille Métropole.



© Adobe Stock - Jacob Lund

Contribution au bilan du contrat de ville 2015-2020 de la MEL

L'observation des quartiers de la politique de la ville a été confiée à l'Agence dans le cadre du contrat de ville 2015-2020. Cinq thématiques sont régulièrement observées : emploi-crédation d'activité, habitat-peuplement, éducation, ambiance urbaine, santé.

Dans le cadre de la réécriture du Contrat de ville, en vue de sa prolongation pour deux années supplémentaires, l'Agence a

contribué au bilan de ce contrat par une synthèse de ses travaux d'observation à travers le prisme des publics identifiés comme étant à enjeux :

- les jeunes ;
- les femmes ;
- les publics éloignés de l'emploi ;
- les occupants des logements privés anciens dégradés ;
- les personnes récemment arrivées en France.

Club des observatoires locaux

La contribution de l'Agence au PLH3

L'Agence est sollicitée pour contribuer au 3^e Programme local de l'Habitat de la Métropole Européenne de Lille. Alors que l'élaboration du document en est à sa phase de diagnostic, un certain nombre de projets et d'études portés par l'Agence y apportent des éléments contributifs : l'actualisation des fiches communales, l'observation du sans abris (dans le cadre de la démarche « logement d'abord »), l'analyse des dynamiques

immobilières du logement dans la métropole lilloise, l'analyse des migrations résidentielles, la démarche partenariale Initiatives innovation & vieillissement... En parallèle de ces apports, l'Agence est également associée au groupe projet pour le pilotage et le suivi global de la démarche.

Le club des observatoires locaux est un réseau partenarial spécialisé dans l'observation territoriale ayant pour enjeu majeurs le partage et la diffusion des savoirs et connaissances ainsi que l'expérimentation et la mise en débat de nouveaux outils, méthodes et modes de faire.

Centre de ressources et lieu de partage, il permet une mise en relation des professionnels et une meilleure connaissance des travaux d'envergure métropolitaine et régionale.

Après une année de veille, l'Agence a repris en charge l'animation de ce club. C'est ainsi, qu'une première rencontre a eu lieu le jeudi 21 novembre permettant à plus d'une trentaine d'acteurs du territoire d'échanger autour des enjeux de développement durable en s'appuyant sur des interventions du Cerdd, de l'Insee, de la Dreal et de l'Agence.

13

Excellence environnementale

L'Agence a poursuivi ses actions et réflexions en matière d'excellence environnementale dans une optique de résilience territoriale adaptée au changement climatique.

Ainsi l'Agence participe à la dynamique régionale en accompagnant les collectivités dans leur transition. Elle a réalisé un benchmark pour accompagner une accélération des politiques publiques de la MEL plus volontaristes en matière environnementale, mobilisant des concepts novateurs. L'Agence est engagée dans la création et l'animation d'un observatoire de la santé environnementale à l'échelle métropolitaine et dans l'organisation de rencontres comme espaces de partage et d'échanges de connaissance en s'inspirant d'initiatives menées sur d'autres territoires. Enfin, l'Agence a continué son travail de sensibilisation sur les îlots de chaleur urbains et pose les bases d'une vaste réflexion sur la santé environnementale avec la mise place d'un observatoire métropolitain et une collaboration avec le programme de recherche SIGLES.

EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Focus

La santé, un enjeu important pour des métropoles qui possèdent de nombreux leviers d'actions

La santé, définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un état complet de bien-être physique, mental et social », résulte à la fois de facteurs biologiques, génétiques et des conditions de vie et comportements des individus.

La santé environnementale comprend l'ensemble des facteurs externes à l'Homme ayant un impact sur sa santé : environnement naturel, environnement construit, environnement social et économique. A travers cette définition on comprend le rôle que peuvent jouer les collectivités, car si la santé n'est pas l'une de leur compétence directe, elles sont en responsabilité de nombreuses politiques qui impactent ces environnements.

La santé est aujourd'hui un enjeu majeur, social et économique, pour les grandes métropoles qui possèdent donc une partie des clés nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des habitants.

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a voté en décembre 2018 une première délibération cadre pour s'engager dans une démarche de « métropole à santé positive ». L'Agence appuie la MEL dans le déploiement de son plan d'actions, voté en juin 2019. La santé environnemen-

tale est donc au cœur de ces deux délibérations métropolitaines qui identifient notamment deux grands axes dans lesquels l'Agence est engagée : la création et l'animation d'un observatoire de la santé environnementale à l'échelle métropolitaine et l'organisation de rencontres de la santé environnementale.



Les rencontres de la santé environnementale

L'Agence a créé en 2019, en co-construction avec la MEL, les rencontres de la santé environnementale. Espace de partage, d'échanges et de connaissance, elles permettent à la fois d'engendrer une dynamique territoriale en faveur de la santé, d'échanger sur des thématiques précises grâce aux éclairages de spécialistes, de chercheurs, d'identifier les actions mises en place sur d'autres territoires et de diffuser des bonnes pratiques.

Ces rencontres sont identifiées dans le plan d'actions métropolitain en faveur de la santé environnementale. Elles font suite au séminaire « construire des territoires à santé positive » organisé par la

MEL en janvier 2019. Elles ont vocation à être organisées deux à trois fois par an.

En 2019, l'Agence et la MEL, ont organisé deux rencontres de la santé environnementale, dans les locaux de la MEL, présidées par le président de l'Agence de développement et d'urbanisme, Marc-Philippe Daubresse et la vice-présidente de la MEL en charge du développement durable et du plan climat, Christiane Bouchart.

La santé est aujourd'hui un enjeu majeur, social et économique.

4 juin
2019



© ADULM

Réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé

+ 6,4 ANS
A 35 ANS, L'ESPÉRANCE DE VIE D'UN CADRE EST SUPÉRIEURE DE 6,4 ANS À CELLE D'UN OUVRIER.

- 2 ANS
EN HAUTS-DE-FRANCE, L'ESPÉRANCE DE VIE EST INFÉRIEURE DE PLUS DE 2 ANS À LA MOYENNE NATIONALE

Les premières rencontres de la santé environnementale se sont tenues le 04 juin 2019 et questionnaient les inégalités de santé. Les inégalités sociales de santé (ISS) sont définies comme « toute relation entre la santé et l'appartenance à une catégorie sociale » (INPES, 2010). Reflet des ségrégations socio-spatiales, les ISS se traduisent par des inégalités territoriales de santé. La France est l'un des pays d'Europe occidentale où ces inégalités sont les plus importantes. A 35 ans, l'espérance de vie d'un cadre est supérieure de 6,4 ans à celle d'un ouvrier. Ces inégalités résultent de facteurs multiples : accès et recours aux soins, prévention, comportements individuels, environnement et cadre de vie...

Ces rencontres ont été organisées en concomitance avec l'actualisation du contrat de ville dont la santé est l'un des axes. Elles ont réuni plus de 80 personnes désireuses de mieux comprendre la naissance, les causes et les conséquences de ces inégalités, la manière dont elles sont observées ainsi que les leviers d'actions à disposition des collectivités locales et la manière dont elles s'en saisissent. A travers des présentations techniques, scientifiques et politiques d'intervenants métropolitains, dunkerquois, parisiens ou belges, les participants ont pu mieux appréhender ce qui reste un des enjeux sanitaires majeurs en France et plus particulièrement en Hauts-de-France où l'espérance de vie est plus de deux ans inférieure à la moyenne nationale.



© MEL

EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Les nouveaux outils de mesure et de connaissance de la qualité de l'air

Les deuxièmes rencontres de la santé environnementale ont été organisées le 06 décembre 2019 autour des questions de pollution atmosphérique et des micro-capteurs de pollution, nouveaux outils de mesure, de connaissance et de sensibilisation. Elles ont rassemblé 120 participants.

La pollution de l'air est un sujet majeur pour la métropole lilloise qui connaît de nombreux pics de pollution chaque année en raison notamment de sa situation géographique et d'un trafic routier dense. La mauvaise qualité de l'air est à la l'origine d'une surmortalité importante dans la métropole, 1 689 décès prématurés lui étaient attribués en 2018.

Ces deuxièmes rencontres ont permis de mettre en avant le panel de mesures pouvant être mises en place par les collectivités pour améliorer la qualité de l'air à travers le témoignage d'Aurélié Solans, conseillère déléguée chargée de l'environnement à la Mairie de Paris. Un focus a également été proposé sur les

micro-capteurs de pollution. Ces nouveaux outils techniques fleurissent dans de nombreux projets, en France et à l'international. Ils soulèvent néanmoins un certain nombre de questions auxquelles nous avons tenté de répondre grâce à l'expertise de chercheurs de la région : Quels outils pour quelle utilisation ? Quelle complémentarité avec les dispositifs traditionnels ? Comment accompagner au mieux les citoyens dans l'utilisation des micro-capteurs ? Peuvent-ils réellement inciter aux changements de comportements ?

Les rencontres nous ont ainsi permis de mettre en avant la prudence avec laquelle chaque outil doit être utilisé et la nécessité d'accompagner les citoyens qui se munissent de ce type d'appareil. Sans un accompagnement important, la compréhension des mesures et les impacts en termes de changements de comportements ne pourront être optimaux. Enfin, loin de se substituer aux outils de mesure traditionnels, ils viennent compléter l'offre à des échelles différentes.

6 déc.
2019



© Wayne Low

Un observatoire pour mieux rassembler, connaître, diffuser et sensibiliser

Afin de répondre à une demande croissante d'information et de permettre aux acteurs publics d'appréhender au mieux tous les enjeux de santé environnementale sur le territoire, la MEL a confié à l'Agence la création d'un observatoire de la santé environnementale. Cet observatoire doit permettre à chacun, professionnel ou citoyen, de pouvoir prendre connaissance des phénomènes observés sur la métropole, des actions mises en place, des données disponibles et d'en fournir les clés de compréhension.

L'Agence s'est rapprochée des différents acteurs de la santé environnementale, experts, fournisseurs de données (Agence régionale de santé, Cerema, Santé Publique France...) afin de capitaliser les différentes données disponibles pour la création de l'observatoire.



EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Accompagnement à la transition des collectivités

L'Agence s'inscrit activement dans la dynamique régionale et métropolitaine des acteurs de la transition de façon continue et variée.

En 2019, l'Agence a signé une convention de partenariat avec le Cerema pour faciliter l'échange d'informations et de méthodes sur les thèmes de la santé environnementale, les risques ou la résilience territoriale. L'Agence est également signataire de la charte des partenaires du Cerdd (centre ressource de développement durable) et participe activement aux échanges et manifestations du réseau régional consacré à l'adaptation territoriale au changement climatique. Dans le cadre de sa collaboration au réseau Urba 8, l'Agence a contribué au benchmark réalisé pour le référentiel régional « Rev3 et urbanisme ».

Concernant les acteurs métropolitains, l'Agence accompagne les différentes initiatives en apportant son expertise et contributions diverses dans les groupes de travail ou comités de pilotage ad hoc. (participation à la rédaction des projets, relectures, cartographie, méthodologie, benchmark...).

Ainsi, l'Agence est membre des comités techniques et/ou comités de pilotage de la MEL « nature et eau en ville », « adaptation », « production d'énergies renouvelables et la récupération d'énergies fatales », « étude climat air et énergie », « Plan climat air énergie territorial », « santé environnementale ».

L'Agence participe également aux projets métropolitains d'envergure coordonnés par les villes comme le programme européen MOLOC ou la candidature de la Ville de Lille au prix « capitale verte européenne ». Le projet MOLOC est un projet européen Interreg piloté par la Ville de Lille en partenariat avec les villes de Turin, Hambourg, Suceava, Katowice et le réseau Energy cities. Lors des jour-

nées des 27, 28 et 29 mai à Lille, le comité partenarial (dont l'Agence) a présenté les axes prioritaires du cas lillois que sont l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés, l'urbanisme durable et l'adaptation au changement climatique par l'intensification de la nature en ville. Dans le cadre de la candidature au titre de capitale verte européenne, l'Agence a rédigé une étude spécifique pour la Ville de Lille concernant les îlots de chaleur urbains et l'évolution du potentiel de séquestration carbone. Elle a assisté à l'ensemble des réunions du comité directeur partenarial et a été désignée « experte » pour la relecture du dossier de candidature des critères 1 et 2 concernant respectivement l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

Enfin, l'Agence envisage une collaboration courant 2020 avec l'association virage énergie afin de co-construire le scénario d'une MEL bas carbone 2050.



Benchmark pour une excellence environnementale

Dans sa mission d'accompagnement de la MEL pour une stratégie plus volontariste en matière environnementale, vers les enjeux de neutralité carbone, de biodiversité et de préservation de la ressource en eau notamment, l'Agence a réalisé un benchmark des collectivités européennes les plus inspirantes. Cette étude s'intéresse tant aux modes opératoires qu'aux aspects organisationnels permettant d'accélérer les politiques publiques de développement durable.

Cette étude exploratoire a conduit à la fois à éclairer les contenus opérationnels d'une politique publique d'excellence environnementale et à dessiner les bases pour la construction d'une telle politique :

1. A l'image de Rouen, Paris ou Bordeaux, l'excellence environnementale fait l'objet d'un engagement clair, lisible et mobilisateur qui nécessite un portage politique et une affirmation donnant un cap.
2. L'excellence environnementale est multidimensionnelle et doit être conçue à partir d'une approche systémique pour appréhender la complexité des échelles temporelles, spatiales et conceptuelles. Ainsi Paris ou Bordeaux articulent les opérations de court terme à celles du long terme conciliant la logique des petits pas avec celle des ruptures.
3. Une approche adossée à un collège, miroir à Lyon, scientifique à Rouen, de prospective à Bordeaux (en collaboration avec l'université).
4. Partenariale : les politiques les plus ambitieuses (Paris, Bordeaux et Rouen) sont construites à partir d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société sur une base engageante voire contraignante. A noter que Rouen, Bordeaux et Paris prévoient une contribution directe du secteur privé soit sous forme de partenariat direct ou de contribution directe.
5. Bordeaux Métropole a mis en place une logique de sites vitrines de démonstration d'une politique ambitieuse. Ces sites d'expérimentation sont conçus à la fois dans une optique d'expérimentation (et son droit à l'erreur) et de démonstration d'une politique ambitieuse incarnée par la marque territoriale Haute Qualité de Vie.

Cette étude a permis également de mettre en exergue une politique remarquable d'excellence environnementale pratiquée par la Ville d'Anvers très similaire au cas lillois notamment en matière de forme urbaine ou de poids démographique. En termes de contenu opérationnel, la Ville d'Anvers a mis en place une approche intégrée du cycle de l'eau (Waterplan), une zone basse émission pour préserver la qualité de l'air de la ville, des prescriptions environnementales poussées dans les grands projets urbains (économie circulaire, énergie renouvelable...) et une politique de reconquête de la nature en ville.

En termes organisationnels, la mise en place d'une chambre de qualité et d'une démarche de recherche par le projet (« research by design ») sont des méthodes remarquables pour améliorer la qualité des projets urbains et sont en pleine émergence dans diverses villes européennes comme Bruxelles, Amsterdam ou Zurich.



© Cédric Blondeel

Adaptation et résilience des villes au phénomène d'îlots de chaleur urbains

En 2019, l'Agence a poursuivi son travail de sensibilisation au phénomène d'îlot de chaleur (ICU). Sur la base de son étude générale de 2017, mettant en évidence l'effet îlot de chaleur urbain (ICU) métropolitain, cette étude a été réactualisée à partir d'une campagne aérienne thermique réalisée en période caniculaire (été 2019).

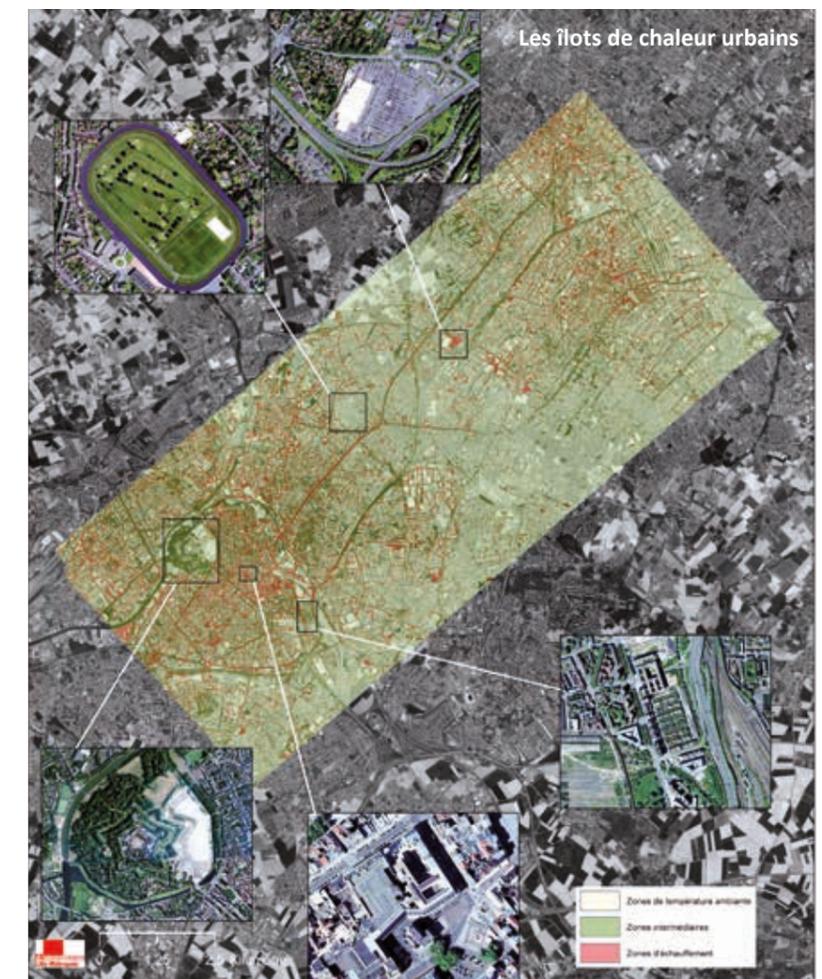
Cette étude met l'accent sur les causes explicatives d'un échauffement plus important dans les villes par rapport à la campagne : une forme urbaine à la fois plus dense et plus rugueuse (avec des reliefs qui perturbent la circulation des vents et donc leur rôle de climatiseur naturel), une occupation des sols plus minérale et une couverture végétale moins présente et des activités humaines émettrices de chaleur (réseau de chaleur urbain, circulation motorisée...).

Cette étude a permis d'alimenter la réflexion des collectivités en matière de planification territoriale (Orientation d'aménagement et de programmation dans le PLUi), de conception urbaine (sensibilisation des services Espaces publics et voiries de la MEL), de préconisations (catalogue des matériaux de la MEL, diagnostic Plan climat air énergie territorial), ou en termes d'aménagements adaptés au changement climatique (volet « îlots de fraîcheur » pour la Ville de Lille).

En 2019, l'Agence a poursuivi son travail de sensibilisation sur le phénomène des ICU en collaboration avec le service « Nature en ville » de la Ville de Lille afin de restituer de manière intelligible et pédagogique sur une seule carte les données thermiques collectées en deux temps à partir de la méthode dite de « rémanence des températures ».

Cette carte des îlots de chaleur urbains a été largement diffusée auprès des acteurs du territoire à partir de l'article « coup de chaud sur la ville » diffusé sur les réseaux sociaux de l'Agence, en pleine canicule, le 25 juin 2019.

En 2020, l'Agence poursuivra ses travaux sur les îlots de chaleur urbains en collaboration avec le réseau universitaire et le Cerema visant à aboutir à une modélisation cartographique sur l'ensemble du territoire de la MEL.



EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Une contribution au bureau des temps : « Et si on se MELait de l'été »



L'Agence a présenté un portrait du territoire métropolitain, « l'été, le temps de l'extérieur » dans le cadre du temps fort organisé par le Bureau des Temps de la MEL le 3 décembre 2019 : « et si on se MELait de l'été ».

L'Agence a présenté le caractère dual de la MEL « à la fois » rurale et urbaine avec des surfaces agricoles qui concernent 45% de sa surface et une tache urbaine dense, continue et étalée. En lien avec l'étude des îlots de chaleur urbains, les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents dans la métropole et révèlent une relative pénurie d'offre publique d'espaces naturels rafraîchissants (lieux de baignades, aménagements le long des cours d'eaux, grands parcs...).

© MEL

Santé environnementale : collaboration avec le programme SIGLES

En partenariat avec le programme de recherche SIGLES (Système d'Information Géographique en lien avec l'environnement et la santé), l'Agence a déposé un projet de thèse CIFRE auprès de l'Association nationale recherche technologie (ANRT) au dernier trimestre de 2019.

L'accueil d'un doctorant prévu pour une période de 3 ans (2020-2023) a pour objectif de dresser une analyse spatiale métropolitaine des liens environnement-santé à partir d'une approche pluridisciplinaire. Un second objectif vise à aboutir à des préconisations d'aménagement ou de planification liées aux politiques urbaines.

A plus long terme, l'enjeu de ce travail est de développer un outil d'aide à la décision, à visée diagnostique et prospective, dont les gestionnaires de territoires pourront se saisir dans le cadre d'une politique d'évolution du tissu urbain favorable à la santé des populations.



© Science in HD

Un ambassadeur du développement durable auprès du Cerdd

L'Agence a signé une convention avec le Centre ressources du développement durable (Cerdd) en 2019 pour la mise à disposition d'un salarié dans le cadre du réseau des ambassadeurs du développement durable animé par le Cerdd depuis 2010.

Ce réseau a pour ambition de multiplier les occasions d'expliquer simplement et concrètement le développement durable et la lutte contre le changement climatique au travers d'actions variées auprès d'élus et d'agents du secteur public, d'acteurs économiques et associatifs et de citoyens afin d'encourager les changements de comportements individuels et collectifs.

L'ambassadeur développement durable participe aux formations données par le Cerdd, réalise des interventions suite aux sollicitations du Cerdd, participe aux événements du réseau.

EN 2020,
L'AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE LILLE MÉTROPOLE
A

30
ANS

SUIVEZ-NOUS
POUR PARTICIPER
À NOS TEMPS FORTS !



adu-lille-metropole.org

  [adulm59](#)  [adulm](#)



Centre Europe Azur
323 avenue du Président Hoover
59000 Lille
+33 (0)3 20 63 33 50

  adulm59  adulm
adu-lille-metropole.org

